TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10750

22 PAGES

JEUDI 23 AOUT 1979

La grève des agents de conduite de la S.N.C.F. est largement suivie

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

● *TCHAD*

L'accord de réconciliation prévoit un gouvernement d'union et le retrait des troupes françaises

Un « accord de réconciliation nationale » *a été signé, mardi 21 août, à Lagos, par les onze factions tchadiennes en conflit.* (Nos dernières éditions du 22 août) *Il prévoit le retrait des troupes françaises stationnées au Tchad après la formation d'* « un gouvernement transitoire d'union nationale », *présidé par M. Goukouni Oueddeï, qui aura pour vice-président le lieutenant-colonel Abdelkader Kamougue.*

L'accord appelle à un cessez-le-feu immédiat et demande aux pays voisins de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures tchadiennes. Une zone de 100 kilomètres autour de N'Djamena sera démilitarisée. Le cessez-le-feu sera contrôlé par des troupes neutres composées de contingents de plusieurs Etats, à l'exclusion des pays limitrophes du Tchad. Ces Etats ne sont pas nommés mais l'agence libyenne de presse affirme qu'il s'agira du Bénin, du Congo et de la Guinée. La force neutre agira également dans les ville d'Abeche, de Faya, de Moundou et de Sahr et sera en outre chargée de « *protéger d'importantes personnalités tchadiennes* ».

Une « *commission de contrôle* » sera chargée d'assurer l'application du cessez-le-feu et de faire respecter la neutralité de la radio nationale jusqu'à la formation du gouvernement de transition. Placée sous « *l'autorité morale* » de M. Goukouni Oueddeï, — elle comprendra deux représentants de chaque pays participant à la conférence et un délégué de chaque faction tchadienne signataire de l'accord. Tous les prisonniers politiques seront libérés au plus tard quinze jours après la formation du gouvernement transitoire.

(Lire nos informations page 3.)

Une nouvelle donne

L'*interminable* négociation tchadienne a soulevé depuis de longs mois trop d'espoirs infondés — et bien vite ruinés — pour qu'on puisse voir à coup sûr dans l'accord sur la « réconciliation nationale » conclu mardi 21 août à Lagos l'épilogue d'un drame qui, en treize ans, a coûté la vie à des dizaines de milliers d'innocents. Ce document en neuf points a néanmoins plusieurs mérites. Pour la première fois, un texte assez circonstancié, comportant une ébauche de « scénario » de retour à la paix, reçoit l'aval unanime des parties en *conflit* — onze au total — et, surtout, bénéficie du parrainage de tous les pays voisins. L'ensemble des factions signataires seront, en conséquence, *représentées au sein d'un* « gouvernement transitoire d'union nationale » ayant pour mission de préparer la tenue, avant dix-huit mois, d'élections libres.

Autre mérite de l'« accord de Lagos » : la force neutre chargée de veiller au respect du cessez-le-feu et au maintien d'une zone *démilitarisée autour de* N'Djamena regroupera les contingents de plusieurs pays africains, à l'exclusion des voisins du Tchad. La précision est d'importance, car la présence « officielle » au sein d'une « force neutre » de troupes libyennes ou nigérianes — redoutée par les plus nationalistes des dirigeants tchadiens, MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré — eût, selon toute vraisemblance, faussé la partie diplomatique en cours et permis à Lagos et Tripoli d'imposer plus aisément leur jeu au détriment d'une solution *purement tchadienne.*

Ces deux pays se sont, en effet, comportés jusqu'à présent envers le Tchad plus en tuteurs — voire en occupants en ce qui concerne la Libye — qu'en partenaires amicaux. Ayant annexé, en 1973, la bande d'Aozou, à l'extrême nord du pays, le colonel Kadhafi porte une lourde responsabilité *dans la poursuite de la tragédie* tchadienne. Le Nigéria, quant à lui, n'a pas hésité, voilà deux mois, à mettre son faible voisin en quarantaine — en lui imposant notamment un blocus pétrolier — pour amener MM. Goukouni et Habré à résipiscence et faire prévaloir ses vues.

La Libye et le Nigéria, alliés *de fraîche date*, compteront au sein de la future équipe dirigeante assez de protégés pour exercer sur elle — s'ils le jugent nécessaire — des pressions en tous genres. D'autant qu'ils n'auront plus à craindre une quelconque rivalité de Paris. La principale disposition de l'accord de Lagos prévoit le retrait définitif des troupes françaises du Tchad — quelque deux mille cinq cents hommes — après la formation du gouvernement transitoire. Toutes les parties, ajoute l'accord, « reconnaissent unanimement que la pré*sence des troupes françaises* au Tchad constitue un obstacle à la recherche d'une réconciliation pacifique et significative et à une solution du problème tchadien ».

***Paris devrait donc rapidement* mettre à exécution la décision de retirer ses forces, annoncée en mars dernier et ajournée, en grande partie à la demande de MM. Goukouni et Habré, qui, par un étrange retournement, voyaient naguère dans la présence des soldats français la meilleure garantie de leur souveraineté menacée par l'ambition des voisins.**

Il est pour le moins curieux d'entendre condamner la présence française au Tchad par une *conférence qui passe soigneuse*ment sous silence celle des troupes de Tripoli. Les futurs dirigeants de N'Djamena auront fort à faire pour reconstruire un pays dont M. *Goukouni lui-même* vient d'admettre qu'il y règne un « chaos total », qui n'a plus ni finances ni administration et a subi une effroyable épreuve.

● *INDE*

L'Assemblée nationale est dissoute

Des élections auront lieu en novembre

M. Sanjiva Reddy, président de la République, a dissous, ce mercredi 22 août, l'Assemblée nationale indienne et décidé la tenue d'*élections générales anticipées, qui devraient avoir lieu* en novembre. Le premier ministre démissionnaire, M. Charan Singh, a été chargé d'expédier entre-temps les affaires courantes.

La Chambre basse avait été élue en mars 1977 pour une durée de cinq ans. Elle avait vu la victoire du Janata de M. Desai sur le premier ministre sortant, Mme Indira Gandhi.

La décision du président Reddy met fin à plus d'un mois de remous et d'incertitudes politiques qui avaient débuté par la démis*sion, le 15 juillet, de M. Desai,* à la suite d'une scission de la coalition au pouvoir, le Janata. M. Charan Singh avait alors été chargé de former un nouveau gouvernement qui avait prêté serment le 28 juillet. Il avait obtenu la participation du Parti du congrès et le soutien des partisans de Mme Gandhi. Leur défection, peu avant le vote de confiance qui devait avoir lieu lundi dernier, avait entraîné la démission de M. Singh.

M. Jagjivan Ram, qui avait remplacé M. Desai à la tête du Janata, avait alors demandé au président d'être chargé de constituer une nouvelle équipe. M. Reddy a préféré se ranger à l'avis de M. Singh, qui souhaitait des élections anticipées. Mme Gandhi était, elle aussi, en faveur d'une dissolution de la Chambre, dont elle ne fait pas partie et où ses partisans sont peu nombreux. Elle compte tirer profit de la lassitude d'une partie de l'opinion face aux divisions de ses adversaires et occuper ainsi une position clé dans la nouvelle Assemblée.

Se qualifiant volontiers de la « *plus grande démocratie du monde* », l'Inde était devenue ingouvernable. Les derniers mois au pouvoir de M. Desai s'étaient déroulés dans la plus grande confusion, les membres de son gouvernement se querellant publiquement, échangent les injures et *les accusations* de corruption. En particulier, MM. Ram et Singh s'affrontaient, tous deux brigant la succession de M. Desai, âgé de quatre-vingt-trois ans. Unis *pour renverser* Mme Gandhi il y a deux ans et demi, ils n'avaient pas réussi à s'entendre longtemps et le gouvernement avait sombré dans un immobilisme qui le déconsidérait aux yeux de la plupart des *Indiens*.

Alors qu'aucune formation politique ne disposait de la majorité à la Chambre, le Janata n'en ayant plus, après sa scission, que *205 sièges sur 542*, le président Reddy s'était vu prêter l'intention de tenter de former, sous sa propre direction, un cabinet intérimaire. Cette formule n'a pas éé retenue. Elle n'eût satisfait aucun des principaux protagonistes de la crise, MM. Ram et Singh et Mme Gandhi.

P. de B.

SÉVÈRE PLAN D'AUSTÉRITÉ EN GRÈCE

(De notre correspondant.)

Athènes. — Blocage des salaires, contrôle des prix, limitation des dépenses publiques, telles *sont les principales mesures* qui figurent dans le programme d'austérité adopté, le 21 août, par le gouvernement grec, le plan est destiné à faire face à la crise économique qui frappe le pays, no*tamment à freiner une inflation* qui, pour les six derniers mois connus, a dépassé le rythme annuel de 25 %. Les prix à la consommation n'avaient augmenté que de 12,6 % en 1978 et de *12,1 % en 1977.*

Les autorités d'Athènes ont décidé de geler les salaires et les honoraires jusqu'à la fin de 1979. Le contrôle des prix sera, quant à lui, plus sévère, aucune augmen*tation n'étant plus possible sans* autorisation préalable du ministère du commerce. Les dépenses budgétaires seront diminuées de 16 milliards de drachmes (2 milliards de francs) en 1979, notam*ment par réduction* des investissement publics.

● *U.R.S.S.*

La presse de Moscou cherche à justifier le traité germano-soviétique de 1939

Le quarantième anniversaire de la signature du traité germano-soviétique, le 23 août 1939, est marqué par la publication à Moscou d'un certain nombre d'articles qui cherchent à justifier l'accord Hitler-Staline. Ces rappels historiques souffrent cependant de nombreuses inexactitudes et omissions.

De notre correspondant

Moscou. — Les anniversaires, surtout lorsqu'ils s'expriment en *chiffres ronds*, ont toujours exercé une sorte de fascination sur les Soviétiques et constituent les temps forts des rites de la vie officielle. Ils sont parfois l'occasion de grandes cérémonies, mais *inspirent toujours aux historiens,* aux dirigeants ou aux exégètes des réflexions d'actualité. Ils fournissent enfin aux observateurs l'occasion de vérifier les principales orientations de la politique du moment.

A cet égard, l'année 1979 s'annonce particulièrement intéressante. Trois rendez-vous : le quarantième anniversaire du début de la seconde guerre mondiale, et deux centenaires : celui de la naissance de Trotski et celui de la naissance de Staline. Trois dates qui symbolisent trois stades de la mémoire officielle du pays. L'oubli le plus absolu pour Trotski, la discrétion embarrassée pour 1939, et on ignore encore quoi pour Staline.

A ce jour, le quarantième anniversaire du début de la seconde guerre mondiale ne semble guère avoir inspiré les historiographes officiels ; une série d'articles de Lev Bezymenski, observateur politique dans *Temps nouveaux*, un article de *Krasnaïa Zvezda (l'Etoile rouge)*, quotidien de l'armée, signé par un colonel de réserve, docteur ès sciences historiques, et enfin un commentaire de l'agence Tass, en réaction à la diffusion par la chaîne de télévision ouest-allemande ARD d'un film documentaire sur les origines du conflit — c'est pratiquement tout. Mais on y retrouve *les deux leitmotive* de l'historiographie soviétique : les dirigeants de l'U.R.S.S. ont été contraints de conclure, le 23 août, le traité de non-agression avec le IIIe Reich (document qui, selon *Temps nouveaux*, « *empêche aujourd'hui encore de dormir les adversaires de la paix des soviets* ».

L'essentiel de l'argumentation soviétique est exposé dans l'ouvrage *Histoire de la politique extérieure de l'U.R.S.S.*, publié sous la direction de deux des principaux dirigeants du Kremlin, MM. Gromyko et Ponomarev : « ... *La situation internationale de l'U.R.S.S. était extrêmement difficile (...). Les pourparlers avec l'Angleterre et la France ne donnaient aucun résultat. Ils ne faisaient qu'éclaircir la situation en montrant l'absence complète, chez les puissances occidentales, du désir de collaborer avec l'Union soviétique dans la lutte contre l'agression fasciste.* »

Et M. Bezymenski d'ajouter, dans *Temps nouveaux* : « *La Pologne des seigneurs et la Roumanie des boyards s'opposaient activement à la création d'une alliance tripartite...* », tout en rappelant les affrontements armés qui venaient d'opposer les troupes japonaises à l'Armée rouge aux confins de la Mandchourie et de la Mongolie.

Que les gouvernements britanniques et français aient mis peu d'empressement à négocier avec Moscou, c'est indéniable. Et les Siviétiques ont beau jeu de rappeler la lenteur du voyage qui amena l'amiral Drax et le général Doumenc à Moscou, ou le fait qu'ils n'étaient pas habilités à traiter avec le maréchal Vorochilov. *(Intérim)*

(Lire la suite page 8.)

Point de vue

La facture du capital

par PHILIPPE HERZOG (*)

M. Barre représente un maillon d'une politique durable. Face à la crise de la société française, « notre » grande bourgeoisie cherche à faire face, c'est-à-dire à défendre ses intérêts immédiats et d'avenir. Elle s'y *emploie systématiquement depuis* 1974.

Les profits des grandes sociétés privées se sont accrus en moyenne de 54 % par rapport à 1975. Le redéploiement de leurs intérêts à l'étranger a pris de grandes proportions. Un seul exemple : Saint-Gobain. Ses profits se sont accrus de 45 % par rapport à l'année record de 1974. Le groupe a diminué ses *investissements* en France de 23 % et réduit ses effectifs de 12 000. Dans le même temps, ses investissements à l'étranger augmentaient jusqu'à constituer 70 % *du total*. Les dépenses de recherche du groupe diminuent en France, mais elles augmentent en R.F.A. et en Espagne.

Il est faux de dire que le pouvoir a échoué : il a avancé dans la réalisation de ces objectifs, auxquels ils subordonne tout. Pour ce faire, le gouvernement a délibérément mis en œuvre la politique la plus antisociale et la plus antinationale que la *France ait connue depuis Laval*. La progression du chômage, près de la moitié, est liée à une agression de chaque instant pour imposer des abandons d'activité, des fermetures *d'usines, des licenciements, pour* casser des droits acquis, pour rendre précaire l'ensemble des emplois des travailleurs. Le pouvoir d'achat moyen des ouvriers a ré*gressé en 1978 ; le nombre des* travailleurs à bas salaires n'a cessé d'augmenter, et des millions de chômeurs, de « mobiles » forcés, de travailleurs « précarisés », ont *des ressources inférieures* au SMIC. La Sécurité sociale est attaquée dans ses fondements : l'égalité dans le droit au service de santé et le principe du salaire indirect.

L'hémorragie des emplois industriels est massive, plusieurs branches de l'industrie et de l'agriculture sont démantelées, et le gouvernement s'attache à ruiner progressivement la notion de service public.

Il multiplie les atteintes aux droits des travailleurs et s'attaque à tou*tes les structures démocratiques.*

Ainsi la France tend à devenir une nation de seconde zone, sous-traitante des U.S.A. et de la R.F.A., ce que nos dirigeants admettent et encouragent, au nom du « réalisme ».

(*) Membre du bureau politique du P.C.F.

N'ayant pu porter avant mars 1978 tous les coups qu'ils préparaient, le gouvernement et le patronat tentent depuis de mettre les bouchées doubles. Ils se livrent actuellement à un vol de plus de 60 mil*liards sur les revenus des travail*leurs et des familles, en gonflant les prix, les tarifs publics, les loyers, les taxes, en relevant les cotisations salariales de la Sécurité sociale et en réduisant des prestations. C'est un vol, car le travail n'a cessé d'être plus dur, et la productivité de croître, sans que progresse le pouvoir d'achat, au contraire. Ses conséquences sociales sont *dramatiques* : des *millions de Français* doivent se priver encore sur le nécessaire. Par exemple, un revenu de 4 000 F par mois, déjà insuffisant, sera brutalement amputé de 250 F par mois.

Cette attaque n'a d'autre cause qu'une politique délibérée, la seule politique que conçoivent les grands groupes pour parer dans leur intérêt aux difficultés de la crise. C'est ce que veut cacher le pouvoir. Pour cela, il se sert inlassablement de la même justification : « La faute au pétrole. » C'est une supercherie. Poussons, en effet, l'analyse point par point.

Premièrement, l'aggravation de la situation de la France depuis trois ans ne doit rien au prix du pétrole. En effet, d'un côté l'inflation ne se ralentit ni en 1977, ni en 1978, et *elle s'accélère en 1979 ; les inves*tissements privés baissent ; on les révise en baisse début 1979 en raison de la baisse de la consommation populaire ; la croissance glo*bale s'est fortement ralentie, seule*ment 2 % en 1979 ; la compétitivité de l'industrie se réduit du fait des abandons nationaux et de la surexploitation, ce que manifeste le fait *que le coût salarial par unité de* produit diminue en France par rapport à ses principaux partenaires.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Vengeance et pardon

Quand Tomas Borge, le nouveau ministre de l'intérieur du Nicaragua, a dit : « Notre vengeance sera le pardon », *il a d'une seule phrase marqué toute la différence de classe et de panache séparant les révoltés sandinistes des parvenus galonnés qui avaient fait main basse sur un peuple depuis quarante ans.*

Mais la petite phrase de Tomas Borge passe largement les frontières du Nicaragua et vient éclabousser comme un soleil tous les justiciers, les punisseurs de liberté, les purificateurs étriqués et blêmes qui, de par le monde, s'acharnent à limiter le pardon à la vengeance.

BERNARD CHAPUIS.

UN MAITRE LIVRE DE J.-B. DUROSELLE

La marche au désastre

Contrepartie inévitable sans doute de l'extrême imbrication d'événements de plus en plus difficiles à dissocier, l'historiographie contemporaine souffre souvent d'une spé*cialisation excessive. Trop d'auteurs,* d'autre part, cherchent à démontrer une thèse préétablie, plutôt qu'à livrer au public l'honnête conclusion d'une enquête approfondie. Jean-Baptiste Duroselle échappe à ces deux travers : dans le gros livre qu'il nous propose aujourd'hui sur la politique étrangère *française* des années 1932-1939, il ne néglige aucun des facteurs qui ont conduit *à l'élaboration et à la mise en œuvre* de cette politique : les problèmes militaires, l'état de la presse et de l'opinion — Munich est l'époque des tout premiers sondages — les données économiques et sociales, et même le sport, tout est pris en compte et mis à sa juste place. Et les réponses qui sont données à toutes les questions que l'on continue de se poser sur les responsabilités personnelles et collectives de la guerre et de la défaite procèdent d'une étude minutieuse, sans parti pris, de l'ensemble de la documentation disponible sur la période.

Il faut dire que Duroselle a bénéficié dans son entreprise de moyens inégalés à ce jour. Successeur de Pierre Renouvin, l'un des plus grands historiens de ce siècle, à la *direction de l'Institut d'histoire des* relations internationales de la Sorbonne et de la commission pour la publication des documents relatifs aux origines de la guerre 1939-1945, assuré de l'appui de la direction des Archives du Quai d'Orsay, utilisant les travaux de ses étudiants comme les archives étrangères publiées et les innombrables ouvrages consacrés à ces années de marche au désastre, *il a su*, de cet *Himalaya* de documentation, tirer l'essentiel et l'ordonner à la perfection.

L'ouvrage est épais et, sous sa couverture de « pellior » gris sans grâce, fait plutôt penser vu de l'extérieur à un manuel de sciences. On n'y trouve aucune illustration, même pas une carte. Mais celui qui ne se laissera pas arrêter par cet aspect *austère, à la limite rébarbatif*, sera vite récompensé.

ANDRE FONTAINE.

(Lire la suite page 8.)

Un voyage vers l'Asie

VARINE : le cycle du riz

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

Un embarras philosophique

par MANUEL DE DIEGUEZ (*)

BERTRAND RUSSELL disait que les singes, quand ils sont observés par les savants américains, courent en tous sens jusqu'à ce qu'ils tombent par hasard sur la solution du problème qui les préoccupe, alors que les mêmes animaux, quand ce sont des savants allemands qui les étudient, s'asseoient gravement sur leur postérieur, se grattent longuement la tête et sombrent dans une profonde méditation. La raison des singes scientifiquement observés par les savants japonais présente également des traits typiquement asiatiques...

S'il est si difficile d'étudier objectivement les singes, comment étudier objectivement les hommes ? La tâche ne devient-elle pas impossible si l'on songe que nous ne savons même pas *ce qu'il faut réellement entendre* par « objectivité ». Est-ce de transformer le réel en « objet » aux yeux de l'esprit ? Qu'est-ce qu'un objet de la connaissance ?

M. Giscard d'Estaing a récemment déclaré qu'il n'appuierait sur le bouton exterminateur qu'après avoir bien pesé les intérêts de ce gros objet : la France. Voilà qui démontre chez les chefs d'Etat un sens exquis de l'humour. Car si Ubu concluait trop hâtivement qu'il n'y aurait plus de Polonais s'il n'y avait plus de Pologne, la raison la plus objective conduit à conclure qu'il n'y aurait plus de France s'il n'y avait plus de Français. Mais l'« objet » de la réflexion « objective » est-il la France ou les Français ?

Dans leur immense majorité, ceux-ci gardent des nerfs d'acier face à la perspective d'un holocauste de type militaire. C'est pourquoi leurs chefs les assurent qu'ils sont prêts à déclencher leur extermination en cas d'agression de leur territoire, même avec des armes classiques. Les Français ne doutent pas un instant que leur « courage » serait égal à celui des habitants de Sagonte, qui se jetèrent tous dans les flammes plutôt que de se rendre à Annibal. Leur admiration pour le général de Gaulle semble proportionnelle à leur conviction que ce grand homme était capable, lui, tellement il était patriote, d'anéantir le double objet de son amour : la France et les Français. On dit même que l'idée qu'ils pourraient se trouver désormais « livrés » à un chef d'Etat non suicidaire offense secrètement les Gaulois. Mais, qu'une fuite de gaz toxique se produise à 6 000 kilomètres de chez eux dans un réacteur nucléaire à destination pacifique, les voilà si effrayés qu'on les voit prêts à abandonner cette nouvelle et puissante source d'énergie qu'est l'atome.

Le grand sociologue allemand Max Weber distinguait une morale de la responsabilité, qui serait propre aux hommes politiques, et une morale de la prise de conscience, qui appartiendrait aux savants. En l'espèce, la morale de la responsabilité politique exigerait de jouer au matamore, afin de faire peur à l'adversaire. Le feu apocalyptique serait une ligne Maginot cérébrale derrière laquelle nous ne serions, certes, pas à l'abri ; mais nous serions tous assez intelligents et assez bon citoyens pour brandir civiquement une menace illusoire. Faire semblant serait patriotique et payant.

Mais si la simple vérité était que — toute idéologie pacifiste mise à part — l'arme ubuesque ne serait pas militairement utilisable, parce qu'elle contredirait la notion de bataille, la vraie responsabilité politique ne serait-elle pas d'en rechercher une meilleure ? Puisque celle-là, seule, serait politiquement efficace sur le terrain — parce que seule réellement militaire, — la vraie démission politique se trouverait déplacée vers les maîtres-chanteurs. Voilà qui mérite qu'on s'asseoie. Qu'on se gratte la tête. Qu'on sombre dans l'abîme d'une méditation à l'allemande.

L'embarras proprement philosophique dans lequel le nucléaire plonge les savants observateurs est de savoir si c'est par maturité politique que les primates supérieurs restes cois et stoïques sous la menace des mégatonnes militaires, alors qu'ils s'enfuient à toutes jambes sitôt qu'une bulle de gaz radioactif s'échappe d'un réacteur. Les hommes sont-ils assez intelligents pour se gratter la tête, s'asseoir et se demander comment une poignée de *chefs, maigres survivants à l'anéantissement* de tous les Français, régneraient encore, à partir de leurs abris bétonnés, sur une France réduite à un objet mental — à un être de raison.

Quand Henri IV d'Allemagne décida, au onzième siècle, de défier l'arme fantastique de l'époque — l'excommunication majeure, c'est-à-dire l'enfer garanti par la plus haute autorité morale de l'univers, — la terreur qui s'empara de ses sujets, des princes aux paysans, conduisit l'empereur à Canossa. Mais il prit sa revanche sur le fantôme militaire de son temps. Il imposa d'abord une stricte discipline à ses armées. Puis il les conduisit d'une main de fer à l'assaut de l'Olympe nucléaire chrétien. Grégoire VII s'enfuit de Rome sans demander son reste, tellement il était sûr que l'abîme, loin de s'ouvrir sous les pas du vainqueur, demeurerait scellé comme une dalle *à son approche. Il avait décidément* des nerfs d'acier, cet Henri IV d'Allemagne ! Car la fulmination apocalyptique, son adversaire en avait le monopole. S'ils s'étaient partagé cette foudre, ces grands guerriers auraient gardé leur Ubu dans leur poche. Le pape, mieux protégé que par la ligne Maginot de la théologie, se serait peut-être mieux battu.

Au Henri IV venu de l'Est qui nous attaquera avec des armes non théologales et à l'échelle humaine — puisque celles de la déraison, nous les partagerons avec lui, — saurons-nous répondre ce qu'un Spartiate répondit à l'étranger qui s'étonnait que Sparte n'eût pas de muraille : « *Les murailles de Sparte, ce sont les poitrines de ses soldats* » ? Ou bien nous égaillerons-nous dans la nature, à la recherche de la réponse ?

(*) Ecrivain et philosophe.

Répliques au... général Georges-Picot

Plusieurs lecteurs ont réagi à l'article du général G. Georges-Picot (1) *intitulé « Guerre ou dissuasion ? », publié dans* le Monde *du 16 août.*

Une arme inutilisable

Il faut savoir gré au général Georges-Picot d'avoir eu le courage d'écrire, bien que dans une forme, à mon sens, trop dubitative, ce qu'aucun des hommes qui nous gouvernent depuis vingt ans n'ignore mais n'ose dire publiquement: que nous n'avons pas de défense nationale parce qu'elle repose sur une force de dissuasion nucléaire qui ne sera jamais employée. « *Est-on certain*, écrit le général Georges-Picot, *qu'il se trouvera jamais un président de la République pour « appuyer sur le bouton » en ayant conscience qu'il va, de propos délibéré, ravager l'Allemagne occidentale et courir le risque de voir la région parisienne et ses huit millions d'habitants anéantis dans les heures qui suivront ?* » — Non, il ne s'en trouvera jamais un, le cas d'accès de démence exclu, car ce ne serait pas seulement la région parisienne qui serait rasée. Toutes nos villes, grandes et petites, auraient le même sort, voire la France entière.

Peut-on dans ces conditions s'étonner que, prenant peu à peu conscience de la non-valeur d'une arme dont on sait d'avance qu'elle ne sera pas utilisée, beaucoup de bons esprits s'interrogent sur la création éventuelle d'une force de frappe européenne ? Assurément, le problème vaut la peine d'être étudié. Mais que d'obstacles à sa solution tant que les pays d'Europe n'auront pas réalisé un minimum d'union politique et se méfieront profondément les uns des autres !

CLAUDE DE BOISANGER,
ancien diplomate.

Pas réaliste

En écrivant : « *Dans la conception actuelle tout repose en tout cas sur l'emploi de l'arme nucléaire* », le général Georges-Picot semble oublier le concept même de la dissuasion.

Est-il sûr de détenir la vérité quand il déclare que « *nous n'avons pas une force de dissuasion susceptible d'impressionner les Russes* » ?

Pour dissuader les Russes de franchir le Rhin, il recommande une « force de dissuasion populaire » et rappelle avec nostalgie la défense nationale « presque parfaite » issue de la loi de 1905 qui prévoyait une armée de campagne de soixante-quinze divisions.

Est-ce bien raisonnable ? L'auteur a-t-il évalué le coût, la fiabilité et les délais (y compris les délais d'armement et de mobilisation) du nouvel édifice militaire qu'il préconise ? Comment peut-il énoncer comme une règle absolue la convocation tous les ans de tous les régiments de réserve ?

ROLAND GARDEUR
(Toulouse).

(1) Auteurs de textes parus dans *le Monde* du 16 août, le général (C.R.) G. Georges-Picot nous prie de faire savoir qu'il est du « cadre de réserve » et le colonel (E.R.) Ernest Champeaux, qu'il est « en retraite ».

Un voyage vers l'Asie

Le cycle du riz

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Varine (Nord-Est de la Thaïlande). — Cela valait bien deux nuits de train ! Pour remonter au moins jusqu'à la source de cette folie : des centaines d'enfants, de douze à quinze ans, garçons et filles, vendus par leur famille à des négriers qui les mettent au travail ; des milliers de « sweatshops », boutiques à sueur qui fonctionnent à plein rendement — et en marge de toute législation — dans les banlieues de Bangkok (voir « le Monde » du 22 août). On n'y croit pas, bien sûr.

La presse thaïlandaise publie pourtant, de temps en temps, les photos d'un de ces ateliers clandestins découverts par la police : des gosses livides, serrés les uns contre les autres, des soupentes sans fenêtre ; seize heures de travail, sept jours sur sept ; le bagne au sens fort du terme... On se dit qu'il doit s'agir d'exceptions monstrueuses, de cas limites. Quelle métropole du monde — même Paris — n'en compte pas de semblables ? A Bangkok, cependant, près du tiers des dix-sept mille usines et ateliers recensés dans la ville peuvent être classés dans la catégorie des « sweatshops ». Clandestines peut-être, mais traquées par la police avec une remarquable parcimonie ; tolérées pour tout dire. Un ancien responsable du ministère du travail, Preecha Attlavipach, admet que ces boutiques à sueur fonctionnent avec l'accord du gouvernement « sur la base d'un compromis » (1). Elles font partie intégrante de l'économie thaïlandaise, ajoute-t-il, et les interdire brutalement précipiterait des milliers de chômeurs à la rue...

Alors ? Sont-elles folles les familles du Siam campagnard ? Sont-ils cyniques à ce point les paysans du nord et de l'est qui, pour une prime de 1 500 baths (450 F), jettent leurs gosses dans les pattes d'intermédiaires chinois battant les provinces, racoleurs appointés de bétail humain ? Certes pas ; pauvres simplement, naïfs aussi ; ignorants des combines de Bangkok, prêts à croire les mirobolantes promesses des Chinois. D'entendre raconter ce genre d'histoire, l'envie vient tout de même d'y aller voir de plus près. Non point pour « enquêter » dans les campagnes — il y faudrait du temps, — mais pour « sentir » au moins le climat d'un de ces villages pourvoyeurs de petits esclaves impubères. J'ai donc pris le train pour Ubon et Varine, que sépare la rivière Moune, affluent du Mékong. Direction nord-est, en filant vers le point de rencontre des trois frontières Thaïlande-Laos-Cambodge ; une des régions les plus pauvres du pays.

∴

Au petit jour, arrivée à Varine, grosse bourgade rurale, dans un affairement de pousse-pousse, baluchons, paniers de fruits, vieilles femmes trottinantes. Un guide improvisé m'y attend, et je ne pouvais espérer mieux. Depuis des années, il « *tourne* » dans les villages, parlant le thaï, langue officielle, et le lao, plus couramment utilisé par les habitants d'ici, que seul le Mékong et la frontière politique séparent de leurs cousins germains laotiens. Ceux de Paksé, notamment, ville méridionale du Laos, sur laquelle régnait jadis — avant la révolution et le nouveau protectorat vietnamien — le prince Boum Oum, de sinistre mémoire. Poignée de main robuste et sourire prudent : mon « guide », dont je tairai le nom, a ce laconisme circonspect des gens « de terrain » vivant trop dans l'intimité quotidienne des paysans pour ne pas se méfier « a priori » des visiteurs pressés, arrivant l'esprit farci de concepts et prompts à généraliser leur découverte du « sous-développement ». J'étale aussitôt mes préjugés sur la table, les choses seront plus claires.

La Thaïlande est le premier exportateur de riz d'extrême Asie, deuxième à l'échelle mondiale. Or le quart de sa population (soit douze millions de personnes) vit avec 150 baths (45 F) par mois, au-dessous du *seuil officiel de pauvreté*. Plus de quatre millions d'enfants d'âge préscolaire sur les sept millions que compte le pays sont, de l'aveu même des experts gouvernementaux, menacés de malnutrition. Une situation qui empire d'année en année. Le Nord-Est, enfin, au bas de l'échelle statistique, envoie non seulement ses enfants trimer dans les « sweatshops » de Bangkok, mais exporte ses adolescents vers les grosses plantations de canne à sucre et de manioc du Sud. « De vrais camps de concentration, me dit-on à Varine. Avec gardes-chiourme et barbelés. » Voilà mes seuls « a priori ».

D'abord, un tour dans Varine. Surprise ! Avec ses rues à trottoir, son marché profus, ses boutiques proprettes, Varine tient plus de la sous-préfecture aveyronnaise que d'une quelconque désespérance asiatique. Des « gauchos » de seize ans sillonnent le macadam sur leur Honda cramoisie ; des jeunes filles en cheveux pédalent nonchalamment sur leur vélo, en battant des cils comme on savait le faire à Hué ou Vung-Tau (Vietnam). Des files d'enfants en uniforme net — short bleu, chemise blanche — attendent aux portes des écoles, tandis que passent, tout hérissés *de fanions, des camions remplis* de « scouts », chapeautés à la Baden-Powell. Tout respire apparemment cette sorte de bien-être en miniature que le Nord-Est asiatique agrémente toujours d'une politesse sucrée qui lui appartient en propre. Alors, heureuse la Thaïlande ? L'impression est évidemment fausse, on s'en aperçoit vite.

Cette prospérité de Varine, qui vous accueille impromptu, relève d'abord de l'artifice, ensuite du vampirisme économique. Le district hébergeait, hier encore, la base américaine *d'Ubon et ses quatre-vingt mille* G.I. Des milliers de dollars furent répandus ici en quelques années. Il en reste des traces. L'armée thaïlandaise, en outre, a pris le relais pour veiller sur les frontières, et Varine demeure une ville de garnison. Bien rares sont ici les habitants qui, fût-ce très indirectement, n'émargent point au budget militaire (le plus généreux en Thaïlande). La petite ville, en outre, comme c'est le cas dans tous les pays du tiers-monde « libéral », se nourrit et s'engraisse du pillage des campagnes. On verra qu'à 3 kilomètres les choses sont déjà moins roses.

A mieux regarder d'ailleurs, en écoutant les commentaires de qui vit sur place, se flairent déjà ces indéfinissables relents de moisi politique déjà humés ailleurs. Ces policiers, par exemple, qui tournent lentement dans la ville en paradant au volant de leurs grosses américaines au pare-brise fumé. « Les plus grands bandits du coin, laisse tomber le guide. Ils rançonnent tout le monde, prélèvent des bakchichs incroyables et exercent leur droit de cuissage sur la moindre femme qui fait appel à eux. » Corruption ? C'est peu dire. Toute la journée, j'entendrai parler de ces vénalités officielles, petites ou grandes ; terrain sur lequel le chef de province lui-même s'est taillé une réputation dont les échos arrivent jusqu'à Bangkok. Sous son vernis aimable, Varine sent mauvais...

Partons vers la campagne ! Les paysans, à l'évidence, sont les dindons éternels de cette farce trop connue. Un chiffre suffira à résumer la question. « En six ans, me dit l'ami résident, le coût de la vie a quadruplé sur les marchés. Le prix du paddy, en revanche, que l'on achète aux petits propriétaires, *est resté le même :* 2 baths (0,60 F) par kilo. » Faut-il beaucoup d'autres mots, dans le fond, pour évoquer crûment les « drames ruraux du tiers-monde » et cet échec des « révolutions vertes » dont les experts agronomes font de volumineux rapports dans les conférences internationales ? Autour de Varine, pas besoin de huit cents pages pour recevoir en pleine figure la tragique vérité. Pendant qu'à Bangkok affluent les capitaux multinationaux, poussent les palaces et tournent à plein les night-clubs, ici, à 500 kilomètres, les paysans guettent la mousson en comptant leurs kilos de riz. Comment font-elles, ces familles cramponnées à leur lopin de 20 raïs (3 hectares) avec des ribambelles d'enfants ? Pas de mystère. Toutes les histoires qu'on vous raconte ici parlent de pères endettés, d'usuriers chinois, de terres vendues à bas prix et de progéniture exilée vers la ville.

∴

Quoi d'étonnant ? Résiste-t-on bien longtemps, dans des conditions pareilles, au discours du *recruteur bien habillé* qui vous pose 2 000 baths (600 F) sur la table pour emmener l'un de vos fils travailler « à la ville ». A Bangkok, la moitié des entreprises paient froidement leurs ouvriers 20 baths par jour, alors que le salaire minimum officiel est de 50. Ignoble exploitation, certes. N'empêche qu'ici 20 baths font 10 kilos de riz. Par jour ! On doit garder ces chiffres en tête — obstinément — quand on circule dans les villages entourant Varine. La misère des campagnes, en effet, ne saute jamais aux yeux comme celle des bidonvilles urbains. Elle a ses pudeurs... Ici plus que nulle part ailleurs peut-être, où règne une saisissante harmonie entre la mosaïque des rizières, l'ocre du fleuve et ces maisons de bois au toit pointu, finement perchées sur leurs pilotis.

Silence et poussière... Les villages traversés paraissent morts. Quelques grand-mères somnolent sur les seuils ; trois poules déambulent le long du chemin ; un cochon noir se vautre dans la gadoue. A trop sautiller de ville en ville, on oubliait ces rythmes lents, impératifs, qui règlent des millions de vies loin des banlieues. Ceux des campagnes thaïlandaises paraissent encore fixés pour l'éternité. En ce moment, de fin juin à fin août, le repiquage du riz mobilise tous les bras valides. Les villages sont déserts et les écoles rurales sont fermées pour libérer les enfants qu'on charge de garder *les buffles*. Image répétée dans toute l'Asie que ces bambins minuscules, à califourchon sur les mastodontes couleur de terre, qu'ils mènent, comme pour jouer, vers le fleuve. Les familles, pendant ce temps-là, sont parties à pied dans les rizières, à plusieurs kilomètres. Repiquant, genoux dans l'eau du matin au soir — sauf autour de midi, quand le soleil incendie tout, — elles coucheront sur place des semaines durant, pour gagner du temps et épargner des forces. Trois bambous et quelques palmes : la hutte *est vite construite*.

Début septembre seulement, les villages retrouvent leur vie. Seuls les hommes retournent alors, tous les deux ou trois jours, aux rizières pour ces travaux menus — mais obsédants — qui maintiennent le niveau d'eau. Diguettes que l'on relève ; drainages attentifs... Sait-on que des centaines de millions d'hommes et de femmes, d'un bout à l'autre du monde, sont ainsi englués toute leur vie dans une activité unique, uniforme, qui est civilisation à elle toute seule : le grand cycle *du riz !*

Fin octobre ou début novembre — juste le temps de tremper et taper le jute, culture accessoire, — de nouveau les villages se vident. C'est la moisson. Des heures et des jours, courbés sur les marais, faucille à la main, en surveillant alentour pour que les « Phis » (« génies malins ») ne troublent pas le rite solennel des récoltes. On bat le paddy sur place et, pendant toute la cueuillette, le père de famille, au moins, dort d'un œil dans la rizière, la tête posée près de ces petites pyramides grisâtres. C'est l'époque où les voleurs rôdent dans les campagnes : un tas de riz vaut bien des nuits blanches, autour de Varine. Il est tellement long et difficile, le cycle du riz. Des jours, des nuits, des semaines, des mois et... 2 baths le kilo au bout de la route ! Qu'on se souvienne simplement : une masseuse de Bangkok en rapporte 20 000 (6 000 F) en un seul mois...

Arrive enfin février ! Riz vendu au commerçant chinois, provision faite et billets comptés, le bilan est maigre. Assez en tout cas pour vous jeter, désespéré, dans n'importe quelle révolution marxiste-léniniste et courir vers les maquis du P.C.I. qui tiennent quelques « zones libérées » le long du Mékong. La révolution ou la fête ? Cette alternative, qui produit les baratins éculés à *Saint-Germain-des-Prés*, n'est pas prise à la légère à deux pas du « Kampuchéa démocratique ».

∴

Les trois mois qui s'annoncent alors, jusqu'à fin avril, vont retentir dans tous les villages de « bouns » (fêtes) extravagantes. Elles auront cette allégresse tonitruante propre aux gens qui n'ont rien d'autre sous le soleil. On fait venir de village en village — après négociation serrée sur les prix — des troupes itinérantes, *troubadours, chanteurs, danseurs*. On loue à des agences de Varine de vieux westerns archi-rayés qu'on projettera à la queue-leu-leu devant des publics ravis d'avance. Cinq ou six films à la suite entre 9 heures du soir et 7 heures du matin. On danse en laissant filer plusieurs matins, beaucoup trop arrosés d'alcool de riz. Qu'importe ! Entre les mariages, le retour du fils, l'anniversaire de Bouddah, la fantaisie d'une pagode, il est bien assez de prétextes pour que la « boun » reprenne dix ou quinze fois avant les semailles de printemps. Et le redémarrage à son début du « cycle du riz ».

Peut-être serait-il plus sage, c'est vrai, de faire la révolution ? Les jeunes maquisards, qui viennent la nuit dans les villages, le répètent patiemment aux paysans depuis des années. Un détail leur rend aujourd'hui la tâche ardue. Tout près de Varine, le camp d'Ubon abrite quarante mille réfugiés vietnamiens, laotiens et khmers. Ils sont arrivés après *ces effrayantes odyssées* que l'histoire retiendra. Beaucoup sont morts en chemin. Eux parlent avec des mots bien différents de la « révolution ». Excusez-les, ils en arrivent...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(A suivre.)

(Voir le Monde *depuis le 3 août.)*

(1) *Newsweek* du 23 juillet 1979.

Le Monde

étranger

TCHAD

M. Goukouni Oueddeï président du nouveau « gouvernement transitoire »

Guerrier et fils de chef

Rien ne désignait M. Goukouni Oueddeï, chef du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), puis président du Conseil d'Etat provisoire de N'Djamena, à accéder aux plus hautes charges de l'Etat tchadien. Dans la rébellion, c'est son fils aîné que le Derdeï, chef politique et religieux du Tibesti, avait chargé, à partir de 1967, d'organiser la lutte dans les massifs montagneux de la pointe nord-ouest du Tchad, après les excès commis par les gendarmes du président Tombalbaye. M. Goukouni Oueddeï ne prit la tête de l'insurrection qu'après la mort du premier chef de la « deuxième armée » qui devait fournir par la suite son ossature au Frolinat. Le Derdeï devait d'ailleurs encore perdre trois autres fils, tués en 1968 et 1969, au cours de combats contre les soldats français.

Seul survivant, M. Goukouni Oueddeï devait se faire rapidement reconnaître par ses compagnons de lutte comme un habile chef de guerre et un farouche « partisan de l'unité ». Il est arrivé dans la capitale précédé de cette double réputation. La tradition ne lui permettant pas de succéder dans son magistère moral et politique au Derdeï, mort en exil en Libye, M. Goukouni Oueddeï conserve néanmoins quelque chose du prestige paternel. Cet homme mince et réservé fait figure de sage, ennemi de tout excès. Né en 1944 à Zouar, oasis du Tibesti, marié et père d'une petite fille, il a acquis par sa simplicité le respect de ses compagnons. Outre ses qualités de guerrier, les militants du Frolinat affirment apprécier son « sens de la tolérance », trait de caractère qui confine parfois, selon eux, à la naïveté : refusant de croire, dans le passé, aux trahisons de certains des responsables du mouvement, puis plus récemment à la tentative de scission des « prolibyens », M. Goukouni Oueddeï a parfois poussé la conciliation jusqu'à se mettre en péril. Ce fut le cas lorsqu'il rentra de Libye, dans des périodes de vive tension avec Tripoli, pour négocier la libération de militants arrêtés.

Discret, parfois jusqu'à l'effacement, le nouveau président du « gouvernement transitoire » ne cache pas son admiration pour les intellectuels et les orateurs. Regrettant de n'avoir pu faire que de brèves études, il aime à rappeler « *le mérite des lettrés qui ont sacrifié leurs travaux à la révolution* » et a toujours tenu pour secondaire le rôle des chefs militaires. Cette constante attitude d'humilité le pousse à mettre en avant ses alliés ou ses adversaires d'hier plus diplômés ou plus politiques. *Sa tâche lui permettra*-t-elle de partager l'autorité que ce guerrier, fils de chef, est appelé à exercer ?

Ph. D.

LE CONFLIT SAHARIEN

« Nous continuerons de faire appel à la France pour renforcer notre armée »

déclare le ministre des affaires étrangères mauritanien

La volonté de la Mauritanie d'observer une « *stricte neutralité* » dans le conflit du Sahara occidental a été réaffirmée par son ministre des affaires étrangères M. Abdallah, au cours d'une conférence de presse donnée à Dakar, mardi 21 août. La Mauritanie, a-t-il souligné, « *n'est pas partie prenante dans le conflit du Sahara et demande le respect de son intégrité territoriale et de sa stricte neutralité* ». Elle « *ne saurait accepter aucune tentative de déstabilisation sans réagir* ».

Le ministre a déclaré, en réponse à une question sur le maintien de la présence militaire française en Mauritanie, que les relations entre les deux pays sont « *bonnes* » *dans ce domaine*. Il a ajouté : « *Nous ferons en sorte que ces relations continuent, car il n'y a pas de raisons d'y mettre fin. La Mauritanie, pour assurer sa neutralité dans ce conflit, a besoin d'être forte, et fera donc appel à la France pour renforcer son armée. Elle fera appel à la France et à d'autres pays pour l'aider à garantir sa neutralité et son intégrité territoriale.* »

● *A Rabat*, le quotidien *Maroc Soir* a qualifié, mardi, de « *scandaleuse* » la déclaration au *Monde* du ministre espagnol des affaires étrangères, selon lequel le Sahara occidental « *demeure, comme il l'a toujours été, un territoire international* » (le *Monde* du 21 août).

Le journal s'indigne des propos du ministre espagnol, « *alors*, écrit-il, *que la Cour internationale de justice avait été formelle à ce sujet : au moment de la colonisation, le Sahara n'était pas un territoire sans maître* ». « *M. Oreja*, poursuit *Maroc Soir*, *n'a qu'à consulter les archives diplomatiques de son pays pour constater que le Sahara faisait partie intégrante du Maroc. On notera aussi la scandaleuse hypocrisie qui consiste à reconnaître un peuple sahraoui « en lutte » et un autre qui ne l'est pas.* »

● *A Alger*, l'éditorial du quotidien *El Moudjahid* a fustigé, mardi, le roi Hassan II pour son « *délire infurieux* » lors de sa conférence de presse de dimanche soir. Il estime que « *cette conférence de presse (...) est une pièce à conviction de choix quant à la nature réactionnaire, rétrograde mais aussi servile d'une monarchie qui s'acharne à vouloir aller à contre-courant de l'histoire* ».

L'éditorialiste assure que les « *maîtres à penser* » du roi du Maroc sont les « *colonialistes qui, hier encore, niaient l'existence du peuple algérien* », les « *racistes auxquels Hassan II a emprunté leur odieux langage* », les sionistes auxquels le roi a « *emprunté, depuis la « marche verte » de 1975, la pratique du fait accompli pour tenter de mener à bien ses visées expansionnistes* », enfin les impérialistes auxquels le souverain doit le « *mythe de la subversion communiste* ».

● *A Madrid*, la réaffirmation de la revendication de Ceuta et Melilla (enclaves espagnoles sur la côte marocaine) par le roi, dimanche, lors de la conférence de presse que le souverain a tenue à Fez, a été rejetée par le *ministère des affaires étrangères*. Un communiqué officiel « *constate que ce qui concerne ces villes espagnoles est une affaire interne* (à l'Espagne), *qui n'a pas de relation avec les autres thèmes abordés lors de la conférence de presse* ».

En réponse aux questions d'un journaliste, le souverain avait affirmé que, après la récupération de la partie du Sahara occidental administrée par la Mauritanie, les ultimes revendications territoriales du Maroc portaient sur Ceuta et Melilla. — (A.F.P., A.P.)

TOGO

ÉPILOGUE D'UNE INTRIGUE ROCAMBOLESQUE

Le « procès des mercenaires » s'ouvre à Lomé

Lomé. — Le procès public de quinze conjurés togolais s'ouvre jeudi 23 août à Lomé devant la Cour de sûreté de l'Etat. Huit d'entre eux, en fuite ou réfugiés politiques à l'étranger depuis de longues années, seront jugés par contumace. Ils sont accusés d'avoir, à des degrés divers, conspiré en vue d'assassiner, le 15 octobre 1977, le général Gnassingbe Eyadema, chef de l'Etat togolais, et de renverser son régime. Les cinq membres de la Cour de sûreté de l'Etat ont été désignés par le gouvernement. *Ce sont deux* magistrats civils et trois colonels.

De notre envoyé spécial

Selon toute vraisemblance, trois chefs d'accusation seront retenus contre les inculpés : détention d'armes de guerre (un à trois ans de prison), complot contre la sûreté de l'Etat (cinq ans à perpétuité), recrutement de mercenaires (peine capitale). Principal intermédiaire entre des mercenaires étrangers et les *conspirateurs sur place*, M. Emmanuel de Souza risque seul, semble-t-il, la mort, les « cerveaux » du complot résidant à l'étranger.

Alertée par l'opposition togolaise en exil, Amnesty International s'était inquiétée, *dans un communiqué en date du* 20 juillet, des conditions de déroulement de l'instruction et du procès. A l'invitation du gouvernement togolais, l'organisation humanitaire a délégué un observateur, M[e] Robert Durst, avocat du barreau de Paris. Celui-ci a pu, jusqu'à présent, *conduire sa mission sans* entrave.

Le « procès des mercenaires » constitue l'épilogue judiciaire d'une série de conspirations avortées, fertiles en coups de théâtre et où l'intrigue diplomatico-policière — mettant en jeu des personnages souvent médiocres — frise parfois le rocambolesque. On peut aujourd'hui reconstruire le scénario de ce complot, révélé début 1978 par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, grâce d'une part aux témoignages fournis par deux des mercenaires, le 25 août 1978, *devant le corps diplomatique* réuni au grand complet à Lomé, d'autre part aux aveux d'Emmanuel de Souza recueillis par la police togolaise en juin dernier.

Le premier acte de cette mauvaise pièce s'ouvre en février 1976. Ancien colonel de l'armée canadienne, ayant ensuite servi comme instructeur militaire au Ghana, Tom Finan, cinquante-sept ans, entre en contact à Hereford, base de l'armée de l'air britannique, avec quatre anciens membres du Special Air Service, une unité de paras-commandos. Il leur propose d'évaluer sur place les possibilités *d'assassiner le président* Eyadema et de mettre à bas son régime. Marché conclu, les quatre hommes séjournent au Togo et exécutent paisiblement leur contrat. On retrouvera beaucoup plus tard les traces de leur passage : formulaires d'entrée, fiches d'hôtel, etc. Mission accomplie, ils remettent leurs conclusions à Finan : l'opération, matériellement réalisable, estiment-ils, suppose cependant des complicités dans l'armée et un soutien populaire. Finan leur verse, à chacun, 10 000 livres.

Deuxième acte : en mai 1977, Finan *contacte à nouveau* les quatre Britanniques. Il les informe qu'une équipe de Togolais — mêlant civils et militaires — est disposée à participer au coup d'Etat. Finan leur propose donc de recruter un groupe de mercenaires. Ils déclinent l'offre, se déclarant « *occupés à la mise au point d'une autre opération* ». La tâche reviendra à deux de leurs anciens collègues, Norman Duggan et Bob Varey, qui, après un bref séjour au Togo, forment un commando de treize spécialistes.

Le coup est prévu pour juillet mais il n'aura jamais lieu. En *effet, dans l'avion qui les emmène* vers Zurich — d'où ils doivent gagner le Ghana, — deux des mercenaires, pris de boisson, attirent l'attention sur eux, en se querellant. A l'arrivée, la police suisse les interpelle, trouve dans leurs valises une matraque et une paire de cisailles pour barbelés, les réexpédie par le premier avion vers Londres où les officiers du Special Branch — avertis par hommes de main et rassemble les preuves de l'existence d'une « équipe d'assassins » dont tous les membres ont, notamment, ouvert des comptes bancaires leurs collègues suisses — les accueillent. Au cours d'une perquisition, la police britannique découvre la liste des treize dans les îles anglo-normandes. Du même coup, le complot est éventé.

Troisième acte : Finan — toujours lui — confie à Darkie Davidson et John Pace le soin de recruter une nouvelle équipe. Commando, cette fois, fort cosmopolite, qui comprend notamment deux Américains, deux Italiens, un Irlandais et un Sud-Coréen. En septembre 1977, ceux-ci se rendent à Lomé, pour un repérage des lieux de l'attentat. Ils dressent des plans, prennent des photos, inspectent des armes. L'opération fut programmée pour le 15 octobre. Après l'attaque de la voiture présidentielle et l'assassinat du chef de l'Etat, un groupe de soutien devait débarquer à l'aéroport de Lomé. Une junte dirigée par des officiers complices aurait pris le pouvoir puis fait appel à l'assistance militaire du Ghana. Le général Acheampong, chef de l'Etat ghanéen à l'époque, aurait alors envoyé à Lomé un régiment blindé en attendant l'arrivée par avion d'un nouveau président du Togo et de son équipe. Aux yeux de l'opinion internationale, l'honneur du Ghana — se contentant de répondre aux demandes des nouvelles autorités togolaises — eût été sauf.

Un mercenaire « à table »

Le général Eyadema nous raconte la suite : « *Deux jours avant la date prévue pour mon assassinat, l'ambassadeur américain, prévenu par les services secrets britanniques, m'a informé de ce qui se tramait. J'ai gardé le secret. Le lendemain, j'ai eu confirmation du complot par une autre source. Après avoir consigné les troupes, j'ai informé l'état-major. Nous avons veillé toute la nuit. Rien ne s'est passé.* » Conscients de la mise au jour de la conspiration, les mercenaires, regroupés depuis plusieurs jours dans un hôtel de Tema, près d'Accra, avaient annulé le projet à la dernière minute. Vint ensuite la découverte de munitions dans un faux puisard *et de quelques armes dans* la lagune, près de Lomé.

Furieux de ne pas avoir — semble-t-il — été suffisamment dédommagé par les commanditaires de l'opération, l'un des mercenaires, David Tomkins, expert en explosifs, se présentera, quelques mois plus tard, à l'ambassade du Togo à Bruxelles, en s'affirmant disposé à fournir de précieuses informations sur cette affaire. Sans doute obtint-il, comme l'indiquent des sources concordantes à Lomé, en échange de ce fier service, le paiement d'une forte somme d'argent et des assurances quant à son propre sort. Toujours est-il que le 25 août 1978, Tomkins dévoile, par le menu, les arcanes du complot devant les ambassadeurs en poste à Lomé avant de quitter le Togo sans être le moins du monde inquiété. Nous avons écouté cette *confession, longue de près de trois* heures, où le mercenaire, assisté d'un interprète, révèle notamment que les deux artisans — et financiers — de la conjuration sont MM. Gilchrist et Bonito Olympio, fils de l'ancien président togolais Sylvanus Olympio, assassiné lors du coup d'Etat militaire de 1963.

Dernier épisode de cette tortueuse affaire : dans la nuit du 2 au 3 juin dernier, deux des principaux conspirateurs, réfugiés à Accra, Emmanuel de Souza et Teyi Lawson, sont arrêtés par la police ghanéenne et livrés aux autorités togolaises. Il ne s'agissait pas exactement d'un « kidnapping », ainsi que l'affirmera plus tard Amnesty International. La vérité est beaucoup plus simple, comme nous l'a confirmé le général Eyadema : « *Le président Akuffo*, dit-il, *nous avait demandé, lors de sa visite au Togo, de libérer une trentaine de Ghanéens détenus chez nous. J'ai donné mon accord, à condition que la police ghanéenne nous livre les deux comploteurs togolais.* » On ne peut être plus clair.

Depuis lors, Emmanuel de Souza a fait des aveux complets. Que risquent les accusés ? Il n'est guère douteux que les principaux conjurés — Gilchrist, Bonito Olympio et le colonel Merlaud-Lawson — seront condamnés à mort par contumace (deux d'entre eux vivent à Paris). Pour les autres, toute prédiction est hasardeuse dans un pays sans Constitution, sans lois et où le chef de l'Etat gouverne depuis treize ans à coup de décrets. Seul Emmanuel de Souza risque sa tête, si l'accusation de « recrutement de mercenaires » est retenue contre lui. Les journalistes qui ont accepté de rencontrer les détenus assurent que ceux-ci paraissaient ne pas avoir été maltraités.

Cependant, Amnesty International estime que pendant l'instruction, les droits de la défense n'ont pas été respectés. Les prévenus n'ont pas bénéficié de l'assistance d'un avocat. On ignorait encore, à la veille du procès, *si leurs défenseurs seraient choi*sis par leurs familles ou commis d'office.

De vieilles querelles

Dans cette affaire, au-delà des méandres de l'intrigue, résumée ici à grands traits — certaines péripéties relatives à l'acheminement ou à la découverte des armes destinées aux mercenaires ne dépareraient pas le scénario d'un bon roman policier, — c'est la signification ethno-politique du complot et de ses conséquences qui importe. Comment ne pas *évoquer, à cet égard, le vieux* conflit entre Nord et Sud, lourd héritage des aberrants découpages frontaliers du colonisateur et qui resurgit périodiquement depuis l'indépendance ? Les quinze accusés sont originaires de la région côtière, dans un pays dont le président, parvenu au pouvoir par la force, incarne, qu'on le veuille ou non, la « revanche » des populations du Nord sur les élites du Sud.

Certes, le général Eyadema proclame sans relâche son désir de consolider l'unité nationale. « *Notre pays est trop petit pour s'offrir le luxe de querelles régionales* », disent à tout instant les responsables togolais. Il est vrai aussi que, si l'armée comprend une écrasante majorité de nordistes — autre legs du passé, la carrière des armes ayant longtemps représenté pour ces derniers la plus sûre méthode d'ascension sociale, — le gouvernement regroupe à égalité ministres du Nord et du Sud, les seuls membres de l'ethnie sudiste des Ewés disposant de quatre portefeuilles. Plusieurs sudistes occupent des fonctions dirigeantes au sein du Rassemblement du peuple togolais, le parti unique. L'interprétation « clanique » du complot des mercenaires fournie par les autorités — « *Les fils Olympio veulent venger leur père* » — contient une large part de vérité. Pourquoi dès lors menacer d'en faire payer le prix à tous les membres des grandes familles du Sud ?

Le 3 février dernier, avant même les aveux d'Emmanuel de Souza, le bureau politique du parti adoptait une résolution recommandant que les apparentés aux trois grandes familles citées plus haut soient déchus de leur nationalité. Faisant, semble-t-il, machine arrière, le général Eyadema assure aujourd'hui que seules les personnes impliquées dans le complot des mercenaires seraient concernées par une telle mesure. Les membres des familles intéressées ne sont pas rassurés pour autant. Il y a quelques semaines, *Togo presse*, le quotidien de Lomé, fustigeait à longueur d'éditoriaux vengeurs « *les Olympio, de Souza, Lawson et consorts... ces faux Togolais... porteurs de noms étrangers* ». « *Sylvanus Olympio, négrier, fils de négrier*, ajoutait le journal, *gérait le pays en propriété personnelle et n'avait pour seul idéal que de lui extirper sa substantifique moelle* ».

Lors d'un « séminaire national de formation politique des cadres » organisé à Lomé au début d'août, plusieurs interventions dépeignaient sous les traits les plus sinistres le règne du premier président togolais, « *cet afro-brésilien fervent admirateur du colonisateur* ». De son côté, le général Eyadema maintient que son prédécesseur — issu pourtant d'une famille installée dans le territoire de l'actuel Togo depuis un siècle et demi — « *était un étranger* ». De tels excès de langage aux connotations chauvines, voire racistes, où se trouvent l'amalgame et la provocation des vieux démons enfouis dans la mémoire collective du peuple togolais ne semblent guère de de nature à consolider l'unité nationale, objectif proclamé des dirigeants de Lomé.

J.-P. LANGELLIER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA PREMIERE MISSION MILITAIRE SOVIETIQUE à visiter l'Argentine est arrivée mardi 21 août à Buenos-Aires pour un séjour d'une semaine. Les autorités espèrent signer un accord d'assistance militaire. L'Argentine achète des armes à la France, à la Grande-Bretagne, à Israël et à l'Espagne depuis que le gouvernement américain a suspendu ses ventes d'armements en 1978, en signe de protestation contre les violations des droits de l'homme par le régime militaire. — (A.P.)

Colombie

● L'ANCIEN DIRECTEUR DE LA SOCIETE AUTOMOBILE FRANCO - COLOMBIENNE SOFASA (montage de véhicules Renault), M. Philippe Henri Grasse, a été arrêté par la police colombienne, lundi dernier, apprend-on à Bogota, le mercredi 22 août. M. Grasse, qui avait démissionné de son poste il y a quelques semaines, *a été arrêté* à l'aéroport alors qu'il s'apprêtait à prendre l'avion pour l'Europe. Il serait impliqué dans une affaire de falsification de documents administratifs portant, selon les services de contrôle fiscal, sur la « disparition de 12 millions de pesos colombiens » (300 000 dollars). Cette affaire fait l'objet d'une enquête depuis un mois. — (A.F.P.)

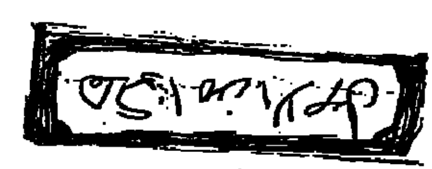
● AU MOINS SOIXANTE PERSONNES, dont un avocat, des ouvriers et des étudiants, soupçonnées d'entretenir des relations avec des mouvements extrémistes, ont été arrêtées mardi 21 août à Bogota. De bonne source, on ajoute que deux dirigeants syndicalistes ont été appréhendés pour les mêmes raisons à Bucaramanga. De nombreuses perquisitions ont en outre été effectuées par les services secrets militaires à Bogota.

Ouganda

● DEUX MOUVEMENTS OUGANDAIS D'OPPOSITION, installés en Zambie, le Congrès des peuples ougandais (U.P.C.) et le Groupe de libération de l'Ouganda (U.L.G.), ont adressé, mardi 21 août, un message de protestation au président ougandais, M. Godfrey Binaisa, dans lequel ils accusent le Front national de libération de l'Ouganda d'exercer une « dictature ». — (A.F.P.)

R.D.A.

● UN JOURNALISTE OUEST-ALLEMAND, M. Peter Felten, photographe de presse âgé de trente-cinq ans, a été arrêté, mardi 21 août, à Berlin-Est. Selon les autorités est-allemandes, il se livrait à l'espionnage au profit de la R.F.A., et risque, de ce fait, une condamnation à cinq ans de prison au moins. — (A.F.P.)



EUROPE

La Tchécoslovaquie à la recherche du temps perdu

III. — Un maillon solide du «camp»

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Après avoir décrit l'évolution interne de la société tchécoslovaque, où un fossé d'indifférence se creuse entre une masse apathique et une minorité activiste de défenseurs des droits de l'homme, ainsi que les effets du blocage politique sur la situation économique (« le Monde » des 21 et 22 août), Manuel Lucbert examine la position de ce pays dans l'arène internationale.

Prague. — Il y a des gestes qui ne trompent pas. Lorsqu'au printemps de l'année dernière, le monde apprit que le premier cosmonaute étranger autorisé par les Soviétiques à monter à bord d'un de leurs vaisseaux spatiaux était un citoyen tchécoslovaque, la conclusion s'imposa d'elle-même : dix ans après l'écrasement du « printemps de Prague », l'U.R.S.S. continue d'accorder une place primordiale, au sein du pacte de Varsovie, à ses relations avec la Tchécoslovaquie, arrachée *in extremis*, en 1968, aux pattes griffues du « révisionnisme » et de la « contre-révolution ». De Berlin-Est à Sofia, où l'on rêve aussi d'être reconnu comme le meilleur élève de la classe, ce choix dut faire bien des envieux.

Plus récemment, les Soviétiques ont donné, au moment de la visite de M. Kossyguine à Prague, à la mi-mai, une nouvelle indication sur le rôle qu'ils entendent jouer par le régime de M. Husak. Aux termes des accords passés entre le chef du gouvernement soviétique et son collègue, M. Strougal, la Tchécoslovaquie deviendra, dans les prochaines années, le principal fournisseur de réacteurs de centrales nucléaires des pays socialistes. D'ici à 1985, les usines Skoda de Pilsen, restructurées pour répondre à leur nouvelle mission, doivent livrer dix-neuf réacteurs aux membres du Comecon, l'organisation de coopération économique placée sous la houlette de Moscou.

L'histoire connaît parfois des retournements de situation surprenants. Lorsqu'il y a une vingtaine d'années, les économistes tchèques, faisant valoir la richesse en uranium du pays (réserves estimées à deux cents ans) voulurent développer une puissante industrie nucléaire à des fins pacifiques, ils se heurtèrent à un veto des Soviétiques. Ceux-ci arguèrent à l'époque que leurs ressources pétrolières seraient pendant longtemps largement suffisants pour subvenir aux besoins de leurs alliés. Aujourd'hui, Moscou se fait tirer l'oreille pour augmenter ses quotas de livraison d'« or noir » aux pays du Comecon. Au cours du prochain plan quinquennal (1981-1985), les ventes de produits énergétiques par l'U.R.S.S. à ses partenaires ne croîtront que de 20 %, alors que pendant l'actuel quinquennat une augmentation de 54 % est prévue que, de 1971 à 1975, on avait assisté à un doublement.

Sous la contrainte de la nécessité, l'U.R.S.S. est amenée à accorder à son alliée, en 1979, ce qu'elle lui avait refusé naguère. Entre-temps, il est vrai, certaines choses ont changé en Tchécoslovaquie. D'Antonin Novotny, évincé de la direction du P.C. par les réformateurs en janvier 1968, les Soviétiques n'avaient jamais pu obtenir qu'il donne son aval au stationnement de leurs troupes dans son pays. L'« aide internationaliste » apportée par Moscou à son alliée fléchissante, en août 1968, sous la forme de cinq cent mille hommes de troupe et d'une armée de tanks, régla *ipso facto* le problème. La Tchécoslovaquie est aujourd'hui, plus que jamais, personne ne le nie, « *un maillon solide de la communauté socialiste* ».

Au sein du pacte de Varsovie et du Comecon, les dirigeants de Prague plaident, sans se faire prier, la cause du « *renforcement croissant de l'unité et de la cohésion* ». Dans le mouvement communiste, ils sont au premier rang pour villipender la moindre hérésie. Au mois de mars 1977, M. Vasil Bilak, le numéro deux du régime, dans un rapport devant le comité central qui ne fut jamais publié, accusait les partis « eurocommunistes » de « trahison ». Et, au mois de décembre dernier, *Rude Pravo*, l'organe du P.C., restait dans la note en écrivant que « *l'eurocommunisme est un parasite sur le corps du mouvement révolutionnaire* ». Dans aucune autre capitale du « camp », sauf peut-être de temps à autre à Sofia, on ne se hasarderait à émettre des jugements aussi cinglants.

Une certaine gêne

Pourtant, malgré ces marques de loyauté inconditionnelle, il reste toujours entre Prague et Moscou, onze ans après ce que M. Bilak appelle la « prétendue intervention militaire » soviétique, une certaine gêne. Le 21 août continue d'être fêté chaque année dans la presse comme une défaite décisive des forces « contre-révolutionnaires ». Mais, lorsque M. Brejnev se rendit l'an dernier dans la capitale tchécoslovaque, il préféra venir en juin plutôt qu'en août. C'est que, malgré la « normalisation », la situation intérieure est loin d'être stabilisée. A ce jour, les dirigeants actuels n'ont manifesté à l'égard des hommes de 1968 ni geste de pardon ni volonté d'intégration.

Or il n'est pas sûr qu'une politique aussi rigide soit faite pour rassurer les Soviétiques. Ceux-ci ne sont assurément pas prêts à accorder à la Tchécoslovaquie, pays situé à la périphérie du « camp » et par là même particulièrement exposé, les libertés qu'ils tolèrent en Pologne ou en Hongrie. Mais, à partir du moment où leurs intérêts stratégiques sont assurés, et c'est aujourd'hui le cas, seraient-ils complètement hostiles à un relâchement de la pression susceptible de prévenir de nouveaux soubresauts ?

Inversement, l'actuelle direction en place à Prague ou du moins certains groupes en son sein donnent parfois l'impression par leur comportement de ne pas suivre sans réticence la politique de détente de l'U.R.S.S. La conférence d'Helsinki est considérée ici comme un « point culminant », et on ne semble pas mécontent d'avoir, depuis lors, redescendu la pente de quelques stations. L'arrestation à Prague, quinze jours avant la rencontre Carter-Brejnev à Vienne, de dix responsables de la Charte 77, a été l'un des contre-feux les plus visibles disposés pour couper court dans la population à tout sentiment d'euphorie devant ce qu'elle aurait pu considérer comme une vigoureuse relance de la détente. A cet égard, il existe une convergence d'intérêts entre les dirigeants de Prague et ceux de Berlin-Est. Tout aussi peu sûrs de l'adhésion populaire à leur régime, ils croient, les uns et les autres, qu'il leur faut maintenir un harcèlement policier et idéologique pour empêcher la naissance d'illusions inutiles.

L'intérêt que l'on montre à Prague envers l'idée d'une conférence européenne sur le désarmement reflète en partie ce genre de préoccupation. Certes, comme d'autres pays de l'Est, la Tchécoslovaquie ressent le poids croissant des dépenses militaires comme une entrave à son développement économique. M. Strougal, le chef du gouvernement, l'avait ouvertement déploré dans sa déclaration ministérielle en avril 1978.

Oublier les suites d'Helsinki

Mais cette conférence, dont on sait pertinemment qu'il faudra des années avant qu'elle ne se réunisse et qu'elle ne donne des résultats, présente pour la diplomatie tchécoslovaque nombre d'avantages. Elle pourra être utilisée, à l'occasion, pour détourner l'attention des suites de la conférence d'Helsinki (réunion de Madrid prévue pour l'an prochain). En même temps, malgré les dénégations à ce sujet, elle vide de sa composante militaire le processus de coopération amorcé voilà quatre ans dans la capitale finlandaise. Or, il est clair que si les questions, dites humanitaires devaient être, à Madrid, comme elles le furent à Belgrade en 1977, au centre des débats, les pays communistes ne feront rien pour favoriser le succès de cette réunion. Il est significatif déjà que les pays du pacte de Varsovie proposent que la conférence sur le désarmement se tienne à un niveau politique, alors qu'ils ne pensent pas pour le moment que cela soit nécessaire pour la rencontre de Madrid.

Les sentiments mêlés qu'éprouve la diplomatie tchécoslovaque devant la dynamique de la détente expliquent pour une large part la lenteur avec laquelle elle s'est employée, au cours de la dernière décennie, à « normaliser » ses relations avec les pays occidentaux. A l'exception de la Finlande et de l'Allemagne fédérale, un important partenaire commercial, M. Husak n'a visité depuis 1969 aucun pays occidental. D'une façon générale, il voyage d'ailleurs assez peu.

M. Chnoupek, le ministre des affaires étrangères, se montre nettement plus actif, et certains des jalons qu'il pose pourraient fournir dans un avenir indéterminé le canevas d'une diplomatie plus « personnalisée ». Ainsi, cette année, il s'est rendu en Espagne pour la première fois depuis le rétablissement des relations diplomatiques en 1977, et il rentre d'une tournée inattendue dans plusieurs pays asiatiques (Thaïlande, Indonésie, Philippines). L'an dernier et au printemps 1979, il avait fait une incursion remarquée sur le continent africain.

Sur un plan plus régional, le chef de la diplomatie tchécoslovaque met un soin particulier à améliorer les rapports avec le voisin autrichien, dans l'espoir peut-être qu'ils puissent servir à modifier l'image de la Tchécoslovaquie auprès d'autres pays occidentaux. Mais cette voie n'est pas dépourvue d'embûches, comme l'ont montré les « malentendus » grotesques (qu'ils soient volontaires ou non) qui se sont produits autour de la visite du cardinal Tomasek, au mois de mai à Salzbourg. Il fallut, pour que le cardinal obtienne son visa de sortie — qu'il s'était vu d'abord refuser — une protestation énergique de M. Pahr, le ministre autrichien des affaires étrangères, et, en coulisse, une intervention ferme du président de la République, M. Kirchschlaeger.

Quant aux relations avec la France, elles sont moroses, mais une visite de M. Jean François-Poncet à Prague est envisagée d'ici la fin de l'année. Sur le plan des échanges commerciaux, notre pays se situe, parmi les partenaires occidentaux, à la septième place, loin derrière l'Allemagne fédérale. Pour l'avenir, on n'exclut pas, du côté tchécoslovaque, certains progrès, mais on ne croit pas à un démarrage spectaculaire.

Au demeurant, le régime de M. Husak souhaite-t-il faire quoi que ce soit qui signifierait, de façon frappante, aux opinions publiques occidentales, une inflexion de la ligne suivie depuis dix ans ? La plupart des membres de l'équipe dirigeante actuelle sont encore trop hantés par la « grande peur » de 1968 pour se mettre soudain à courir après leur ombre. Ici ou là, quelques tentatives sont faites timidement pour sortir du sillon. Mais qu'elles soient insuffisantes pour percer le mur opaque de l'avenir, rien ne le dit sans doute mieux que cette réplique faite en 1975 par l'écrivain Jiri Hanzelka et par son collègue Miroslav Zikmund au journaliste Jiri Lederer (emprisonné en 1977), qui leur demandait quand, à leur avis, un livre d'eux pourrait paraître normalement en Tchécoslovaquie : « *Il nous serait plus facile de dire quand une fusée soviétique ou américaine s'envolera vers la planète Mars que de répondre à cette question.* » (1).

FIN

(1) Jiri Lederer, *Tschechische Gespraeche (Entretiens avec seize écrivains tchèques)*, Rowohlt Verlag, 1979. Hanzelka et Zikmund sont des auteurs très populaires pour leurs relations de voyage dans différents pays.

« RUDE PRAVO » ACCUSE LA CHINE D'UTILISER SON PÉTROLE A DES FINS POLITIQUES

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — « La Chine essaie d'utiliser son pétrole pour atteindre des buts hégémoniques ». *Cette accusation vient d'être portée par* Rude Pravo, *l'organe central du P.C. tchécoslovaque. Selon le journal, les Chinois jouent du fait qu'ils disposent de riches réserves d'or noir pour se livrer au dumping et à une politique* « d'exploitation et de pression » *envers les pays importateurs du Sud-Est asiatique.*

Certes, la production de pétrole en Chine a augmenté très vite, après l'instauration du pouvoir communiste en 1949, note le Rude Pravo, *qui ne manque pas d'ajouter que ce développement fut possible* « grâce à l'aide de l'Union soviétique » ; *mais, avec une sorte de joie maligne, le journal lance à Pékin cet avertissement :* « Ces dernières années, le rythme de l'activité dans cette branche s'est considérablement ralenti et il est possible que cet important exportateur de pétrole devienne, vers le milieu des années 80, un importateur. »

Le Rude Pravo *affirme enfin que sa politique pétrolière pousse la Chine à pratiquer un* « expansionnisme territorial dangereux » *envers le Vietnam, le Japon et même la Corée du Sud.* — M. L.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Portugal

UN INDUSTRIEL EST TUÉ DANS UNE EMBUSCADE

Porto *(A.F.P.)*. — Un riche industriel de Penafiel (nord du Portugal), M. Joaquim Ferreira Torres, a été tué, mardi matin 21 août, de deux rafales de mitraillette tirées sur sa voiture, a annoncé la police (nos dernières éditions du 22 août).

Selon la police de Porto, M. Torres pourrait avoir été victime de trafiquants de devises et de diamants. Sa fortune pourrait en effet provenir du commerce des diamants avec l'ex-Katanga (aujourd'hui la province du Shaba au Zaïre). M. Torres avait été l'ami intime de l'ancien leader katangais, Moïse Tschombe, dont il fut le représentant au Portugal. La police oriente aussi ses recherches auprès d'un groupe terroriste d'extrême droite, Rede Bombista, dont M. Torres était le financier. Le nom de l'industriel avait été souvent cité au cours du procès, en juillet 1978, des poseurs de bombes appartenant à cette organisation. Le jugement a été cassé et un nouveau procès doit avoir lieu.

Pays-Bas

Les passagers clandestins du « Samjohn Govenor » ont-ils été jetés par dessus bord ?

Correspondance

Amsterdam. — *Une enquête a été ouverte mardi 21 août, à la suite de déclarations faites par des membres de l'équipage du cargo libérien* Samjohn Govenor, *ancré dans le port de Rotterdam. Selon ces déclarations, des officiers grecs du cargo auraient, par deux fois, jeté des passagers clandestins par-dessus bord, en pleine mer.*

Les inspecteurs sont notamment à la recherche de l'ancien capitaine et de l'ancien second, qui seraient, selon les témoins, les principaux responsables. Les deux officiers ont quitté le navire dans le port grec du Pirée, où le cargo a fait escale avant de gagner Rotterdam.

Selon le nouveau capitaine du Samjohn Govenor, *les membres de l'équipage, provenant de Sri-Lanka, n'ont raconté cette histoire que par rancune, en raison d'un différend qui les oppose à la compagnie et qui porte sur une question de salaires. Mais M. Altena, représentant du syndicat international des transports (I.T.F.), qui a découvert l'affaire, a parlé de « meurtres ». Selon lui, les passagers clandestins, qui seraient de nationalité indonésienne et nigérienne, n'avaient aucune chance de rejoindre la côte.*

L'armateur a interdit au Samjohn Govenor *de quitter le port de Rotterdam avant la fin de l'enquête. Les autorités néerlandaises, prévenues par M. Altensa, ont décidé de ne pas intervenir, étant donné que les faits se sont déroulés en dehors des eaux territoriales et à bord d'un navire étranger.*

M. B.

ASIE

Les ambitions nucléaires du Pakistan

Une « filière britannique » ?

Le Pakistan a obtenu du matériel servant à la construction d'une usine nucléaire — où il serait en train de mettre au point une bombe atomique — grâce à une « filière » anglaise, révèle, ce mercredi 22 août, le quotidien britannique Financial Times. *Ce matériel est livré au Pakistan par l'intermédiaire d'une firme d'import-export de Swansea, la société Weargate, dont 66 % des actions appartiennent à M. et Mme Abdus Salam. Ces personnes dirigent aussi la société Source Reliance International domiciliée à Londres et à laquelle deux anciens officiers travaillant pour la Commission de l'énergie atomique pakistanaise avaient rendu une longue visite l'an dernier.*

La société Weargate avait tenté de livrer au Pakistan, en 1978, des modificateurs de fréquence utilisés par les ultra-centrifugeuses à gaz servant à l'enrichissement de l'uranium. Londres avait alors, à l'instigation d'un député travailliste, refusé d'accorder la licence d'exportation. Ces pièces ont été commandées par l'intermédiaire de la R.F.A. D'autres équipements ont été achetés dans plusieurs pays européens, dont la Suisse.

En dépit des dénégations officielles d'Islamabad — le chef de l'Etat, le général Zia, a encore démenti, lundi, que son pays s'apprêtait à faire exploser une bombe atomique, — plusieurs pays, dont les Etats-Unis et l'Inde voisine, s'inquiètent des ambitions nucléaires pakistanaises. L'attitude des responsables pakistanais ces derniers temps n'a rien fait pour calmer ces craintes : installation de batteries de missiles autour des installations nucléaires, agression d'inconnus contre deux diplomates français et un journaliste britannique du Financial Times, *soupçonnés de s'intéresser de trop près au centre nucléaire de Kahuta, disparition des Pays-Bas puis retour au Pakistan d'un ingénieur nucléaire pakistanais, M. A.Q. Khan, qui serait parti en emportant des plans secrets* (le Monde *du 18 août, des 1er-2 juillet et des 23, 28 et 29 juin).*

Par ailleurs, une campagne de presse a été déclenchée, cette semaine, par la presse pakistanaise, contre la fille de l'ancien premier ministre, Zulfical Ali Bhutto, pendu le 4 avril dernier. Mlle Benazir Bhutto, qui est considérée comme la personnalité la plus capable de mener avec succès le Parti du peuple pakistanais (P.P.P.) de son père lors des prochaines élections du 17 novembre, est accusée d'avoir demandé l'aide des Etats-Unis en faveur d'Ali Bhutto en échange d'un renoncement du Pakistan à l'arme nucléaire. Selon le correspondant de l'A.F.P., les observateurs en poste à Islamabad estiment toutefois que les documents publiés n'apportent aucune preuve d'un tel complot.

Chine

SELON UN JOURNAL JAPONAIS

Le procès de la « bande des quatre » aurait lieu avant la fin de l'année

Le procès de la « bande des quatre » pourrait avoir lieu avant la fin de l'année en présence d'invités étrangers, a affirmé ce mercredi 22 août le quotidien japonais *Mainichi*. La décision de juger la veuve de Mao Tsé-toung, Mme Jiang Qing, et trois autres anciens membres du bureau politique du P.C. chinois, MM. Wang Hongwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan, arrêtés le 6 octobre 1976, aurait été prise par le Comité central. Selon le correspondant à Pékin du journal japonais, les « quatre » ne seraient pas condamnés à mort car « *ils ont fait une sévère autocritique* ». La présente campagne contre les « *ultra-gauchistes irréductibles* » dans la presse chinoise aurait pour but de préparer l'opinion à ce procès.

Cette campagne a toutefois pris une allure de règlement de comptes au sein de la direction actuelle, avec l'affichage, mardi 21 août, sur le « *mur de la démocratie* » à Pékin de deux *dazibaos* accusant M. Wang Dongxing, vice-président du P.C.C. d'avoir « *détourné* » une somme équivalant à 21 millions de francs pour se faire construire une somptueuse résidence à Zhongnanhai, où vivent les principaux responsables chinois. La première de ces affiches, signées par le mouvement contestataire Printemps de Pékin, affirme que cette résidence comportait « *onze appartements de luxe et un cinéma* ». La seconde assure : « *En Chine, il y a des milliers de gens comme Wang, qui violent la loi et la discipline et qui s'octroient des privilèges* ».

Les forces de sécurité, d'ordinaire très vigilantes, ont laissé intacts ces *dazibaos*. Elles n'ont pas non plus empêché le placardage d'une autre affiche, signée du pseudonyme de Yi Cang — qui serait une haute personnalité du P.C.C. — demandant de mettre fin définitivement à la pratique de la torture des prisonniers politiques. L'auteur évoque en outre son séjour dans la prison de Changping, aux environs de Pékin, dite « prison n° 1 de Chincheng », où il a été incarcéré dans la même cellule que l'ancien maire de Pékin, M. Peng Zhen, et de l'ancien vice-premier ministre, M. Bo Yibo, tous deux réhabilités. — *(U.P.I., A.F.P., A.P.)*

Cambodge

Paris confirme que le prince Sihanouk serait soumis, en France, à « l'obligation de réserve »

« *Le gouvernement français n'a pas mis de conditions particulières à la venue en France du prince Sihanouk* », a déclaré, mardi 21 août, le porte-parole du Quai d'Orsay, en réponse aux déclarations du prince annonçant son refus de se rendre en France à cause de l'attitude « *réticente* » de Paris à son égard. Paris, avait-il ajouté (*le Monde* du 16 août), redoutant de « *déplaire* » à Pékin, Hanoï et Moscou, avait informé l'ambassade vietnamienne de sa décision de lui donner un visa. Le porte-parole a affirmé qu'il n'y avait pas eu de concertation avec le gouvernement vietnamien, la décision ayant été prise le 4 août, à la veille de la rencontre entre M. François-Poncet et M. Vo Van Sung, ambassadeur à Paris. « *Il n'y a pas d'autres conditions à un séjour du prince Sihanouk que celles auxquelles sont soumis tous les étrangers en France, à savoir notamment l'obligation de réserve* », a-t-il précisé.

A Phnom-Penh, M. Hun Sen, le chef de la diplomatie du régime de M. Heng Samrin, a affirmé, mardi, au cours d'une conférence de presse, son opposition à toutes « *élections générales avec la participation de Sihanouk, In Tam, Pol Pot et consorts. Sihanouk,* a-t-il ajouté, *ne joue actuellement aucun rôle au Cambodge, étant réduit au rôle d'atout entre les mains des expansionnistes de Pékin* ».

● *A Paris*, l'Association générale des Khmers à l'étranger, A.G.K.E. (45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris), a dénoncé, dans un communiqué publié lundi, les accusations « *sournoises* » — émanant sans doute d'autres milieux de réfugiés khmers — selon lesquelles elle aurait « *pactisé avec les Khmers rouges afin de mener une action contre les colonialistes nord-vietnamiens et leurs valets* ». L'A.G.K.E. réaffirme publiquement sa condamnation de la politique de « *génocide* » de M. Pol Pot.

Enfin, à la suite de la publication du « *Bulletin de l'étranger* » du 21 août, nous avons reçu de M. Chum Sirath, vice-président du Comité « *du riz pour le Cambodge* » et membre du comité de préparation du congrès des réfugiés khmers, qui devrait se tenir prochainement en Belgique, un « *démenti formel* » à l'affirmation selon laquelle les partisans du prince Sihanouk sont « divisés » et « *commencent déjà à se disputer des postes hypothétiques* ». Toutefois, le prince Sihanouk a lui-même déclaré dans une interview publiée par *Libération* du 20 août : « *les réfugiés khmers, surtout en France, sont à l'heure actuelle plus divisés que jamais, et cette division en innombrables clans et factions empêche toute action constructive de ma part* ».

PROCHE-ORIENT

Iran

Le séjour et les activités des journalistes étrangers sont sévèrement réglementés

Cinq journalistes occidentaux — un Français, deux Anglais et deux Allemands de l'Ouest — ont été expulsés d'Iran le mardi 21 août. D'autre part, quarante-quatre publications, paraissant à Téhéran ou en province, ont été fermées au cours de ces derniers jours.

« La presse en Iran a perdu sa raison d'être », écrit l'éditorialiste d'« Iran libre », mensuel de tendance monarchiste qui est paru à Paris mardi, pour la première fois. D'autre part, dans une interview diffusée par TF 1, mardi soir, M. Chapour Bakhtiar a déclaré qu'il pourra compter « *sur l'appui éventuel de* l'armée iranienne » dans un avenir « pas très lointain ». Si l'armée « n'est pas à 100 % pour moi, a-t-il ajouté, elle est à 100 % contre M. Khomeiny ».

Le ministre *suédois des affaires étrangères* a indiqué mardi que le chah a fait une démarche officieuse en vue d'obtenir l'asile politique en Suède.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'expulsion, mardi 21 août, de cinq journalistes occidentaux semble être la première application de la nouvelle loi sur la presse étrangère qui rend les correspondants ou envoyés spéciaux en Iran responsables des prises de position de leurs publications, même s'ils n'en sont pas les auteurs. Ainsi, Jérôme Dumoulin a été sanctionné non pas pour avoir rédigé un article qui avait été jugé *« insultant pour la révolution et le peuple d'Iran »*, mais parce qu'il représente l'*Express* qui a publié cet article. De même, Towyn Mason, de la B.B.C., qui est en poste à Téhéran depuis trois semaines seulement a été prié de faire ses bagages non pour ses activités professionnelles, qui ont été jugées irréprochables, mais pour *« le ton général »* des émissions de la radio britannique en langue persane qui ont en Iran une très large audience. En revanche, aucun motif n'a été fourni par le ministère de l'orientation nationale pour justifier l'expulsion d'Andrew Whitley, correspondant du *Financial Times*. En fait, le journaliste britannique est un spécialiste des affaires kurdes, ce qui pourrait expliquer la mesure prise à son égard. En outre, la B.B.C. en langue persane diffuse régulièrement les éditoriaux du *Financial Times*, souvent fort critiques à l'égard du régime de Téhéran.

Au cours de son entretien avec Andrew Whitley, M. Behzadnia, *directeur général du ministère de* l'orientation nationale (information) a cependant laissé entendre que la récente loi de la presse étrangère était déjà presque dépassée. *« Après les deux récentes déclarations de l'iman Khomeiny ordonnant au gouvernement d'agir d'une manière révolutionnaire,* a-t-il dit, *nous sommes dans une nouvelle ère. »*

La loi sur la presse étrangère, rendue publique par le *ministère* de l'orientation nationale, réglemente sévèrement le travail des correspondants étrangers établis de manière permanente à Téhéran, ainsi que celui des envoyés spéciaux effectuant de brefs séjour sen Iran. Les premiers devront désormais, deux mois avant leur arrivée dans le pays, adresser à l'ambassade iranienne une demande de séjour.

L'ambassade *procédera* alors à une enquête non seulement sur l'intéressé mais également sur l'entreprise qu'il représente. Les résultats en seront transmis au département de la presse étrangère *du ministère de l'orientation* nationale à Téhéran qui, après avoir effectué un complément d'enquête, fera connaître sa décision. Celle-ci sera communiquée *« dans les plus brefs délais »* à l'ambassade du pays d'origine du journaliste en question. Ceux qui seront agréés devront avant d'obtenir leur visa d'entrée, prêter serment *« que leurs articles seront fondés sur la vérité, qu'ils ne déformeront pas les informations, ne propageront pas des rumeurs infondées et s'abstiendront de toute activité visant à semer la discorde et la désunion. »* Au cas où les journalistes étrangers ne respecteraient pas ces engagements, *« leur carte d'accréditation serait annulée et leur bureau serait poursuivi devant les instances iraniennes et internationales. »*

Si des informations *« contraires à la vérité ou déformées », « contraires aux règlements de la presse et à d'autres règlements en vigueur dans le pays »* sont publiées, le journaliste résidant en Iran recevra un premier avertissement. En cas de récidive, sa carte de presse serait annulée et il sera obligé de quitter le pays.

Cette dernière clause s'applique également aux envoyés spéciaux qui sont cependant dispensés des formalités exigées des correspondants permanents — notamment du serment — si leur mission en Iran est inférieure à quinze jours. Cette période pourrait être prolongée si rien ne leur est reproché. La validité de la carte du correspondant permanent est de trois mois renouvelable.

Enfin, aucun responsable iranien ne pourra accorder un entretien à un journaliste étranger si ce dernier n'est pas détenteur d'une carte de presse en règle. Cet entretien devra, de *toute façon*, se tenir en présence de *« représentants des ministères* ou *établissements concernés »* agréés par le ministère de l'orientation nationale, ou en présence *d'un interprète de ce même ministère.*

JEAN GUEYRAS.

Les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie des territoires occupés marquent le pas

Le président Carter a demandé, mardi 21 août, au vice-président Walter Mondale de coordonner désormais *les initiatives diplomatiques* américaines concernant le Proche-Orient, a annoncé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell. « Le *président* a demandé à M. Mondale d'être responsable pour toutes les questions ou problèmes qui pourraient se poser concernant le Proche-Orient », a dit M. Powell.

D'autre part, le président de l'O.L.P., M. Arafat, a quitté la base aérienne Mafrak mardi soir, à l'issue d'une visite de quelques heures en Jordanie, au cours de laquelle il s'est entretenu notamment avec le roi Hussein des derniers développements au Proche-Orient et de la *cause palestinienne. Cette visite* était la troisième de M. Arafat en Jordanie en moins d'un an.

De notre correspondant

Jérusalem. — A l'issue des trois jours de pourparlers à *Alexandrie* sur l'autonomie, les commissions d'experts égyptiens et israéliens ne sont guère parvenues à faire avancer sérieusement la négociation. Certaines clarifications *auraient été apportées concernant* les *« modalités »* de l'élection du conseil de l'autonomie. Mais les Egyptiens insistent pour inclure les Arabes de Jérusalem-Est dans le corps électoral, ce que les *Israéliens* ont, une fois de plus, rejeté.

La pomme de discorde principale demeure cependant la question des prérogatives de l'administration autonome et de la *« source de pouvoir »* des instances de l'autonomie. Sur ces deux points, l'impasse serait totale. Les négociateurs israéliens continuent de donner un contenu restrictif à l'autonomie en insistant pour qu'elle ne s'applique qu'aux habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, et non pas aux territoires eux-*mêmes*. Dans l'optique de Jérusalem, le pouvoir est *« octroyé »* par Israël et procède des autorités israéliennes, alos que l'Egypte le considère comme *« indépendant »* de la tutelle israélienne et ayant des *prérogatives législatives*, exécutives et judiciaires.

A la demande du ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali, les groupes de travail tiendront une nouvelle réunion du 9 au 11 septembre à Herzlya, près de Tel-Aviv, juste après la visite du président Sadate à Haïfa. La commission ministérielle égypto-israélienne *se réunira ensuite* du 1 6au 18 septembre à Alexandrie.

Alors que la négociation sur l'autonomie marque le pas, une déclaration du ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, *a causé un certain émoi en Israël*. Dans une interview au quotidien cairote *Al Ahram*, M. Ghali accuse Israël d'entraver la normalisation des relations entre Israël et l'Egypte, en empêchant la diffusion *des organes* de presse égyptiens dans les territoires administrés, et en tardant à accorder des visas d'entrée en Israël, notamment à un juif égyptien désireux de rendre visite à ses *proches. Les responsables* israéliens affirment qu'il s'agit d'un *« malentendu »*. Le bureau des visas précise que les cinquante-sept demandes de visas de citoyens égyptiens ont toutes été acceptées. En revanche, sur six cent quinze demandes de visas adressées par des Israéliens aux autorités égyptiennes, trois cent cinquante sont toujours en souffrance.

A la veille du débat sur la question palestinienne, qui devrait en principe s'ouvrir jeudi 23 août au Conseil de sécurité des Nations unies à New-York, une polémique oppose, une fois de plus, les deux grands rabbins d'Israël à propos de l'avenir des territoires occupés. Le grand rabbin sépharade, Ovadia Yossef, a réaffirmé son opinion selon laquelle la loi juive (halakha) autorise la restitution de parcelles de la terre d'Israël *si une telle concession éloigne* les risques de guerre et d'effusion de sang : le *« primat de Sion »* estime que c'est au gouvernement et à l'armée d'évaluer ces risques. Le grand rabbin achkénase, Shlomo Goren, *s'inscrit en faux contre* cette opinion, qu'il considère comme particulièrement dangereuse : *« Un tel raisonnement risque de nous amener à renoncer jusqu'à Jérusalem, ce qui est inadmissible »*, dit-il.

(Intérim.)

● *Attentats en Israël.* — Trois femmes et un enfant ont été blessés, *mardi soir 21 août*, à Tel-Aviv, par l'explosion de deux charges, selon un premier bilan communiqué par la police. La première charge a explosé à 19 h. 30 (heure locale), au Luna *Park, parc d'attractions où se* trouvent des manèges pour enfants, blessant un enfant et deux femmes. La seconde, une heure plus tard, non loin de la première, blessant une femme. — *(A.F.P.)*

L'ASSASSIN PRÉSUMÉ DU DIRIGEANT PALESTINIEN ZOHEIR MOHSEN EST ARRÊTÉ A GENÈVE

La police fédérale suisse a annoncé le mardi 21 août à Berne l'arrestation, la veille à Genève, d'un homme soupçonné d'avoir tué, le 25 juillet, à Cannes, le chef du département militaire de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Zoheir Mohsen.

L'assassin *présumé*, Mohsen Garoudi, est un Libanais de vingt-deux ans, originaire de Beyrouth, précise la police. Il a été écroué dans une prison de Genève en attendant que la France *réclame son extradition*.

Des policiers des Alpes-Maritimes ont assisté lundi à l'interrogatoire du suspect, et la Suisse attend que le juge français complète son dossier de demande d'extradition et le transmette à Berne.

Etudiant à la faculté de droit de Nice, Garoudi avait été interrogé à deux reprises par la police *judiciaire de la ville*, une première fois peu après l'attentat, puis le dimanche 19 août.

Les Palestiniens avaient, en effet, signalé aux enquêteurs qu'ils *avaient identifié plusieurs Libanais* séjournant en même temps qu'eux dans le même hôtel de la promenade des Anglais, comme étant des militants phalangistes. Quatre Libanais avaient notamment été entendus durant plusieurs heures, mais ils avaient fourni des alibis qui avaient paru satisfaire les policiers.

UN PREMIER GROUPE DE TOURISTES ISRAÉLIENS AU CAIRE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Israël évacuera la région de Sainte-Catherine, dans le Sinaï, au début de novembre, deux semaines plus tôt que prévu, de manière à permettre au président Sadate de célébrer sur le mont Sinaï le deuxième anniversaire de sa visite historique à Jérusalem. En échange, le gouvernement israélien espère que l'Egypte fera elle aussi un geste en autorisant les touristes israéliens à continuer de visiter, comme par le passé, la région du monastère.

Le premier groupe de touristes israéliens était attendu ce mardi 21 août en Egypte. Il devait arriver au Caire via Athènes. Il s'agit de vingt-cinq juifs et Arabes qui séjourneront huit jours dans le pays. Il semble, d'autre part, que Jérusalem s'apprête à répondre positivement à la demande égyptienne de libérer des détenus de droit commun d'El-Arich et du Sinaï du Nord dont une liste a été remise aux autorités israéliennes. — (Intérim.)

AMÉRIQUES

El Salvador

Deux cents personnes occupent la cathédrale de la capitale

San-Salvador *(A.P.)*. — Les vingt prêtres, les cinquante religieuses et les quelque cent trente autres personnes qui poursuivent une grève de la faim depuis dimanche dans la cathédrale El *Rosario de San-Salvador ont fait* savoir, mardi 21 août, qu'ils continueraient leur mouvement jusqu'à ce que la communauté internationale et les cinq évêques salvadoriens entendent leurs revendi*cations*.

Cette action a été déclenchée avec l'approbation de l'archevêque Arnulfo Romero, qui avait lancé dimanche un appel au régime militaire du président Carlos Romero pour que cesse la répression.

Cet appel a été reproduit par un communiqué diffusé en dehors de l'église : *« Nous avons décidé de rompre la passivité, de nous rassembler à l'église El Rosario pour dénoncer tant d'injustices et tant d'abus, et de lancer un appel pour que cesse cette répression contre le peuple et l'Eglise. »*

Depuis 1977, six prêtres ont été assassinés au Salvador, sans doute par des organisations d'extrême droite. L'appel des grévistes de la faim s'adresse aussi aux cinq *évêques du pays, ce qui illustre* le fossé qui s'est creusé au sein du clergé de ce pays. Les prêtres contestataires, tout en reconnaissant qu'il a approuvé leur action, n'en déplorent pas moins que *Mgr Romero n'ait pas pris l'initiative* du dialogue entre les prêtres et les évêques. Ceux-ci auraient pour l'instant refusé de les rencontrer et de les soutenir dans leur lutte.

« Les Eglises de tous les pays ont la responsabilité d'aider et de conduire les peuples quels que soient leurs besoins », estime un prêtre qui appartient au groupe d'occupation. Il a révélé qu'une lettre a été envoyée au Vatican, mais sans en préciser la teneur.

Par ailleurs, le directeur américain de l'usine de textiles APEX, M. William Boorstein, est toujours retenu en *compagnie* de plusieurs membres de la direction par une *vingtaine* d'ouvriers qui demandent des hausses de salaires. Selon un responsable du ministère du travail, les auteurs de cette prise d'otages sont armés de pistolets et d'armes automatiques. *Cinq autres usines de la* capitale sont en grève ou sont occupées pour les mêmes motifs.

Enfin, les dix-neuf ouvriers du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) qui se trouvent dans la *cathédrale de San-Salvador* depuis plus de deux semaines pour réclamer une augmentation de salaire refusent toujours de s'alimenter. Des étudiants et des ouvriers leur ont manifesté leur soutien lundi *matin en dressant* quelques barricades dans les principales artères de la ville et en bloquant la circulation pendant plusieurs heures. Aucune violence n'a cependant été signalée.

Mexique

● LE GOUVERNEMENT a annoncé, mardi 21 août, l'amnistie d'un groupe de prisonniers et d'exilés politiques totalisant neuf cent dix-neuf personnes. Le ministère de l'intérieur indique qu'il s'agit de la cinquième étape d'une loi d'amnistie datant de septembre 1978, dont six cent vingt personnes ont déjà bénéficié. Sur les neuf cent dix-neuf prisonniers, évadés et exilés amnistiés mardi, huit cent trente-deux sont des paysans. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

Les lois fondamentales rétablissent toutes les libertés

Managua (A.F.P.). — Le nouveau régime nicaraguayen a publié mardi à Managua des lois fondamentales qui garantissent les libertés individuelles, ainsi que la liberté de la presse et la liberté religieuse, et et suppriment la peine de mort. Ces lois visent à établir formellement les libertés fondamentales, *bafouées par* le régime Somoza. Elles resteront en vigueur jusqu'au vote d'une nouvelle Constitution.

Le texte proclame l'égalité de tous devant la loi, la non-discrimination et le droit à l'intégrité physique. Il interdit le recours à la torture et à *« des peines ou des traitements cruels, inhumains ou dégradants »*. Il fixe aussi à trente ans de prison la peine maximum qui puisse être infligée et affirme le droit de chacun à la liberté individuelle et à la sécurité. *« Aucune détention arbitraire ne peut être effectuée. Toute personne peut circuler librement. »*

Les partis et organisations *politiques*, ainsi que les syndicats, sont autorisés à se constituer librement. Tout citoyen est déclaré libre de voter et d'être élu.

Les lois fondamentales reconnaissent *le droit* d'asile à *« toute personne ayant lutté pour la paix, la justice et l'application des droits de l'homme »*. Elles proclament le droit aux libertés d'expression, de pensée, *de conscience* et de religion et soulignent que *« la liberté d'information est l'un des principes fondamentaux d'une authentique démocratie »*.

Elles édictent également une série *de droits économiques* et sociaux comme celui à un salaire égal pour un même travail, quel que soit le sexe, et celui à faire la grève.

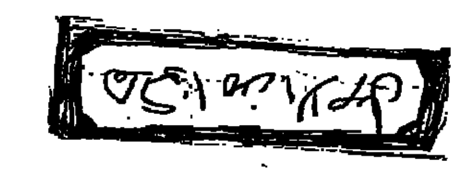
Il est aussi précisé que les pères auront les mêmes *obligations* envers leurs enfants naturels qu'envers leurs enfants légitimes. Le nombre des enfants naturels est extrêmement élevé au Nicaragua, où le père à tendance à laisser la mère entièrement responsable de la vie et de l'éducation des enfants.

Le texte met l'accent sur le droit à l'éducation et déclare son *intention de lutter contre* l'analphabétisme, très répandu dans le pays. Il rend l'enseignement primaire et secondaire gratuit et obligatoire.

D'autre part, un décret, publié en même temps que les lois fondamentales, annule un texte publié pendant la période d'urgence qui a suivi la chute du régime Somoza stipulant que *« les moyens de communication collectifs (les radios) pouvaient être mis au service des fins poursuivies par l'Etat »*. Les radios privées, dont le rôle dans un pays à fort taux d'analphabétisme est important, vont donc pouvoir diffuser en toute indépendance leur programme.

● *Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim*, a fait appel, mardi *21 août*, à tous les Etats membres pour qu'ils apportent au Nicaragua une assistance humanitaire urgente ainsi que les moyens pour la reconstruction de son économie, M. Waldheim *demande* instamment à la Communauté internationale d'expédier immédiatement au Nicaragua des vivres, des médicaments et des équipes médicales, des semences, *des machines agricoles* et une aide financière. — *(A.F.P.)*

● *La Pologne*, le seul pays socialiste à avoir entretenu des relations diplomatiques avec l'ancien régime d'Anastasio Somoza, et le Nicaragua, ont décidé d'élever leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs à dater du 21 août 1979. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

L'ÉLABORATION DU « PROJET SOCIALISTE »

Le P.S. met au point son image pour l'élection présidentielle de 1981

La commission chargée d'élaborer le « projet socialiste » devait se réunir, mercredi après-midi 22 août, au siège du parti socialiste, à Paris.

Le texte mis au point par cette commission, au sein de laquelle tous les courants du parti sont représentés, doit être examiné le 29 septembre prochain par le comité directeur, puis à la mi-décembre par une convention nationale, qui statuera en dernier ressort.

La discussion sur le « projet socialiste » n'est pas seulement l'occasion, pour le P.S., de renouveler sa doctrine et d'affirmer sa capacité « d'être soi-même », selon l'expression de M. François Mitterrand, elle peut être un moment décisif de la vie du parti, car elle pose le problème de la cohésion interne du P.S. ainsi que celui du programme que défendra le candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981.

« *Dessiner un autre visage de la France* » et relancer, « *comme en 1971 et en 1972, la bataille de la réflexion* », au sein du P.S. et de la gauche, tels sont les objectifs que le premier secrétaire du P.S. pense pouvoir atteindre à la faveur du débat qui doit s'engager autour du « *projet socialiste* ».

Ce texte peut-il être également l'occasion de refaire l'unité des socialistes ? Au moins devrait-il permettre de vérifier la réalité ou le caractère artificiel, des clivages qui se sont manifestés lors du congrès de Metz entre les partisans de M. Mitterrand et le CERES d'une part, ceux de MM. Mauroy et Rocard, d'autre part.

Il peut paraître hasardeux, de la part du premier secrétaire, de plaider pour « *une gauche de salut public* », avant même d'avoir réconcilier les parties en présence au sein de la formation qu'il dirige.

oucieux de prévenir une critique qui pourrait être développée sur ce thème, notamment par les amis de M. Pierre Mauroy, M. Mitterrand avait indiqué à Anglet, qu'il serait « heureux » d'apprendre « *qu'autour du projet socialiste, tous les socialistes sont prêts à bâtir leur propre union avant d'aborder les étapes futures* ».

L'hypothèse d'un vote unanime de ce texte n'est donc pas à écarter. D'autant que la décrispation semble aujourd'hui l'emporter sur la querelle au sein du P.S. Le premier secrétaire s'est abstenu lundi à Anglet de toute admonestation à l'encontre de la minorité. Celle-ci a paru, dans la période récente, soucieuse de conciliation. Ainsi M. Mauroy a-t-il soutenu les initiatives récentes du P.S. Quant à M. Rocard, n'a-t-il pas récemment affirmé que « *ce qui rassemble les socialistes est plus important que ce qui les divise* ». Enfin, M. Jean-Pierre Chevènement, qui, en sa qualité de secrétaire national aux études, fait la synthèse des travaux de préparation du projet, assure qu'il aborde le débat « *dans un esprit d'ouverture* ».

En revanche, d'autres facteurs jouent en sens inverse et conduisent à penser que la discussion sur le projet peut tout autant aboutir à un clivage aussi marqué qu'à Metz.

Les rapports majorité-minorité

En effet, un vote unanime conduirait immanquablement les minorités du parti à réclamer leur retour au sein de la direction. M. Mitterrand n'a pas exclu l'hypothèse d'un élargissement de la direction ; mais il en a limité les possibilités en indiquant que cela ne pourrait se faire que si MM. Mauroy et Rocard s'alignent sur « *la ligne de Metz* ». Ces derniers n'imaginent pas qu'il puisse y avoir réconciliation sans compromis politique, en d'autres termes sans « *refaire* » un congrès que M. Mauroy a toujours qualifié d' « *inachevé* ». Or, sur ce point, l'équipe dirigeante ne veut pas céder d'un pouce, d'autant qu'une partie d'entre elle, issue du CERES, pourrait alors se considérer comme dupée. Les amis de M. Chevènement considèrent en effet que l'équilibre politique actuel de la direction est le meilleur garant de la « *recomposition* » du P.S. qu'ils appellent de leurs vœux.

De plus, M. Mitterrand paraît plus enclin à minimiser la discussion actuelle qu'à l'effacer. D'une part, il observe qu'il a toujours dirigé le parti avec une majorité et une minorité, dans un rapport de force sensiblement analogue, sans que cela nuise à la progression du P.S. D'autre part, il semble convaincu que ces questions internes seront reléguées au second plan dès que la bataille présidentielle sera engagée.

Avant cette échéance, les consignes données aux fédérations de multiplier les initiatives pour susciter, avec les partis et les syndicats de gauche, « *l'union à la base* », permettront de tester la capacité de mobilisation d'une direction qui souhaite donner une image plus militante du P.S.

Tout se passe donc comme si la majorité du parti paraissait devoir se satisfaire d'une situation de décision. Tandis que les amis de M. Rocard se réfugient dans une prudente expectative. Seul le courant du maire de Lille paraît éprouver une certaine « *difficulté d'être* » dans la minorité. Aussi cherche-t-il à se renforcer. C'est pourquoi, les amis de M. Maurois, auxquels s'est joint M. Christian Pierret (1), se réuniront en « *université d'été* » à partir du 28 août prochain en Savoie, afin de mieux s'organiser mais sans structurer à l'excès en courant pour préserver l'image de « *rassembleur* » du député du Nord.

Ce souci s'explique par la perspective de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de 1981. Cette échéance est évidemment présente à l'esprit de ceux qui s'apprêtent à discuter du « projet socialiste », ne serait-ce que parce que ce texte « *sera un support très important pour 1981* », selon l'expression de M. Mitterrand.

Pour l'heure, le projet n'est qu'une ébauche. Celle-ci comporte trois parties intitulées respectivement « *comprendre, vouloir, agir* ». La première est consacrée à une analyse des dimensions idéologiques de la crise actuelle et du « *phénomène giscardien* ». Le « *giscardisme* » y est présenté à la fois comme le retour aux affaires de la bourgeoisie traditionnelle et comme un processus d'intégration de la société au capitalisme multinational. La seconde partie affirme la nécessité d'un projet qui ne soit pas seulement un catalogue d'objectifs mais qui réhabilite un certain nombre de valeurs, aujourd'hui combattues par la droite, et qui sont les valeurs de la démocratie (égalité, liberté, etc.)... La troisième partie n'est pas encore rédigée. Or c'est elle qui cristallisera ou atténuera les clivages internes du P.S., selon qu'elle proposera, ou non, des objectifs susceptibles de rassembler les socialistes.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE BILAN DE TROIS ANNÉES DE « PLAN BARRE »

La facture du capital

(Suite de la première page.)

De l'autre côté, le prix réel du pétrole importé baisse depuis trois ans. C'est la tarte à la crème de tous les rapports officiels. Encore au premier semestre 1979 nous l'avons acheté 9 % *en moins*, en valeur réelle, par rapport à la période correspondante de 1978. Non, l'argument du prix du pétrole ne vaut pas un clou.

Deuxièmement : le pouvoir met en alerte : « *Les répercussions des hausses de prix décidées en juin par l'OPEP vont arriver.* » C'est ce point qu'a repris G. Mathieu dans les colonnes du *Monde* (1). Mais, d'une part, il évite ainsi de mettre au premier plan le problème des causes réelles de l'aggravation de notre situation depuis cinq ans. D'autre part, le prix réel du pétrole importé pour 1979 ne sera pas au niveau de 1974, qui serait atteint avant la fin de l'année... Mais n'oublions pas que l'inflation internationale va bon train et que le dollar baisse. Même M. Giscard d'Estaing, dans sa dernière intervention télévisée, bien averti des perspectives de hausse des prix du pétrole, parlait d'une répercussion de l'ordre de 0.5 % sur les prix intérieurs cette année. Qui veut être plus royaliste que le roi ? Mais il faut poursuivre l'analyse critique : d'une part, voir à quelles causes se rattache la facture pétrolière ; d'autre part ne pas isoler inconsidérément cette question du pétrole, et considérer l'*ensemble* des problèmes de notre système de production. Sinon, à masquer les causes, on ne peut que retarder les solutions.

Troisièmement, nous avons une situation énergétique très préoccupante en France. Elle est le fruit cumulé de politiques d'abandons nationaux, de rentabilité à tout prix. Le gouvernement liquide le charbon national, en vertu du stupide argument déjà invoqué en faveur de la politique dite du « tout-pétrole » : « *non rentable* ». Il refuse de pousser l'hydraulique. Il livre la conduite de nos approvisionnements pétroliers au cartel international. Il refuse d'assurer une maîtrise nationale d'ensemble sur les industries du nucléaire. Il bloque l'application industrielle des surrégénérateurs. Il bloque la recherche et les applications sur l'hydrogène, la gazéification du charbon, les carburants de synthèses, les piles.

Quatrièmement, notre dépendance, nos factures, se creusent dans la sidérurgie, les équipements, la plupart des grands produits industriels, envers les autres pays capitalistes, pour cause également d'abandons nationaux et de redéploiement.

L'ingénieur Grégoire a raison de montrer (2) que M. Barre aurait dû remercier l'OPEP ; il a calculé que si le prix réel du pétrole importé n'avait pas baissé, nous aurions eu, en 1978, un déficit commercial de 32,5 milliards, et non pas un excédent de 2,5. Bien entendu, la propagande du pouvoir nous dit : « *Attendez, ces sacrifices, cette « adaptation », porteront leurs fruits plus tard, nous construisons l'industrie de l'an 2000* ». Mais, précisément, les solutions qu'ils tentent d'imposer face aux problèmes de fond touchant à la crise de la productivité, à celle du travail et de la vie, à celle des débouchés, à la nécessité de développer et transformer les systèmes énergétiques et techniques, ces solutions aggravent toutes les difficultés. Comment voulez-vous que des Français plus pauvres aient une économie plus forte ? MM. Baudelot et Establet (3) montrent qu'il suffirait de 15 millions de travailleurs en France si le niveau de vie moyen était celui de l'ouvrier qualifié (mais il en faudrait 66, si c'était celui de l'industriel). Comment voulez-vous que la recherche muselée, l'expérience de millions d'ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs, ruinée par le redéploiement, des structures démocratiques démantelées, conduisent à une économie plus forte ?

Si les pays socialistes, de leur côté, sont amenés à des hausses de prix pour des raisons externes et aussi internes, touchant également des problèmes de fond, de productivité notamment, il semble qu'ils cherchent des solutions par des voies souvent différentes des nôtres : défense et amélioration du niveau de vie et de l'emploi, développement des qualifications, valorisation des collectifs de travailleurs, indépendance nationale.

Rien n'est plus urgent que de riposter à l'agression du pouvoir, le faire reculer. Les uns invoquent le pétrole ; les autres font miroiter de lointaines perspectives électorales, certains insistent sur les différences de politique des partis de gauche : tout cela aboutirait à donner du répit au pouvoir. Le P.C.F. ne procède pas ainsi. Il y a une perspective concrète pour les travailleurs de toutes les catégories, pour les Français qui défendent l'avenir de leur pays : cette perspective, c'est celle d'infliger des reculs en pratique, sur le terrain, au pouvoir de classe. Plusieurs luttes de la dernière période ont montré que c'est possible. C'est seulement ainsi que succès plus amples, des reculs profonds du pouvoir, des changements plus importants seront possibles.

Bien entendu, donner un tour offensif à cette riposte exige, outre refuser de se laisser abuser par la propagande adverse, de promouvoir dans l'action des options différentes de celles du pouvoir, des options de classe et d'intérêt national, montrant concrètement qu'on peut faire autrement. Il ne s'agit pas de plans sur la comète. Il faut mobiliser pour que les travailleurs, les familles, qui sont directements touchés, soient immédiatement défendus et obtiennent une amélioration. Il faut faire payer les profiteurs et les gaspilleurs, réduire les inégalités. Il serait complètement erroné de croire qu'on peut éviter l'austérité sans à la fois défendre la classe ouvrière, et dénoncer, s'en prendre à l'accumulation. Il faut relancer l'économie nationale en fonction d'options nouvelles, répondant aux besoins sociaux et nationaux, ouvrant un avenir au pays. C'est à cela que s'emploient les communistes. C'est là-dessus que se forge l'union. Nous recevons des témoignages d'ouvriers, d'ingénieurs, de chercheurs, qui disent : on peut faire quelque chose pour le pays ! On peut développer ses sources nationales d'énergie, on peut donner un avenir au minerai lorrain, aux phospates d'Alsace, on peut développer l'activité sur le territoire rural au lieu de le laisser dépérir, on peut bâtir une gande industie nationale des machines, des composants...

L'avenir est à eux, il n'est pas à M. Barre.

PHILIPPE HERZOG.

(1) 9 août et 12-13 août 1979.

(2) *Vivre sans pétrole* (Flammarion), pages 39 et 40.

(3) *Qui travaille pour qui ?* (Maspero).

Après les déclarations de M. Mitterrand

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., a estimé mardi 21 août, au micro de France-Inter, que M. Mitterrand « *n'a plus rien à dire ni à proposer* ». Il a ajouté : « *Je n'ai pas trouvé dans ses propos une alternative à ce que fait aujourd'hui le gouvernement. Qu'est-ce que j'ai trouvé ? Des formules d'incantation sur le gouvernement de salut public de la gauche, la nécessité de l'union à la base. M. Mitterrand ne propose rien. On se trouve devant un pathétique aveu d'échec.* »

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a déclaré mardi 21 août : « *En acceptant l'union à la base, François Mitterrand non seulement persiste dans l'erreur de l'union de la gauche, mais fait en outre une concession au parti communiste, qui par la force de son organisation et la loi du nombre a toujours débordé par la base les partis démocratiques pour dominer la gauche. Le salut public de la gauche démocratique serait son regroupement sans exclusive pour la défense des salariés, des consommateurs et de la sécurité sociale, dans une perspective social-démocrate dont les Français ont besoin entre une droite qui s'affirme et un parti communiste intransigeant.* »

● *M. Michel d'Ornano* a déclaré, mardi 21 août au micro d'Antenne 2 : « *Les propos de M. François Mitterrand, c'est toujours la même chose. C'est le talent pour les mots. C'est le brouillard pour les faits.* » Commentant la proposition du leader socialiste pour une « *gauche de salut public* », le ministre de l'environnement et du cadre de vie a déclaré qu'il n'y voit qu'« *un seul objectif : ramener vers lui pour 1981 les voix communistes* ».

M. NININ, DIRECTEUR DU CABINET DE M. PLANTIER

Au cabinet de Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Roger Ninin, préfet de l'Ain, est nommé directeur.

[Né en 1919 à Malakoff (Hauts-de-Seine), M. Ninin a occupé plusieurs postes dans l'administration préfectorale jusqu'en 1962. Il devient alors directeur du cabinet de M. Olivier Guichard, délégué à l'organisation commune des régions sahariennes. Promu préfet en 1969, il a dirigé aussi les cabinets de MM. Delouvrier et Doublet, préfets de la région parisienne.]

● *Mme Hélène Missoffe*, député (app. R.P.R.) de Paris, a décidé d'abandonner son mandat de conseiller de Paris. Selon la mairie de Paris, Mme Missoffe préfère se consacrer à son mandat de député. Elle est remplacée au Conseil de Paris par sa suppléante, Mme Françoise de Panafien. Mme de Panafien est la fille de Mme Missoffe et l'épouse de M. Guy de Panafien, conseiller technique au cabinet du président de la République.

● *Echauffourées à Nouméa* (Nouvelle-Calédonie) : elles ont eu lieu entre les forces de l'ordre et une centaine de manifestants, mercredi 22 août, devant le lycée mixte d'Etat. Les manifestants s'opposaient à l'ouverture de l'établissement pour protester contre le remplacement de six maîtres auxiliaires par des titulaires. Il y a eu plusieurs blessés légers et des véhicules endommagés.

CARNET

Décès

— Mme Jean Benoit,
Ses enfants Véronique et Pierre,
Mme veuve Robert Benoit,
Mme veuve Joseph Benichou,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean BENOIT,

survenu le 9 août 1979.

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 août 1979.

On se réunira, à 14 heures, à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

148, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— Mme Robert Bernard,
M. et Mme Philippe Bernard et leurs enfants,
Le professeur et Mme Robert Barraine et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BERNARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 14 août 1979, à Poitiers.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le vendredi 17 août, en l'église d'Ayron (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
69, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.
45, rue Emile-Ménier, 75116 Paris.
Gennebry,
86280 Saint-Benoît (Poitiers).

— Mme Roland de Boistel,
M. et Mme Jacques de Boistel,
Mme Simone Meaulle-de-Ayala,
M. et Mme Jean-Marie Brugère et leur fils,
M. Bertrand de Boistel,
Mlle Marie-José de Boistel,
M. Philippe de Boistel,
M. et Mme Max Michel et leurs enfants,
M. et Mme Gérard de Boistel et leurs enfants,
Mme Charles Johansson,
Mlle Sylvie de Boistel,
M. Nicolas Legendre,
Mlle Sylvie Perly,
Et tout le personnel des Editions Martinsart,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland de BOISTEL,
survenu à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu à Romorantin (Loir-et-Cher), jeudi 23 août 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Etienne de Romorantin.

— Mme Jacques Bonin,
Mme Auguste Trapenard,
M. et Mme Claude Bonin et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bertrand Bonin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Durand-Gasselin et leurs enfants,
M. Denis Bonin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BONIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
président de chambre honoraire à la cour d'appel de Paris.

Les obsèques ont lieu ce mercredi 22 août 1979, à 16 heures, en l'église de Treignac (Corrèze).
146 bis, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
27, rue Vaneau, 75007 Paris.

[Né le 28 octobre 1912 à Versailles (Seine-et-Oise), Jacques Bonin commence sa carrière de magistrat comme juge suppléant dans le ressort de la cour d'appel de Riom, le 1er octobre 1941. Après avoir été chef adjoint du cabinet du garde des sceaux le 26 septembre 1942, puis juge à Montluçon à partir du 28 novembre 1942, il est démissionnaire le 17 avril 1945. Procureur de la République le 31 décembre 1951, il est détaché à partir du 1er janvier 1953 au ministère de la santé publique et devient chef adjoint du cabinet du ministre de la défense nationale le 23 juillet 1953, puis conseiller technique au même ministère. Nommé substitut au Havre le 20 septembre 1958, puis procureur de la République à Montreuil, il est maintenu en détachement. En janvier 1966, il était nommé conseiller à la cour d'appel de Paris et finit sa carrière comme président de chambre à la cour d'appel de Paris. M. Bonin était officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Daniel Bouloc, son épouse,
Mlle Agnès Bouloc, sa fille,
M. et Mme Gabriel Bouloc, ses parents,
M. et Mme Henry Flon, ses beaux-parents,
Mlles Christiane et Henriette Flon,
M. et Mme J.-C. Texté,
M. et Mme F. Desenfant,
M. et Mme Henri-Elphège Flon,
M. Camille Flon,
Ses beaux-frères et belles-sœurs et leurs enfants, ses oncles et tantes,
Ses cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel BOULOC,
survenu subitement à Fontainebleau, le 19 août 1979, dans sa trente-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.
12, avenue des Marronniers,
95160 Montmorency.
6, rue Alexis-Durand,
77300 Fontainebleau.

— M. et Mme François Gasser,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules GASSER,
professeur honoraire,
survenu le 27 juillet 1979, à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile, 11, rue du Bédat à Gerde, 65200 Bagnères-de-Bigorre.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 30 juillet 1979, en l'église Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre.

— Feliks Henner,
Joseph, Ewa, Anna Held,
Irena et Kazimierz Mozolewski,
Alicja Fenigsen,
Lena, Jacques, Irène, Catherine Jami,
Rémi Gérard,
Tous les proches et les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Waldyna HELD,
née Henner,
survenu le 19 août 1979.

Les obsèques auront lieu le 22 août 1979, à 16 heures, au nouveau cimetière de Gif-sur-Yvette (Essonne).

Des fleurs, pas de couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Poliveau,
75005 Paris.

— Les missionnaires O.M.I. font part du décès du

Frère Albert LEBOUCHER,
cinquante-trois ans, survenu à Fougères, le 20 août 1979.

Les obsèques auront lieu à Pontmain le jeudi 23 août 1979, à 15 heures.

— La famille Nicou nous prie de faire part du décès de

René NICOU,
survenu le 15 août à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 21 août dans la plus stricte intimité.
72, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gabriel PERSONNAZ,
directeur général honoraire de la Banque de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 11 août 1979, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 août, à Saint-Martin-de-Seignanx (Landes), dans l'intimité familiale.

Un service aura lieu début octobre, à Paris.

De la part :
De Mme Gabriel Personnaz,
Du comte et de la comtesse Jean de Castellane,
De M. et Mme Jacques Nepveu,
De M. et Mme Jean-Antoine Personnaz,
De ses sept petits-enfants.
7, rue François-Ier,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André PINEL,
détaché du ministère des finances au service du ministère de la coopération en Haïti,
survenu subitement à son domicile, à Port-au-Prince, le 6 août.

De la part de :
Mme André Pinel, son épouse,
Mme Pinel et sa fille,
M. et Mme Taqui et leurs enfants,
M. et Mme Marin,
Mlle Karine Pinel,
Tous leurs parents et alliés.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
58, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

— Lyon.
Mme J. Sivade, sa mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Isabelle SIVADE,
intendante universitaire honoraire,
chevalier de l'ordre du Mérite.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 23 août 1979, à 9 heures, en l'église Saint-Augustin de Lyon (corps déposé).

Remerciements

— Mme Benjamin Yanni,
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie dont elles ont été entourées lors du décès de

M. Benjamin YANNI,
adressent à tous leurs amis leurs plus sincères remerciements.

— Mme Daniel Wal,
M. et Mme Jean-Michel Wal,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné amitié et affection à l'occasion du décès du

docteur Daniel WAL.

Visites et conférences

JEUDI 23 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, cour d'honneur, Mme Allaz : « L'hôtel des Invalides ».

15 h., 12, rue Daru, Mme Hulot : « L'Eglise russe ».

15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Legregeois : « Le château de Vincennes ».

15 h., fontaine Saint-Michel, Mme Oswald : « Charme du quartier Saint-André-des-Arts ».

15 h., 2, rue du Mont-Cenis, Mme Saint-Girons : « Le vieux Montmartre » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., 102, avenue Aristide-Briand au Blanc-Mesnil : « L'usine de fabrication du pain Jacquet » (L'art pour tous).

15 h., entrée principale : « Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand).

15 h., Saint-Germain-l'Auxerrois : « Le gothique flamboyant » (Histoire et archéologie).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (M. Teurnier).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

Le Monde

société

JUSTICE

Statuant dans un conflit entre deux médecins

La cour d'appel de Paris déclare partiellement faux un arrêt de la cour de Rennes

La cour d'appel de Paris vient de faire droit à la demande du professeur Gérard Melki, spécialiste en médecine isotopique, en déclarant *fausses* quatre mentions d'un arrêt de la cour d'appel de Rennes en date du 5 juillet 1978. Cette décision est la conclusion d'un des épisodes d'une affaire complexe opposant le professeur Melki au professeur Julien Guelfi, ancien directeur du centre anticancéreux de Rennes, qui, voilà quelques années, avait invité M. Melki à travailler avec lui.

En septembre 1977, alors que les relations entre les deux médecins étaient déjà fort mauvaises, le professeur Melki posait sa candidature au concours de recrutement au poste de chef du *service des isotopes* au centre anti-cancéreux de Rennes, concours annoncé par une affiche apposée à la faculté de médecine, le 8 juillet 1977. Apprenant la prétendue suppression du concours, le professeur Melki y vit une manœuvre contre lui et saisit le tribunal de Rennes. Il demandait au professeur Guelfi de fournir diverses pièces, dont l'affiche de suppression du concours, la liste des candidatures déposées et de celles finalement retenues.

En octobre 1977, le tribunal de grande instance de Rennes se déclarait incompétent, estimant que la contestation dont il était saisi ne relevait pas de l'autorité judiciaire. M. Melki faisait appel de ce jugement et, le 5 juillet 1978, la cour d'appel de Rennes se déclarait compétente, donnait acte au *professeur Guelfi de ses* communications, et jugeait qu'il n'y avait *« plus lieu de statuer sur la demande du professeur Melki »* déclarant l'arrêt *« commun au professeur Richier, ès-qualité de nouveau directeur du centre anti-cancéreux de Rennes ».*

M. Melki faisait immédiatement un pourvoi en cassation et, parallèlement, saisissait la cour d'appel de Rennes de deux demandes : la modification de l'arrêt de juillet puisque, selon lui, ni M. Guelfi ni M. Richier n'avaient produit ou communiqué les pièces demandées (elles ne le furent, affirme-t-il, que le 21 septembre) ; la rétractation de cet arrêt au motif qu'il aurait été *« surpris par la fraude des professeurs Guelfi et Richier ». En novembre 1978,* la cour d'appel de Rennes rejetait la première demande et déclarait irrecevable la seconde. Le 5 janvier 1979, M. Melki faisait déposer par son avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation une demande d'inscription en faux dirigée contre l'arrêt du 5 juillet 1978 de la cour d'appel de Rennes. Par ordonnance du premier président de la Cour de cassation, cette autorisation d'inscription en faux lui était accordée.

L'affaire a donc été examinée par la cour d'appel de Paris, qui a rendu son arrêt le 11 juillet dernier. La cour estime que la communication des pièces demandées par M. Melki *« était d'autant plus l'objet principal du litige que la cour d'appel de Rennes, après avoir relevé dans ses motifs que le professeur Guelfi avait* communiqué en cause d'appel les documents litigieux, *lui en avait donné acte, et estimé que, ces communications ayant donné satisfaction au professeur Melki, il n'y avait plus lieu de statuer sur sa demande ». « Or,* précise l'arrêt de Paris, *contrairement aux mentions de l'arrêt quant à la réalité de ces communications, il ressort de l'examen des justifications produites par Gérard Melki à la présente procédure que, en fait, les documents litigieux n'avaient été communiqués régulièrement à son avoué que le 21 septembre 1978 à l'occasion de son recours en révision ».* Les écritures des professeurs Guelfi et Richier *« antérieurement à l'arrêt du 5 juillet 1978 ne font nullement mention de ces documents ».*

Ces documents n'ont donc pas été communiqués pendant la procédure d'appel devant la cour de Rennes. L'arrêt du 5 juillet 1978 ne pouvait alors conclure, comme il le fait, qu'ils donnaient satisfaction à M. Melki. *« Il s'agit,* ont estimé les magistrats parisiens, *de mentions contraires à la vérité, de nature à justifier le présent incident de faux ».* La cour d'appel de Paris a déclaré fausses *« avec toutes conséquences de droit »* les quatre mentions de l'arrêt de la cour d'appel de Rennes se rapportant à la communication des documents. M. Melki n'a pas obtenu les 5 000 francs qu'il réclamait pour *« frais irrépétibles ».*

FAITS ET JUGEMENTS

« Autodéfense » à Strasbourg : deux blessés.

M. René Braye, vingt-neuf ans, menuisier, a été inculpé, mardi 21 août, de coups et blessures volontaires, et écroué après avoir blessé deux voleurs présumés dans la nuit du 19 au 20 août à Strasbourg. De sa fenêtre, il avait tiré, sans sommation, un coup de fusil de chasse sur trois jeunes gens dont l'un s'introduisait dans sa voiture. MM. Antonio Forte et Christian Meyer ont été atteints. Leur complice présumé, M. Eddin Fetih, qui avait pénétré dans la camionnette, a été arrêté. M. Braye n'avait pas jugé utile d'avertir la police de l'incident.

● *La disparition de Ghada Ghazzaoui.* — Retrouvée en fin de matinée mardi 21 août sur un quai de la gare d'Antibes (*le Monde* du 22 août), après une disparition de trente-six heures, Ghada Ghazzawi, onze ans, la fille d'un ambassadeur itinérant d'Arabie Saoudite, a raconté aux enquêteurs que sa gouvernante marocaine l'avait conduite à Lille dimanche soir après l'avoir assuré qu'elle avait obtenu l'autorisation de sa mère d'entreprendre un voyage. Ghada a repris le train seul pour le Midi lundi, croit-on savoir. La jeune Marocaine, Mlle *Afida Kharida, a été arrêtée* dans la région de Lille où elle était allée voir un parent. La disparition de la fillette n'a été connue que lundi dans la nuit, la famille, qui craignait un enlèvement, ayant observé la plus grande discrétion.

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis, le mercredi 22 août, à Corte. Ils visaient une perception et un véhicule des services du parc naturel régional. Les dégâts sont relativement importants. Il n'y a pas de victime.

● *M. Francesco Piperno* a comparu mardi 21 août devant la chambre d'accusation de Paris, saisie de la demande d'extradition le concernant, présentée par les autorités italiennes. Mes Léo Matarasso et Jean-Pierre Mignard, défenseurs, ont sollicité une remise afin de pouvoir préparer leur plaidoirie tendant à contester la légalité de l'arrestation à Paris du professeur de physique romain, et à obtenir sa mise en liberté (*le Monde* des 21 et 22 août). M. Maurice Saltet de Sablet d'Estières, substitut général, s'y est opposé ; selon des renseignements transmis par la chancellerie, a-t-il affirmé, les transferts de M. Piperno entre la prison et le Palais de justice font courir des risques graves à l'ordre public. La cour, présidée par M. André Chevilier, a néanmoins fait droit à la demande des avocats et a renvoyé l'affaire au 24 août. Par l'entremise d'une interprète, M. Piperno a indiqué qu'il désirait être assisté de Mes Georges Kiejman, Léo Matarasso, Martin Coisne, Jean-Pierre Mignard, du barreau de Paris, et Me Mancini, du barreau de Rome.

POINT DE VUE

LE CODE PÉNAL ET LES INCENDIES DE FORÊT

Pyromanes, « pyrophiles » ou délinquants ?

Devant la recrudescence des incendies de forêt en cet été 1979, abondamment commentés par la presse comme chaque année, on voit réapparaître la chasse au « pyromane ». Ce terme subit une inflation, source de confusion dont témoigne, par exemple, cette déclaration d'un officier de gendarmerie interviewé sur une chaîne télévisée, selon laquelle *« les pyromanes sont passibles de l'article 434 du code pénal »,* ou ce bandeau d'un article paru dans *le Quotidien du médecin* affirmant que *« les pyromanes sont les moins instruits des délinquants ».* Or l'article 434 du code pénal prévoit des sanctions, généralement très sévères à l'égard de ceux qui se livrent à des incendies volontaires. Le pyromane, dans sa définition médicale, agit, au contraire, sous l'influence d'une force supérieure à sa volonté. Aux termes de l'article 64 du code pénal, une telle situation *non seulement le fait échapper à la* sanction, mais annule même le délit. Article 64 : *« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. »*

par le docteur JEAN AYME (*)

Comme on le voit, cet aspect terminologique n'a pas qu'un simple intérêt spéculatif, linguistique ou nosographique. Il est d'une importance pratique évidente.

Le pyromane dans une acception psychiatrique rigoureuse est atteint d'une des formes de la névrose obsessionnelle, caractérisée entre autres symptômes par une impulsion à commettre un acte qui répugne à son éthique et contre lequel il lutte de manière obsessive et très douloureuse. Généralement, il parvient à contenir ce passage à l'acte, ce qui entretient sa souffrance. Il arrive *cependant que l'acte compulsif soit* commis, entraînant soulagement et culpabilité. Le mot est forgé comme celui de kleptomane qui subit en son temps une semblable inflation.

Plus fréquentes sont les conduites incendiaires pathologiques de malades psychotiques (schizophrènes, paranoïaques persécutés, délirants passionnels), d'arriérés de divers niveaux (débiles, imbéciles) et surtout de psychopathes, que l'approche psychanalytique désigne comme pervers (pour *Freud, la perversion est* la négative de la névrose, induisant le passage à l'acte) ; mais le terme de « pyromane » ne convient pas à l'ensemble de ces cas. Ces derniers résulteraient d'une autre appellation : celle de « pyrophile » pourrait convenir, construite comme d'autres perversions : pédophile ou nécrophile, par exemple.

Du reste, la « pyrophilie » est une tendance *perverse* très généralisée, dont l'industrie pyrotechnique tire profit, ne fût-ce que le 14 juillet. Elle s'exprime chez l'enfant, très couramment, induisant une conduite parentale d'inhibition de la *pulsion dont témoigne le conseil* judicieux de *« ne pas laisser les enfants jouer avec des allumettes ».* Chez la plupart des enfants, cette *pulsion* trouvera à l'adolescence son expression dans une autre façon d'*« exprimer leur flamme » ;* chez *certains, le mécanisme de sublimation* les conduira dans des équipes de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, encore que l'appellation sublimatoire ne soit pas réussie dans tous les cas.

Jouer avec le feu

Quelle conduite la société adopte-t-elle à l'égard du pervers « pyrophile » ? Longtemps nombre d'entre eux ont été considérés comme des *malades mentaux et ont bénéficié* de l'article 64 du code pénal. L'alcoolisme chronique ou au moment de l'acte, facilitant la *levée* de l'*inhibition*, a été considéré tantôt comme un facteur d'aggravation aux yeux des magistrats, tantôt comme un facteur disculpant aux yeux des psychiatres. Mais la transformation profonde des hôpitaux psychiatriques, qui ont perdu peu à peu leur caractère carcéral pour devenir des lieux de soins actifs où le pervers *n'a dès lors plus sa place, a amené* les experts à adopter une conduite plus discriminative en faveur des seuls psychotiques et vrais pyromanes entrant dans le cadre de la névrose obsessionnelle, et exceptionnellement des *épileptiques* ou des débiles profonds, les faisant ainsi échapper à la sanction judiciaire et les confiant à une équipe soignante.

Pour la conduite incendiaire liée à une pulsion relative au feu, la sanc*tion pénale s'impose, mais le code,* édifié à une époque de protection forcenée de la propriété privée, a prévu des peines qui apparaissent à beaucoup comme excessives, puisqu'aussi bien y figure au premier *plan la peine de mort.* D'où la répugnance à appliquer ces mesures, ce qui explique en partie le recours inconsidéré au terme de pyromane.

Mais cet engouement trouve probablement aussi sa motivation dans une *conduite conjuratoire et de dénégation* du « pyrophile » qui sommeille en chacun de nous, et dans la disculpation de la société pour sa responsabilité dans l'extension de ces conduites. L'usage injustifié des termes psychiatriques a toujours pour *fonction de permettre au système* social et politique d'échapper à la critique et à sa mise en question, comme l'ont illustré en U.R.S.S. les pratiques visant les oppositionnels.

Dans l'entre-deux-guerres, le terme de kleptomanie a fait fureur pour désigner le vol lorsqu'il se produisait dans ces magasins à succursales multiples qui ont fleuri à cette époque, multipliant par mille la tentation de dérober un objet qui se limitait jusque là au simple vol à *l'étalage.*

Est-ce que les *mass media* ne *réalisent* pas à l'heure actuelle cette croissance de la tentation pour le « pyrophile » en étalant dans les journaux et sur les écrans de télévision ces spectacles fastueux qui fascinent chacun ? Je sais ce que peut avoir d'irritant une telle interrogation pour des journalistes dont le métier est d'informer, et qui refusent, non sans raison, toute censure, même au nom de la santé mentale. Mais au moins qu'ils soient informés à leur tour que, ce faisant, eux aussi jouent avec le feu.

(*) Président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux.

RELIGION

Du 26 au 30 août à Venise

« Religion et politique » sera le thème de la quinzième conférence de sociologie religieuse

La fondation Giorgio Cini accueillera, du 26 au 30 août prochain, à Venise, dans l'île Saint-Georges-Majeur, la quinzième Conférence internationale de sociologie religieuse (C.I.S.R.). Quatre cents congressistes sont attendus.

Cette île minuscule, à cinq minutes de Venise en vaporetto, allait à la dégradation quand elle fut concédée en 1951 par l'État italien au comte Cini pour qu'il la restaure et en fasse le siège d'une fondation à la mémoire de son fils, tué à la guerre. Sous le signe d'une architecture palladienne, elle constitue aujourd'hui un ensemble unique au monde, où voisinent le religieux et le profane, *le culturel* et *le technique,* les activités et les manifestations internationales. Elle comprend un centre maritime avec deux écoles d'État, un centre professionnel d'arts et métiers, quatre instituts pour l'étude et la civilisation vénitienne, une abbaye *bénédictine,* un théâtre de verdure, et, enfin, un centre de culture et civilisation, cadre d'initiatives les plus diversifiées.

La « conférence » est une institution qui semble désormais bien assise, sans équivalent dans le monde des sociologues. Elle a été fondée en 1948, à Louvain, par Gabriel Le Bras et le chanoine Jacques Leclercq dans une perspective confessionnelle. Comme son nom l'indiquait, elle envisageait de réunir périodiquement, de pays en pays, les catholiques, chercheurs, universitaires ou autres, intéressés à une exploration sociologique de leur Église et de sa religion. Peu à peu, le succès aidant, elle élargit sont [sic] public et son programme. Les quinze participants de 1948 se retrouvèrent deux cent onze en 1965 à Barcelone. Puis commença le déclin : cent cinq à Rome en 1969.

C'est alors que s'opéra une transformation, ou une conversion. En 1971, à Opatija (Yougoslavie), la Conférence se déconfessionnalise : elle se dota de nouveaux statuts où était affirmée sa vocation exclusivement scientifique. Ce fut une réussite, que le temps confirma : 211 participants en 1971, 245 en 1973 (La Haye), 261 en 1975 (Lloret de *Mar*), *326 en 1977* (Strasbourg), venus de quarante-deux pays... L'annuaire de ses membres approche les 300 membres. Ces rencontres bisannuelles sont l'occasion de découvertes mutuelles, ou même de véritables percées : ainsi l'arrivée des *Japonais* à Strasbourg. Les Actes seront tirés cette année à mille deux cents exemplaires (1). Depuis dix ans, le secrétariat général est assuré par le chanoine Jacques Verscheure, de Lille.

La Conférence de La Haye s'était centrée sur l'actuelle « métamorphose » du religieux. La suivante avait choisi le changement social et ses incidences religieuses. Celle de Strasbourg avait abordé un sujet plus abstrait et très discuté dans l'ensemble des sciences humaines : le symbolisme. La Conférence de Venise revient à un problème classique et inépuisable : *Religion et politique.* Sur ce thème général, trois types de rapports sont mis en évidence par les communications, selon que domine l'intégration, le conflit ou l'adaptation. L'islam offre un bel exemple du premier type (M. Arkoun) ; le Chili (Chr. Lalive d'Epinay), la Yougoslavie (Z. Roter) et le Liban (Th. Sicking) illustrent le second ; le troisième est analysé pour la France (G. Michelat et M. Simon, J. Sutter) et pour le Japon (K. Yanajawa et D. Reid).

L'occasion sera saisie pour faire le point sur quelques aires géoreligieuses. A Venise, ce sera le judaïsme (F. Raphaël, S. Deshen et D. Bensimon), les pays germanophones et la Belgique (la Flandre se sécularise, constate K. Dobbelaere ; en Wallonie, observe Liliane Voyé, la pratique baisse tandis que se multiplient les organisations socio-culturelles à référence catholique).

ÉMILE POULAT.

(1) Les actes de la conférence de Venise sont en vente à la C.I.S.R., 39, rue de la Monnaie, F 59042 Lille Cedex, ainsi que les actes des trois précédentes conférences. Inscriptions à la même adresse.

● *A l'occasion de la fin du Ramadan,* le secrétariat de l'épiscopat français pour les relations avec l'islam adresse une [sic] message, ce 22 août, à la communauté musulmane de France.

« En ce jour de l'Aïd El Fitr, y lit-on, *le secrétariat adresse ses vœux respectueux et fraternels à la communauté musulmane. Il invite, à cette occasion, la communauté chrétienne à entrer toujours davantage dans les perspectives ouvertes par le concile Vatican II et rappelées récemment par le pape Jean-Paul II, en ce qui concerne les relations entre l'Église et l'islam. »*

MÉDECINE

LE DÉCONVENTIONNEMENT DU DOCTEUR LEBIGUE

Les données informatiques ne doivent pas être « un moyen automatique de condamnation »

estime le conseil de l'ordre des médecins

Le conseil départemental de l'ordre des médecins du Cher vient de faire connaître sa position au sujet du déconventionnement du docteur Jacques Lebigue par la Caisse d'assurance-maladie pour prescriptions considérées comme abusives d'arrêts de travail (*le Monde* du 15 août 1979). Le conseil regrette que *« le texte de la convention ne rende pas obligatoire l'audition du médecin lors d'une menace de déconventionnement »* et que la sanction *« extrêmement lourde »* prévue ne puisse pas être modulée. Rappelant que *« la médecine coûte cher et que les médecins ne peuvent se tenir pour dégagés de toute préoccupation économique »,* le conseil de l'ordre du Cher met en garde sur les difficultés de l'interprétation des données brutes, *« bien des écarts,* précise-t-il, *peuvent tenir à un recrutement de malades particulier, à une orientation élective vers le traitement de telle ou telle affection »,* et insiste pour que *« les données informatiques restent un outil de travail et non un moyen automatique de condamnation ».*

Le docteur Beaupère, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français, nous a déclaré que *« la procédure conventionnelle a été respectée » ;* il regrette, en revanche, que les caisses puissent prendre de telles sanctions et souhaite que, dans la nouvelle convention, elles n'aient que la possibilité de poursuivre le médecin devant le conseil régional de l'ordre auquel reviendra la décision de sanctionner le praticien (de l'avertissement à l'interdiction d'exercer ou de donner des soins aux assurés sociaux).

La Caisse nationale de l'assurance-maladie a confirmé la position de la caisse du Cher, pour laquelle ce déconventionnement n'est que l'application stricte des textes.

Depuis le début de l'année trois autres médecins seulement ont été déconventionnés, deux pour délivrance abusive d'arrêts de travail et un pour prescription excessive de médicaments.

HISTOIRE

La commémoration de la libération de Paris

C'est le 24 août 1944, peu après 21 heures, qu'arrivaient, place de l'Hôtel-de-Ville, les premiers chars français de la 2e division blindée, commandée par le général Leclerc. Toutes les cloches de la capitale se mettaient alors à sonner pour saluer la libération de Paris où l'insurrection avait éclaté dès le 10 août.

Les autorités civiles, religieuses et militaires, le Comité parisien de libération ainsi que différentes associations de résistance organiseront de multiples cérémonies commémoratives.

Le jeudi 23 août, à 18 h 30, l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance ranimera la flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

L'A.N.A.C.R. invite tous « *les résistants à témoigner par leur présence de leur commune volonté de faire échec aux nostalgiques du nazisme et de la collaboration et de leur commune fidélité aux luttes historiques dans lesquelles la Résistance symbolisa l'honneur et la conscience de la France* ».

Le rassemblement aura lieu à partir de 17 h 45 à l'angle de la rue de Balzac et de l'avenue des Champs-Elysées. Le cortège partira à 18 h 15 précises.

Les cérémonies du 25 août seront placées sous la présidence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants : à 18 h., des gerbes de fleurs seront déposées au monument élevé, porte d'Orléans, à la mémoire du maréchal Leclerc. A 18 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville, cérémonie avec défilé de troupes suivie d'une réception sur invitation par M. Jacques Chirac, maire de Paris.

Le dimanche 26 août, à 11 h. 30, messe à Notre-Dame de Paris à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la libération de la capitale.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le vent de l'histoire

D'entendre à nouveau sonner à toute volée les cloches de la Libération, de revoir au fil du souvenir et du film de René Clément « Paris brûle-t-il ? », *les grands moments de l'insurrection et l'arrivée des chars alliés, de se sentir arraché de son fauteuil, soulevé, hors de soi, on se disait avec M. Chaban-Delmas — le général Chaban à l'époque, il participait au débat, — que rien dans une vie d'homme, c'est vrai, ne pouvait égaler cela : cette exaltation, cette fraternité entre Français trop longtemps divisés, cette joie, cette fierté enfin retrouvée.*

Une bonne soirée de télévision. Elle aura permis aux témoins impétueux mais impuissants que nous étions, sillonnant Paris à bicyclette pour voir où ça en était, ce qui se passait aux points névralgiques, de pénétrer à la préfecture et à l'hôtel Meurice sur les talons du lieutenant Karcher, et même à Matignon avec Yvon Morandat — il n'est plus — et sa femme. A un ou deux détails près, c'est bien ainsi que cela s'est passé. Elle nous le confirmait. Il fallait, insistait le colonel Rol-Tanguy, chef des F.F.I. de l'Ile-de-France — Bruno Cremer dans le film, son portrait craché, — oui, il fallait que l'insurrection soit inséparable de la Libération.

Il fallait commencer par secouer nos chaînes, par chasser l'occupant, bref, paraître à la hauteur des événements. Chaban, de retour de Londres, après quinze jours d'absence, avec l'ordre bien précis de surseoir, d'attendre, a été obligé de constater qu'il n'y avait plus moyen de reculer. Tout appelait à l'action immédiate, brutale. Restait à convaincre les Alliés, Kœnig, Bradley, Patton, Ike, de changer leur plan initial, d'entrer immédiatement dans la capitale au lieu de la contourner et de pousser droit sur Berlin. Ça a été l'objet de la mission Gallois.

On en était, on s'est glissé derrière les lignes. On a vu la fièvre de Leclerc, piaffant d'impatience ; c'est à peine s'il avait attendu son ordre de départ, ordre donné peut-être un peu prématurément par le général de Gaulle lui-même, nous disait, avant l'émission, le colonel Rémy faisant état d'un témoignage inédit de première main.

Et surtout, songeant aux dernières victimes de ces combats de rue, plus sanglants qu'on ne le croit, on a pu apprécier à sa juste valeur la conviction du général von Choltitz et la force de ce fameux baroud d'honneur livré par ses troupes accrochées à nos toits, à nos mansardes changées en meurtrières. Sans réussir à doucher l'enthousiasme de ces grappes humaines, suspendues aux tanks de la 2e D.B., brusquement fauchées par la « tiraillade », aplaties sur l'asphalte et rebondissant un peu plus loin après l'alerte. Oui, en revivant tout cela, on a senti passer une seconde fois sur nos têtes le grand vent de l'histoire.

CLAUDE SARRAUTE.

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DE LA GUERRE

La marche au désastre

(Suite de la première page.)

Bien que nul n'en ignore, hélas ! le dénouement, ni même les principales péripéties, *la Décadence* se lit sinon comme un roman, du moins comme un livre prenant, anecdotes et formules frappantes soutenant à point nommé un récit dont la clarté et la rigueur n'ont d'égale que la totale absence de prétention.

Dans sa conclusion, l'auteur cite Montesquieu : « *Si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un Etat, il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une seule bataille.* » Terriblement éprouvée, à tous égards par la guerre de 1914-1918, la France de l'avant-guerre suivante ne pouvait agir sur les « *forces extérieures... que par les moyens aléatoires de la persuasion, du marchandage, de la menace ou par l'usage de la violence* ». Et le moins qu'on puisse dire est que sa « *capacité interne à fournir les réponses indispensables* » aux multiples défis d'un monde en pleine transformation était fort aléatoire puisqu'elle était « *structurellement mal gouvernée* » et manifestait « *une stupéfiante inaptitude aux réformes...* ». Quant aux hommes qui, à un titre ou à un autre, dirigeaient la politique étrangère, ils « *manquaient souvent de sérieux* », on pouvait leur reprocher le plus souvent une « *ignorance majestueuse de l'économie* » et d'une manière générale, une « *absence de grands desseins* ».

Les gouvernements changeant en moyenne tous les cinq mois et vingt-quatre jours, nombreux sont ceux qui ont eu la responsabilité totale ou partielle de la diplomatie française pendant les sept ans que couvre *la Décadence*. Un certain nombre de figures se détachent du récit. Parmi les présidents du conseil et les ministres des affaires étrangères : Herriot, à la fois « *innovateur* » qui rapproche la France de l'Allemagne et développe ses relations avec l'U.R.S.S., et « *renonciateur* » qui, après avoir abandonné la Ruhr en 1924, lâche les réparations et admet l'égalité des droits pour l'Allemagne en matière d'armements. Paul-Boncour, « *le disciple le plus fidèle et le plus éclatant* » de Briand, mais à une époque où « *la politique de sécurité collective était devenue anachronique* ». Barthou, dont le passage au Quai coïncide avec une « *brève période d'incontestable redressement* », mais qui est assassiné avant d'avoir pu mener à bien le pacte oriental et l'entente avec l'U.R.S.S. Laval, qui « *à une belle et bonne alliance à la façon de Barthou préfère une demi-douzaine de presque alliances et se complaît dans l'à peu près* ». Blum, « *compétent* » et « *visionnaire* », mais « *qui ne paraît pas avoir un jugement sûr* ». Bonnet, l'homme de l' « *ambiguïté* et de l' « *égoïsme sacré* » qui a « *donné des verges pour se faire fouetter en écrivant des mémoires insincères avec des textes tronqués et en soutenant d'un volume à l'autre des thèses successives* ». Daladier, dont « *la lucidité et l'énergie se paralysaient au moment de l'ultime décision* ».

Les permanents

Derrière ces oiseaux de passage, les permanents : Alexis Léger, secrétaire général inamovible du Quai d'Orsay, l'un des trois personnages les plus influents de l'époque, émanation d'une « *gauche optimiste et modérée qui n'osait pas voir clair et comprendre qu'Hitler irait jusqu'au bout* ; Massigli, directeur adjoint, puis directeur des affaires politiques, champion de la résistance, dont la clairvoyance n'est pratiquement jamais prise en défaut ; Gamelin, commandant en chef, à la carrière jusque-là éblouissante, dont on ne sait pas s'il faut incriminer davantage l'aveuglement ou le manque de caractère. Des ambassadeurs comme François-Poncet, possédé par le « *besoin d'écrire* », parfaitement conscient de ce que Hitler est fondamentalement un « *aventurier* » sans foi ni loi, et se laissant pourtant aller, par moments, à l'optimisme. Son successeur à Berlin, Coulondre, plus perspicace qu'on ne l'a souvent cur ; Payart, le non moins perspicace chargé d'affaires à Moscou, et puis, dans l'arrière-plan, Pétain, « *le plus illustre des Français vivants* », *toujours présent aux moments décisifs, n'hésitant jamais à donner son avis* ». Un autre homme aurait pu jouer un rôle, mais il s'en est soigneusement abstenu : le président de la République, Albert Lebrun.

On n'a parlé si longtemps de tous ces hommes que parce que leur rôle, en bien ou en mal, a été plus d'une fois décisif, ou parce que, si l'on avait suivi certains d'entre eux, le pire aurait, peut-être, pu être évité. Mais il faut bien admettre que, dès 1936, avec la réoccupation de la Rhénanie, les dés étaient jetés. On sait maintenant que Hitler aurait reculé si la France avait bougé. Celui qui l'avait bien compris est Pie XI, qui déclara à l'ambassadeur de France au Vatican : « *Si vous aviez tout de suite fait avancer 200 000 hommes dans la zone réoccupée par les Allemands, vous auriez rendu un immense service à tout le monde* ». Pourquoi alors cette capitulation en rase campagne devant le coup de force du Führer ? Duroselle force du Führer ? M. Duroselle donne parmi les raisons principales : la conviction — erronée — de Gamelin que, dès cette époque, les forces allemandes étaient supérieures aux forces françaises ; la passivité anglaise et la proximité des élections générales, en un temps où la quasi-unanimité de l'opinion, de *l'Action française* aux communistes, rejetait avec véhémence toute idée d'aventure guerrière.

Deux ans plus tôt, l'Italie était encore l'alliée de fait des grandes démocraties contre la menace nazie. Mais l'Ethiopie l'avait séparée d'elles, et bientôt la guerre d'Espagne allait la souder au Reich dans un « *pacte d'acier* ». Et jusqu'à mars 1939, jusqu'à l'entrée des Allemands à Prague, la Grande-Bretagne pratique constamment la politique dite de l'*apaisement*, dont Munich fut le couronnement, qui consiste à croire qu'on calme les boas en leur laissant dévorer des victimes innocentes. En comparaison, la politique française paraît singulièrement plus lucide, si elle n'est guère plus ferme. Même après cette date, et alors qu'elle s'est convaincue de la nécessité de faire entrer l'U.R.S.S. dans la coalition antihitlérienne, Londres tergiverse, ratiocine, lui donne en fin de compte tous les arguments pour traiter avec Hitler. Quant aux responsabilités de la Pologne, inutile d'y insister ; tout le monde sait l'inconscience et le cynisme dont ses dirigeants, le colonel Beck en tête, ont fait preuve jusqu'à la dernière minute.

Il faudrait encore citer beaucoup de passages de ce maître livre, dont la lecture, avant que prennent fin ces vacances inquiètes, devrait être rendue obligatoire au moins pour toute la classe politique. Pas seulement parce qu'on y découvre que beaucoup d'idées réputées neuves figuraient déjà au catalogue de ces années-là : Tardieu avait proposé de créer une armée de la S.D.N., anticipation des « casques bleus ». La plupart des négociations sur le désarmement butaient déjà alors, comme aujourd'hui, sur le contrôle. Le mot magique de « *détente* » nourrissait déjà les espoirs des optimistes habitués à se contenter de peu. Mais aussi et surtout parce qu'on mesure combien il est facile pour un grand pays disposant d'un immense capital économique, politique, culturel, de se trouver en quelques années au fond du gouffre. Il lui suffit pour cela d'être mal gouverné, de se refuser à l'effort, et de trop compter sur les autres. Depuis l'avènement de la Ve République, nous avons, au moins temporairement, été débarrassés du mal endémique que constituait l'instabilité ministérielle. Ce n'est pas nécessairement pour toujours ; et ce n'est pas assez en tout cas pour nous garantir contre les deux autres périls.

ANDRE FONTAINE.

★ Jean-Baptiste Duroselle, *la Décadence* (1932-1939, un volume de 568 pages publié par l'Imprimerie nationale.

Le traité germano-soviétique de 1939

(Suite de la première page.)

Mais ils se polarisent sur ce fait, en oubliant soigneusement l'évolution de l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de l'Allemagne. Ils passent sous silence le limogeage de Litvinov, remplacé par Molotov, le discours de Staline le 10 mars au dix-huitième congrès du parti (« *Des antagonismes accusés en matière de conception du monde et de politique intérieure, ne sont pas un obstacle à la collaboration pacifique de deux Etats.* » et celui de Molotov, le 31 mai, devant le Soviet suprême : « *Nous sommes pour la paix et voulons empêcher que l'agression ne s'étende ; mais nous devons nous souvenir des directives du camarade Staline, être prudents et ne pas permettre qui notre pays soit entraîné dans des conflits par des fauteurs de guerre habitués à laisser les autres tirer pour eux les marrons du feu.* » Autant de signaux en direction de Berlin.

De même, les Soviétiques n'évoquent que très sommairement les pourparlers qui se déroulèrent à partir d'avril 1939 à Berlin, et qui débouchèrent, entre autres, sur la signature, le 19 août, d'un traité commercial et financier germano-soviétique. Ce qui permit à Hitler de déclarer le 22 août : « *En discutant du traité commercial, nous avons abordé les questions politiques, puis proposé un pacte de non-agression. Enfin, la Russie nous a fait des propositions d'ordre général. Il y a quatre jours, j'ai accompli une démarche particulière qui a amené la Russie à me répondre qu'elle est prête à conclure.* »

Ce traité — le détail est aussi important — garantissait au IIIe Reich un approvisionnement régulier en matières premières. Quarante ans plus tard, les Soviétiques continuent de passer sous silence le contenu du protocole secret additionnel au pacte Ribbentro-Molotov, qui délimitait les sphères d'intérêt de l'Allemagne et de l'Union soviétique (Pologne, pays baltes et Bessarabie). De même, ils ne mentionnent jamais le second voyage à Moscou du ministre nazi des affaires étrangères, en septembre 1939 et la signature, le 28, d'un traité de « *délimitation et d'amitié* », dont le protocole confidentiel et les deux protocoles secrets, traçaient les frontières de la Pologne et des Républiques baltes, se bornant à indiquer, tel Bezymenski dans *Temps nouveaux* : « *... Le 28 septembre, l'Allemagne signait un accord sur la ligne de démarcation.* »

A la santé du Führer...

Il serait naïf dès lors de s'étonner que les Soviétiques n'aient jamais décrit la signature du pacte le 23 août, ni le toast prononcé par Staline (« *Je sais combien le peuple allemand aime son Führer. Je désire boire à sa santé* ») ni l'échange de plaisanteries douteuses entre Ribbentrop et Staline à propos du pacte anti-Komintern.

Si l'histoire officielle ignore ces détails, elle va plus loin lorsqu'il s'agit de l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de la Pologne et de l'intervention du 17 septembre.

Selon la version officielle, l'Armée rouge avait pénétré en Pologne afin de « *protéger les populations d'Ukraine et de Biélo-Russie* », version reprise par Jean Elleinstein dans son *Histoire de l'U.R.S.S.*.

En 1979, la presse soviétique écrit que « *la Pologne fut victime de l'agression nazie* » et que « *malgré la résistance véritablement héroïque des troupes polonaises, les forces de la Wehrmacht, supérieures en nombre, foncèrent en avant* ». Il y a quarante ans, elle employait un ton tout à fait différent. Il suffit pour s'en convaincre de consulter la collection de l'époque de l'hebdomadaire satirique *Krokodil*. Sur la couverture du numéro 25 (publié le 5 septembre 1939, soit douze jours avant ce que l'on appelle « *la campagne libératrice de l'Armée rouge* »), on y voit des tankistes soviétiques offrir des cigarettes aux habitants misérables de l'Ukraine occidentale avec cette légende : « *Pas besoin d'interprète.* » Sur la couverture du numéro 26 (12 septembre 1939), on voit une famille biélorusse cette fois, se préparer à accueillir l'Armée rouge, alors qu'en dernière page, on voit « *les émigrés polonais* » en train de s'enfuir. Sur la couverture du numéro 28, on peut voir un professeur d'école s'adresser à ses élèves, dans une classe visiblement polonaise, en leur déclarant : « *Sur ce, mes enfants, nous allons terminer l'étude de l'histoire de l'Etat polonais.* » Dessin humoristique à rapprocher de l'atlas publié en novembre 1939, à Leningrad, et où le mot Pologne avait disparu de la carte de cette partie de l'Europe.

Gagner du temps

Les Soviétiques insistent sur le fait que le pacte Ribbentrop-Molotov et l'intervention en Pologne le 17 septembre permirent de gagner du temps et donc de renforcer et de moderniser la défense du pays. Or, même aujourd'hui, les historiens ont du mal à étayer cette affirmation. D'après *l'Histoire de la grande guerre patriotique*, la production d'armements modernes était très inférieure aux besoins ; les fortifications de l'ancienne frontière de 1939 avaient été démolies, mais les travaux de construction de nouvelles fortifications étaient à peine commencés ; quant à la préparation des officiers, en raison des purges des deux années précédentes, elle était catastrophique : à la veille de la guerre, 7 % seulement possédaient des diplômes d'études militaires supérieures. Ce qui n'empêchait pas, en 1951, la grande encyclopédie soviétique d'affirmer : « *La guerre a commencé d'une manière bien différente de celle espérée par les gouvernements d'Angleterre, des Etats-Unis et de France. La sage politique stalinienne a déjoué les manœuvres antisoviétiques des gouvernements de ces pays et des cercles impérialistes qui les inspiraient et qui s'efforçaient de pousser l'Allemagne à la guerre contre l'Union soviétique. (...)* » Un ton qui en vingt-huit ans n'a presque pas chcangé, un ton que l'on retrouvera peut-être en décembre prochain quand l'historiographie officielle célébrera le centième anniversaire de la naissance de Staline. — *(Intérim.)*

SPORTS

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME

Le règne des sabreurs soviétiques continue

Quarante-huit heures après la victoire du fleurettiste Alexandre Romankov, un autre Soviétique, Vladimir Nazlimov, est devenu pour la deuxième fois, mardi 21 août, champion du monde au sabre. Avec encore Viktor Krovopuskov (deuxième), Mikhail Bourtsev (troisième) et Nicolai Aliokine (cinquième), c'est en fait à une véritable razzia que se sont livrés les spécialistes soviétiques. Que Viktor Sidiak, champion du monde à La Havane en 1969 et champion olympique à Munich en 1972, mais éliminé avant la finale à Melbourne, ait également figuré parmi les favoris du tournoi donne une idée plus complète de l'homogénéité de la valeureuse équipe d'U.R.S.S. Sa suprématie ne date d'ailleurs pas d'hier puisque, depuis le premier titre remporté en 1958 à Philadelphie par Rylskii, les sabreurs soviétiques ont accumulé vingt et une médailles d'or dans les championnats individuels ou par équipes. Durant le même laps de temps, seuls les Hongrois, les Italiens et les Polonais réussirent à ramasser quelques miettes dorées.

Mais alors que les Roumains et les Cubains arrivent parfois à s'intégrer au peloton de tête, les sabreurs français n'ont fait illusion que jusqu'en 1967, grâce à trois médailles de bronze et à la seconde place du Niçois Claude Arabo aux Jeux olympiques de Tokyo. Depuis la place de finaliste de Nerbard Vallé en 1974, le fossé paraît même s'être creusé davantage. Pour donner un nouvel élan à cette discipline, les dirigeants français misaient à Melbourne sur Jean-François Lamour, annoncé en gros progrès. Renvoyé à ses études dès la troisième soirée, il a pu une fois encore mesurer la différence entre un challenge international et un tournoi mondial. « *Blocage psychologique* », a-t-on diagnostiqué dans l'entourage des entraîneurs de l'équipe de nationaux. En six ans, quatre entraîneurs nationaux — c'est beaucoup ! — se sont succédé au chevet du sabre malade. Pour enrayer le mal, des coloques de maîtres d'armes ont été organisés, les enseignants sont partis en U.R.S.S. et en Hongrie approfondir leurs connaissances techniques. Enfin, un effort de prospection a été entrepris chez les jeunes. Mais de toute évidence la guérison n'est pas pour demain. Dans ces conditions, était-il utile de dépenser environ 50 000 francs pour déplacer cinq sabreurs français à Melbourne ?

Reste aux Français le tournoi mondial par équipes, mais dans l'état de la hiérarchie un classement au-delà de la quatrième place ne signifierait pas que la période de convalescence est véritablement entamée.

JEAN-MARIE SAFRA.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

TENNIS. — *En finale de l'Omnium de Toronto, Bjorn Borg n'a eu aucun mal à disposer de John McEnroe par 6-3, 6-3.*

FOOTBALL

L'équipe de France a battu le Bayern de Munich (4-1)

L'équipe de France a gagné, le mardi soir 21 août, au Parc des Princes, son match amical contre le Bayern de Munich, par quatre buts à un. Très contractés pendant les vingt premières minutes de jeu, les « Bleus » ouvrirent la marque à la vingt-deuxième minute grâce à Larios, puis, à la trente-neuvième minute, Lopez loba le gardien munichois. A la soixante-cinquième minute, Zimaco trompa à son tour la défense du Bayern. Enfin, à la soixante-quinzième minute, Platini inscrivit de 25 mètres un de ses coups francs qui ont fait sa renommée. Les « Rouges » ont sauvé l'honneur grâce à un but de Janzon (remplaçant d'Oblak à la soixantième minute), qui passa le gardien lillois Bergeroo, trop avancé (lequel avait remplacé Dropsy).

Pour l'équipe de France constituée par Michel Hidalgo, cette rencontre contre le Bayern de Munich devait surtout servir de préparation au prochain match de Coupe d'Europe des Nations à Stockholm. Pourtant, il ne pouvait être question pour les « Bleus » de négliger le résultat, car il s'agissait de reconquérir les faveurs du public, un peu déçu par les prestations du « Onze » national depuis la Coupe du monde en Argentine. Face à une équipe du Bayern qui, en 1972 et en 1974, constituait l'ossature de l'équipe d'Allemagne fédérale, successivement championne d'Europe et du monde, le risque était donc réel, bien que, ces dernières années, ces traditionnels matches de préparation contre des équipes de clubs aussi prestigieux que Hambourg, Moenchengladbach, Cologne, le Real de Madrid et Anderlecht, aient toujours réussi aux Français. En dépit d'un début de match assez difficile, les quatre buts tirés par Larios, Lopez, Zimaco et Platini, rappelaient les meilleurs souvenirs de l'A.S. Saint-Etienne.

Pour être objectif, il convient de prendre la vraie mesure du Onze munichois, qui est très différent de celui qui a marqué le football européen de 1974 à 1976. Depuis leur dernière victoire en Coupe d'Europe, les joueurs au maillot rouge ont pratiquement disparu de la scène internationale. Tour à tour, Beckenbauer, capitaine et âme de l'équipe, Muller, le buteur attitré, ont émigré aux Etats-Unis pour rentabiliser leur fin de carrière. En mars dernier, les joueurs, emmenés par le gardien Sepp Maier, ont pris fait et cause pour leur entraîneur, Pol Csernai, contre le président du club, William Neudecker, qui a dû démissionner. L'équipe, qui végétait dans le milieu du classement du championnat d'Allemagne, effectua alors une remarquable fin de saison et se qualifia pour la Coupe d'Europe de l'UEFA.

Outres les qualités de jeu propres aux Allemands, les « Rouges » disposent d'un excellent meneur de jeu, Paul Breitner, qui a été maintes fois dangereux mardi soir. Mais elle est handicapée par l'absence de Sepp Maier, gravement blessé, et son remplaçant Junghans est loin d'avoir sa maîtrise. Il ne faut donc pas rêver : ce n'est pas le grand Bayern que les « Bleus » ont battu mardi soir.

ALAIN GIRAUDO.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE TEMPS DES PLAGES

On appelle festival la réunion de plusieurs manifestations artistiques en un temps rapproché, un temps de loisirs. Il y a ceux pour lesquels se déplacent, et de très loin parfois, les publics constitués — entre Avignon et Bayreuth, Orange et Aix, Salzbourg et Edimbourg...

Et puis il y a ceux que l'on trouve sur place, sur le lieu même des vacances ou bien tout près, et qui meublent les soirées, les après-midis creux ou pluvieux, qui reposent les dos brûlés par le soleil. Avant la guerre, on se contentait des petits cirques, des concerts de jardin, des cinémas dressés en plein air ou abrités par les salles de patronage, des vaudevilles mondains en tournée dans les salles de casinos...

Les vacances sont devenues un produit qu'il faut vendre, et on ne peut pas toujours compter seulement sur la beauté des paysages et les jeux de plage, sur la danse en discothèque. Les syndicats d'initiative, les pouvoirs publics, les organisations culturelles s'associent pour offrir des choix variés, des distractions à la carte — si possible mieux que la télévision, — pour accueillir des tournées promotionnelles, sous-traiter avec les impresarios qui fournissent les festivals de prestige, *militer en faveur* de la culture et des cultures, terminer une saison studieuse en beauté, montrer son œuvre à un *« public élargi »*, toucher ces fameux spectateurs qui « n'ont jamais mis les pieds dans une salle de spectacle » et dont on ne sait jamais s'ils y reviendront.

Nous nous sommes promenés de la Côte d'Opale à Cannes, en passant par Lorient, Hédé, La Baule, l'île de Ré, Trouville, plages pour grandes familles et familles modestes, le temps de quelques jours, un temps de vacances. — C. G.

C. G.

LA BAULE

La promenade du petit tailleur

Début août

M. Gil Beudin, tailleur de son état à Paris, *passe ses dix*-neuf jours de vacances à l'hôtel Beau Rivage, à La Baule ; sa femme l'accompagne... Sa chambre, qui donne *sur la* rue, est un peu bruyante ; sa table est attenante aux cuisines... qu'importe ! Il faut bien que vacances se passent... *Une seule chose* d'ailleurs anime véritablement M. Beudin : son arrière-boutique obscure à Paris, où il taille ses costumes.

Se baigner ? A soixante-deux ans, il n'en raffole pas. Peindre ? Il a arrêté voici trente ans... *Le vélo ? A La Baule,* il faut être expert pour éviter les nombreuses voitures. M. Beudin s'ennuie un peu : il traîne, râle beaucoup et consomme des orangeades, dont le prix, très libéral, lui donne, un instant, l'illusion d'appartenir à cette bourgeoisie qui, depuis plusieurs dizaines d'années, se baigne à La Baule, sur « la plus belle plage du monde ».

Lundi 6 août

M. Beudin effectue, peu avant midi, sa *promenade* quotidienne destinée « à lui ouvrir l'appétit ». Il n'y a pas moins, *en effet,* de trois plats par repas à l'hôtel Beau Rivage. Un heureux hasard le fait passer devant le syndicat *d'initiative ; il y quête un dé*pliant ; il apprend que pour la somme de 20 F — soit à peine plus qu'une orangeade — il peut assister le soir même à « des chants, danses et musiques » de Galice... Il assistera donc, mais seul, sa femme étant venue à La Baule « *seulement,* dit-elle, *pour se reposer* ».

Jusqu'à l'éclaircie de vingt heures, *M. Beudin craindra* un peu pour sa soirée ; il aura ensuite quelque difficulté à garer sa voiture et sera légèrement agacé de voir tant de gens munis d'une carte d'invitation. Malgré ces légers désagréments, arrivé bien à l'heure, M. Beudin s'assied dans le très beau parc des Dryades, juste derrière le banc des officiels où sont installés les membres *du Comité des fêtes* et leurs épouses.

Le président du Comité au riche passé (musique du 4e Zouave à Tunis et fanfare municipale) s'affaire, tandis que six cents personnes, dont une majorité de vieilles dames et de petites filles, gagnent les tribunes. Tous, prudents, ont apporté une laine ; un bébé crie : les coups de soleil réchauffent les plus frileux et derrière la rangée de peupliers, toile de fond de ce théâtre de verdure, on devine les costumes chatoyants d'Espagnoles aux cheveux tirés, qu'on espère belles.

M. Beudin se sent bien : à sa gauche, est assis un professeur d'espagnol, dont les vacances se passent souvent en Galice ; plus loin, s'est assise une famille dont le père « *refuse la télé en vacances* » ; et à sa droite, il y a une Bauloise, « *coupée de tout l'hiver* » et qui, l'été, « *en profite* ».

A 21 heures, le vice-président du Festival interceltique de cornemuse de Lorient s'avance, et, butant sur chaque mot, annonce « deux bonnes heures un quart d'un spectacle et riche en couleur ». Les *gaiteros,* joueurs espagnols de cornemuse, sont applaudis avant même la première note... La mouniera (danse de Galice) de deux petits danseurs, *poupées bien huilées, d'une huitaine* d'années, en attendrira plus d'un ; la voix particulièrement grave d'un chanteur provoquera le fou rire chez quelques-uns.

Le groupe folk Cumbre, chan*tant sa liberté « devant Dieu et devant le monde »*, qui est là un peu par hasard, plaira tout particulièrement à M. Beudin ; simplement, il ne comprendra pas les applaudissemen... un peu appuyés d'un de ses voisins, réfugié basque : le sens des paroles, en galicien, aura partiellement échappé à le tailleur alsacien et à quelques autres !

Durant l'entracte, M. Beudin renoncera, à cause des conseils de son médecin, aux frites et à la bière servis dans le parc des Dryades, devenu, un moment, celui des grillades... A minuit trente, M. Beudin se précipitera vers sa voiture avec quelques centaines d'autres spectateurs pour se dégager le premier de l'inévitable embouteillage...

La clé de sa chambre était la dernière accrochée, à cette heure tardive, sur le panneau de l'hôtel. A sa femme presque endormie, il confie : « *C'était pas des artistes-artistes. Mais c'était bien pourtant pour passer le temps.* »

Mardi 7 août

Le lendemain... rebelote... M. Beudin assiste avec cinq cents autres personnes, dans la jolie église de Guérande, à 8 kilomètres de La Baule, à la pièce de T.S. Elliott, *Meurtre dans la cathédrale*, montée par le Théâtre des Pays de la Loire.

M. Beudin s'attend à une de ces intrigues policières qu'il affectionne ; il a reconnu, pour l'avoir vu à la télévision, M. Robert Party, qui joue le rôle principal. C'est aussi une occasion pour lui de remettre, après trente ans d'absence, les pieds dans une église.

Ce drame solennel et historique sur la lutte des pouvoirs temporel et spirituel en Angleterre *au douzième siècle le sur*prendra quelque peu : « *25 F pour une messe*, dira-t-il, *c'est beaucoup.* » Alors que le public de cadres ascendants et d'amateurs éclairés, souvent originaires de la région, applaudit à la mise en scène sobre, M. Beudin ne regagne pas, ce soir-là, immédiatement sa voiture. Subjugué ? Non, simplement rêveur...

Mercredi 8 août

M. Beudin s'est remis à la peinture.

NICOLAS BEAU.

HÉDÉ

L'enclave

UNE ruine trouée sur le ciel. Un mur de pierres noueuses auxquelles s'accrochent des feuillages. Une image pour couverture de roman gothique anglais, en Bretagne, sur la route de Saint-Malo. A côté, un terrain de camping et un village, Hédé, huit cent cinquante habitants, qui serait banal sans la ruine, et son corollaire, un Festival, le sixième.

Une semaine par an, au mois d'août, les familles en vacances dans la région — reconnaissables aux joues bronzées par-dessus les vestes à torsades en laine naturelle — viennent tourner en rond sur la place, déposent les petits au hangar d'une ruelle proche, pour les marionnettes. En sortant, ils trouvent la voiture de barbe à papa, et des clowns qui font la parade, chantent *Bella Ciao*, avant de cracher du feu devant l'église. Les saltimbanques restent dehors. A l'intérieur, il y *aura de la musique « sérieuse »*, et simultanément dans la rue, du jazz, sur des tréteaux, face à la cafétéria, pour quelques adolescents qui mangent des crêpes et ne dansent pas, il n'y a pas de quoi danser.

Tout l'après-midi, les *hôtes* du village touillent la pâte, font sauter les crêpes et griller les saucisses. Le soir, entre le théâtre qui se termine à 21 h. et le *ballet qui com*mence à 22 h., ils aident à servir les en-cas. Ils sont cent vingt bénévoles à loger les artistes, les nourrir, coudre les costumes, vivre selon leurs horaires de noctambules, à s'occuper d'eux et à recevoir leur public qui immédiatement après le dernier spectacle retourne à la maison.

On ne reste pas à Hédé où il y a *seulement un restaurant-auberge.* On y vient comme à une sorte d'université d'été. Les touristes, s'étant évadés un moment du va-et-vient *finalement monotone* entre la plage et l'hôtel, s'en retournent à la pêche aux crevettes. Les familles des environs — les plus nombreuses, largement, — aux travaux des champs. Hédé est une « enclave culturelle » en milieu rural. Son activité est permanente, le Festival en est le couronnement. Dans ce village, il y a un théâtre fondé et dirigé par Bernard Libault (danseur) et Michel *Estier (comédien). Ils sont venus un* jour, ont vu la ruine, ont organisé le premier Festival, ont décidé de rester ; ils ont saupoudré de paillettes *En attendant Godot, ainsi* ont-ils séduit le maire et ses administrés. Depuis, ils sont adoptés, enfants du pays qui travaillent sans rechigner, animent la région — qui les subventionne — dans les écoles et les campagnes.

A *Hédé — la salle a cent quatre*-vingts places — le nombre minimum de représentations est de six, car les spectateurs sont des agriculteurs. C'est la nature qui *planifie* leurs loisirs. Ils ne sont pas tous libres en même temps. Bernard Libault et Michel Estier invitent des troupes, font une création par an. En 1978, c'était *les Fourberies de Scapin* ; en 1979, c'est *Entretiens avec le bourreau*. Quatre comédiens seulement. Signe des temps, budget d'austérité et stagiaires moins nombreux. Durant l'année, *Libault et Estier les initient aux* métiers du théâtre, et ils sont chargés de la partie technique, de la figuration, des rôles secondaires. Pour la danse, c'est une autre affaire, il faut commencer à apprendre dès l'enfance, et tout le monde n'est pas doué.

⁂

Dans ces *Entretiens avec le bourreau, un livre de Kazimierz* Moczarski traduit par Jean-Yves Ehrel, adapté et mis en scène par Michel Estier, Georges Goubert trouve l'occasion de rugir et de grimacer en vrai méchant de mélodrame. Il joue le *général* Stroop, chargé de *liquider le ghetto de Varsovie.* Il se retrouve dans une cellule avec un sous-officier allemand et un résistant polonais (Philippe Froger) lié au gouvernement de Londres, et donc suspect à ceux qui ont travaillé avec Moscou. Il fait parler le général, qui se révèle imprégné jusqu'à la moelle de certitudes nazies. Le public frémit d'abord devant tant de cynisme, et puis se *rassure : condamné à mort par* les Américains, puis par les Russes, Stroop a été fusillé — personnages et faits sont authentiques, — justice *est faite*, et *la question n'a pas été* posée des déchirements entre l'Est et l'Ouest des mouvements de résistance et révolutionnaires, de la Pologne tout entière et toujours.

Les spectateurs ont eu leur ration d'émotions, ils auront tout à l'heure *leur ration de féerie devant la ruine,* avec un ballet de Bernard Libault, *Mélusine*, costumes pastel translucides, feux de Bengale, et une lourde vague de plastique noir (comme dans le *Casanova* de Fellini) très belle.

Après, le village *offre à ses* poulains un souper sans façon. On passe sur les énervements pour bien profiter du plaisir de l'excitation qui accompagne la fabrication de toute manifestation artistique. Une sorte d'importance magnifie chacun, chacun a l'impression d'avoir sa part dans les applaudissements, en a le cœur tout réchauffé. La jeune fille qui vend les billets dans la caravane appelée « bureau du Festival » oublie les froides gouttelettes de la nuit : des gens qui avaient droit aux *réductions* ont tenu à payer le tarif plein (de 13 F à 30 F selon les spectacles) parce qu'ils ont lu sur les programmes l'exposé des difficultés *financières du Festival. Elle* répète : *« Ça vous remonte le moral, ça. »*

COLETTE GODARD.

CANNES

Souvenirs d'un soir d'été

LORSQU'IL voulait faire plaisir à son premier violon, il mettait au programme la Méditation de Thaïs *ou* la Danse macabre, *de Saint-Saëns, et pour faire bonne mesure, promettait pour la semaine suivante l'ouverture du* Roi d'Ys, *où le violoncelle solo remportait toujours un franc succès. Une fois même, et c'est le premier concert auquel j'aie assisté à Cannes, il avait voulu les honorer tous les deux avec le* Double concerto, *de Brahms, mais le cadeau était vite devenu une épreuve, dont on ne saurait dire qui, des solistes de l'œuvre ou du public, était sorti vainqueur...*

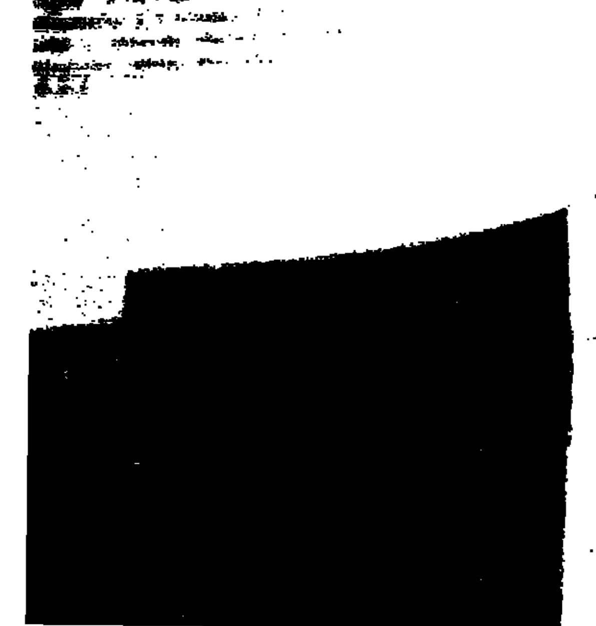
Je parle là d'une époque lointaine, il y a dix ou douze ans ; l'Orchestre symphonique de la ville de Cannes et du Palm-Beach Casino était dirigé alors par un chef de l'ancienne école, celle où, à défaut d'enseignement, on apprenait sur le tas. Il était difficile de ne pas éprouver une sympathie immédiate pour ce vieux monsieur, qui avait, à la fois, des allures de dandy et d'ancien combattant, même si on n'était pas toujours d'accord avec sa façon de diriger — il se tournait parfois de trois quarts pour jeter un sourire complice à son public d'habitués — ou avec la petite présentation dont il faisait précéder chaque morceau. Elle n'était pas toujours d'une exactitude historique irréprochable, surtout si l'anecdote s'en mêlait, et je me souviens qu'il disait, du Tombeau de Couperin, *que Ravel avait choisi ce titre parce que les dissonances qu'il y avait mises auraient certainement tué Couperin... Il y avait alors beaucoup de vieilles dames dans l'assistance, et elles goûtaient ces petites histoires au moins autant que la musique.*

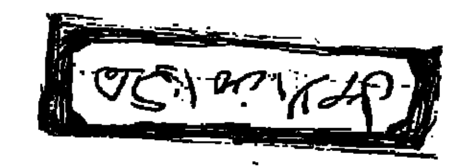
C'est dire si ces concerts, qui avaient lieu trois fois par semaine, de juin à septembre, en plein air dans les jardins de la Croisette, près du casino, obéissaient à une sorte de rituel immuable auquel on finissait vite par adhérer. Il y avait une soirée réservée à la musique légère : ouvertures de Suppé ou de Franz Lehar, valses de Strauss, une autre à des extraits d'opéras et, la troisième, à des pages plus austères : Beethoven, Mozart, Schubert, Saint-Saëns, et les « modernes » : Franck, Wagner, Fauré ou Ravel. Debussy était le grand oublié des concerts de la Croisette ; cela tenait, je crois, à la vieille querelle entre les debussystes et les d'indystes, *et il était facile de comprendre, à certaines allusions, que le chef était du parti des seconds. Y a-t-il encore beaucoup de musiciens, de nos jours, qui fassent preuve d'un esprit aussi entier ? C'est cela peut-être, et qu'importe encore une fois qu'on ait approuvé ou non cet ostracisme, qui donnait aux concerts de la Croisette un caractère un peu plus élevé qu'il n'est d'usage, d'ordinaire, sous les kiosques des villes d'eau.*

L'aspect sérieux de ces concerts aurait sans doute échappé à ceux qui, se promenant le soir dans les jardins en respirant l'air de la mer, n'auraient prêté qu'une oreille distraite à ce qui s'échappait des haut-parleurs essoufflés par bourrasques successives. Mais pour échapper précisément à cette sonorisation intempestive, et entendre assez convenablement le son de l'orchestre, il fallait arriver une bonne demi-heure à l'avance, et trouver sa place au centre, dans les premiers rangs ; ainsi, d'une certaine façon, on n'était plus là par hasard ou pour passer le temps. Les musiciens, en veste blanche, arrivaient les uns après les autres, la harpe, quand il y en avait une, s'accordait soigneusement, mais sans illusion, à cause de l'humidité de la mer, le contrebasson chauffait du mieux qu'il pouvait son instrument avant d'attaquer la Valse *de Ravel, mais un courant d'air au dernier moment venait tout remettre en cause. Le public, enfin, garnissait les chaises en couple ou en famille, car ce n'était pas bien cher.*

C'était ? Mais c'est toujours, il y a même, à Cannes, cette année, un Festival international des jeunes pianistes, le chef titulaire, Marie Tarditi, dirige les symphonies et les concertos de Beethoven, des extraits de Carmen *ou de* l'Arlésienne, *on donne même le* Concerto pour orgue, *de Poulenc, dans l'église du Suquet, et le public s'est peut-être encore élargi... Seulement, le jour où je me suis arrêté à Cannes, un lundi pourtant, il n'y avait pas de concert, le podium avait été transporté sur l'esplanade de la Roseraie, et sous les palmiers du casino on pouvait voir un trou béant entouré d'une palissade. Il faisait doux et je me suis souvenu de cet entracte symphonique, presque inconnu, de Duparc :* Aux étoiles ; *je ne l'ai entendu qu'une fois, et c'était ici. Inutile d'en chercher l'enregistrement, l'éditeur lui-même ne sait plus très bien ce qu'il a fait de la partition, et certainement Marcel Fichefet, c'était le nom du chef d'orchestre, aura été le dernier à la lui louer. C'était il y a dix ans, douze ans peut-être.*

GÉRARD CONDÉ.





LE TEMPS DES PLAGES

DEAUVILLE-TROUVILLE

Les planches sont du même bois

« *SI de Deauvill vous voyez Le Havre, c'est qu'il va pleuvoir, sinon c'est qu'il pleut déjà.* » Bien qu'anecdotique, ce dicton reflète souvent une triste réalité : le grand beau temps qui sied si bien à une station balnéaire laisse la place au « crachin normand » dont la finesse n'a d'égale que la régularité. Ce qui est vr. ' pour Deauville l'est aussi pour Trouville : de l'une à l'autre il n'y a qu'un pont, et, dessous, la Touques qui enfle au gré des marées.

Ce pont ne relie pas seulement '·"x villes, mais aussi deux mondes fort dissemblables qui ont pour seul point commun la mer et ses attraits. Le caractère de chacune apparaît dans les dépliants mis à la disposition des touristes. Trouville : son port de pêche, ses cures marines, sa plage ; Deauville : son casino, ses champs de courses, son golf, son aéroport. En outre, et par un habile montage, une photo aérienne de la station montre dans le lointain la tour Eiffel, un simple coup de ciseau pour exaucer le vœu de Ferdinand Lop (prolonger le boulevard Saint-Michel jusqu'à la mer pour que les étudiants puissent se baigner) et donner à la station son image de marque : créée en 1860 par le duc de Morny, elle est bien la plage de Paris et même du Tout-Paris.



Fin de saison

Mais Trouville a aussi ses « planches », et elles sont faites du même bois que de l'autre côté de l'estuaire. Alors que l'une vit par et pour le tourisme (c'est-à-dire le week-end et pendant les quatre mois d'été), l'autre est avant tout ville de pêche.

Dans ces conditions, il est difficile de concevoir une animation culturelle qui puisse intéresser deux « clientèles » aussi distinctes. Animation presque exclusivement nocturne : dans la journée, le magnétisme de la mer joue à plein, et, bien qu'il ne reste plus une seule chambre d'hôtel avant Lisieux et Caen, les rues sont bien calmes pour la saison. Port-Deauville ressemble à une ville fantôme. Ce lotissement construit il y a quelques années sur le sable et l'eau offre l'avantage de pouvoir sauter directement de ses pantoufles dans son bateau, mais ressemble plus à un poste avancé du mur de l'Atlantique qu'à un port. Non que son architecture ait la grâce d'un blockhaus, mais la seule présence de cet ensemble est incongrue dans la perspective de la côte.

Le principal fait « culturel », le seul qui s'adresse aux estivants de toutes sensibilités et dépasse les limites des deux communes, c'est Radio-Côte-Fleurie, une station locale qui émet du 3 juillet au 8 septembre à Deauville « parce qu'aucune autre station balnéaire n'avait posé sa candidature ». Depuis trois ans, la municipalité prête une pièce de la mairie et un petit coin de sable pour que l'équipe de FR 3 puisse diffuser un programme ambitieux : quatorze heures d'antenne quotidiennes de 7 heures à 21 heures. C'est beaucoup. Trop peut-être quand on sait qu'une minorité de baigneurs osent amener leurs transistors jusque sur la plage. En fait, Radio-Côte-Fleurie s'adresse par priorité aux oubliés des stations, les autochtones particulièrement sensibles à cet essai de décentralisation. Certaines émissions sont enregistrées en public de différents points de la ville et de la région (dans les meilleures conditions, on capte jusqu'à Honfleur et Lisieux), mais Radio-Côte-Fleurie a trop tendance à suivre la mode en invitant des personnalités parisiennes et en reprenant les courants d'idées actuellement en vogue, avec des airs de radio nationale en vacances.

Pour le reste, il est difficile de parler de véritable ligne culturelle ; il s'agit plutôt d'une suite d'événements ponctuels, assez nombreux cependant et qui drainent à chaque fois les amateurs des deux cités : un récital d'orgue par Odile Pierre à Trouville, Thierry Le Luron, à Deauville. Concerts ou théâtres n'atteignent finalement qu'une frange assez mince des vacanciers. Pour la majorité, les sorties nocturnes sont réservées au cinéma (un à Trouville, quatre à Deauville) et surtout aux discothèques multipliées sur toute la côte.

Ce ne sont pas le Festival du film américain de Deauville, opération promotionnelle, ni sans doute l'Avant-Scène de Trouville (festival essentiellement consacré au café-théâtre et dont le syndicat d'initiative ne savait rien deux semaines avant son ouverture) qui modifieront cet équilibre, tout juste permettront-ils de prolonger un peu la saison au-delà du 15 août, date à laquelle le déclin s'amorce.

Difficile de parler d'animation culturelle au bord de l'eau en plein mois d'août, dans la mesure où, pour beaucoup, la plage constitue une solution de facilité, et l'impression d'ennui qui s'en dégage rend difficile toute tentative d'« enrichissement » ; tant il est vrai que, dans bien des cas, la réussite des vacances tient moins à l'intérêt qu'on a pu y trouver qu'à la pigmentation de la peau.

YVES CORNU.

LORIENT

Trêve et fraternisation

ON m'avait dit qu'à Lorient je verrai, le Festival interceltique met la ville en ébullition : cent vingt représentations en dix jours, trente-cinq groupes venus de Bretagne, de Grande-Bretagne (surtout ne jamais dire Angleterre), d'Espagne aussi. Je me suis fait expliquer. Au temps des migrations, les Celtes sont arrivés par la mer à la frontière du Portugal. Quand les Maures ont envahi la péninsule Ibérique, ils ont foncé droit sur Poitiers sans même les voir. C'est pourquoi ils ont pu sauvegarder leur culture, c'est pourquoi aujourd'hui on trouve des Galiciens blonds. Ceux que j'ai vus à Lorient sont brun andalou et accompagnent à la guitare des mélodies de type zarzuela.

Mais, enfin, ils sont minoritaires. Les Britanniques dominent. Comme les équipes de football, ils drainent leur famille et leurs supporters, qui dès le mois de mai retiennent les chambres d'hôtel et les emplacements de camping, disputés aux Allemands, les étrangers les plus fidèles. Pour le reste, viennent bien entendu les Lorientais, sans compter les sept cents bénévoles et les employés municipaux affectés au guidage, à la cuisine, à la technique, à la billetterie, au nettoyage, aux tâches obscures qui font la réussite des festivals. On vient aussi *des environs, les vacanciers ne font* que passer.

L'ambition des organisateurs est de stimuler une expression contemporaine dans toutes les disciplines, de voir jusqu'où on peut aller avec un biniou, ce que la peinture, la poésie peuvent dire de la Bretagne, ou de l'Irlande au présent : « *On se différencie du Festival folklorique de Quimper, où la topographie de la ville ancienne, très belle, impose un style. Ici, tout a été reconstruit. Ce n'est pas beau, mais il y a de la place.* »

Le Q.G. du Festival se tient au Palais des congrès, effectivement sinistre. Mais, devant, il y a une pelouse et dessus des adolescents étendus, assis, qui causent, qui rêvent, des Ecossais en kilt vert et guêtres blanches, qui soufflent dans des bag-pipes, ils répètent. A leurs pieds, les gros bonnets à poil noirs avec un plumet blanc ressemblent à des pingouins frileux. Dedans, le va-et-vient étourdit. Dans la cantine au plafond bas, bruyante et résonnante, on sert deux fois par jour mille repas. Les groupes sont pris en charge, mais ne sont pas payés. En principe, ce sont des amateurs. Dans le fond, un jeu de fléchettes : « *Pour nous, il n'y a pas de distraction mineure.* » Un Ecossais sursaute, garde son calme, explique l'importance internationale des fléchettes, des matchs entre virtuoses dont le bras semble être guidé par un ordinateur...

Ils dansent

La culture, c'est aussi le sport, mais pas uniquement. Près du Palais des congrès, s'élève un chapiteau à rayures bleues et blanches, où exposent des peintres. Il n'y a pas d'unité de style celtique. A côté d'œuvres traditionnelles on en voit de très recherchées. Côtoyant des couleurs fauvistes, on voit des compositions monochromes, sévères, prenantes comme un ciel gris réfléchi dans des yeux clairs. Peintures, gravures, artisanat raffiné, livres, encerclent cinq cents chaises et une estrade où viennent jouer les groupes avant de se répandre dans les rues — et les cafés. Les violons aigres et les cornemuses en son continu, plus la chaleur et le bleu léthargique du chapiteau... Les spectateurs résistent pourtant. Ils sont nombreux, moins pour la poésie, moins encore pour le théâtre.

Le Théâtre populaire de Bretagne a présenté le soir *Barzaz Breiz*, sublime légende réduite à un exercice de comédiens routiers : paroles scandées, voix appuyées, mime illustratif. Ils n'arrêtent pas de caracoler au petit galop, le torse en arrière, les mains croisées serrées sur une bride imaginaire. Ils sont quatre, deux hommes et deux femmes, qui font de multiples personnages en se tournant dos au public, et en réapparaissant agrémentés d'une barbe ou d'une couronne. A force, c'est attendrissant, je pense aux anciennes troupes ambulantes qui jouaient *le Bossu* à cinq... moins l'innocence.

Comme les spectateurs n'ont pas ma mythologie, ils applaudissent consciencieusement, mais le débat qui suit n'est pas vraiment chaleureux. Ils font très « jeunes parents ». Ils travaillent sans doute l'après-midi, aux heures où viennent les plus âgés et les adolescents en vacances qui, indubitablement, de jour ou de nuit, préfèrent le musical au parlé. La veille, l'annonce d'une soirée « folk » — réaction pavlovienne au mot — a amené l'invasion de gamins à la mode freak, inhabituels, et triplé la jauge du Palais des congrès.

Les tensions n'ont pas tourné à la bagarre. Les organisateurs sont fiers de l'ambiance survoltée mais amicale, malgré la quantité invraisemblable de bière engloutie. Ils font des rêves œcuméniques en regardant les Irlandais du Nord et du Sud se côtoyer, se parler, se prêter des instruments de musique, conscients malgré tout de la précarité de la trêve. Et puis, il paraît que ça fraternise à tout-va, et qu'il y a des pleurs quand se séparent les Celtes de tous les pays, et que c'est triste comme une chanson de marin.

La fraternisation commence dans la rue du port de pêche où la nuit se donne aux musiciens, où les bistrots se collent les uns aux autres, à peine séparés par les hôtels, et s'appellent Le Bar des Flots, Au retour de la pêche. La rue est aux piétons en foule et aux enfants qui dansent. La rue est fermée, un îlot dans la ville, ouvert sur le bassin en attente transformé en décor de théâtre par la lumière floue des projecteurs. Un îlot protégé comme un lit sous un drap, où tournent des fantômes intemporels nés de la fête, fluctuant autour des cornemuseux en bouquets parsemés, et qui jouent sans paraître s'entendre. Des fantômes attirés par le violon enchanté d'un Ecossais qui fait déraper les rythmes et s'amuse.

L'an dernier, Joan Baez était venue chanter et avait appris les danses bretonnes. Cette année, on espérait Dylan, mais il est trop cher. L'an prochain, peut-être, au Parc des sports qui est grand... Peut-être le Festival vit-il ses dernières années de bénévolat. Le développement ne va pas sans mutation, il faudra sans doute des équipes professionnelles pour se charger des problèmes techniques : « *Il faut avoir les moyens de respecter les artistes.* »

A la terrasse d'un café en ville, la nuit, un garçon en kilt danse avec *une fille en pantalons sur un slow* que chantent des Britanniques à cheveux gris. Pas vraiment l'ébullition, mais, de toute façon, hors festival à Lorient on ne voit pas ça.

C. G.







ve et fraternisation

LE TEMPS DES PLAGES

LA COTE D'OPALE

Familles, famille

Hardelot, après le théâtre, dix heures et demie du soir en été

Elle : « *La petite fille, elle était grosse. Vraiment énorme. Et puis sa robe était laide En fait, c'était pas une robe, mais un pantalon rose. Ce truc comme un sac, ça lui donnait l'air d'être en barboteuse.* »

Lui : « *Idiote, c'était une dame. C'est comme à la fin quand ils jouaient aux vieux, ils étaient pas des vieux.* »

Les enfants ont cessé de parler quand leur mère, plantée sur le perron du Sporting-Club à bavarder avec des « connaissances » a battu le rappel (« *En voiture, il est tard.* »)

Onze heures à peine, sur le même perron

Quelques spectateurs plus « frivoles » que la centaine d'estivants venus par couples voir *Airs de famille* se sont dit qu'ils iraient bien boire un verre. Mais où ? « *Nous, on file manger au Touquet* », ont déclaré à la cantonade les six comédiens de l'Association pour le théâtre, issus qui du Théâtre populaire des Flandres, qui de la Salamandre, l'autre centre dramatique du Nord, dirigé, celui-là, par Gildas Bourdet. Invités par le Festival de la côte d'Opale, coproducteurs de leur spectacle, ils en étaient le samedi 11 août à leur sixième et dernière représentation — raison de plus pour aller dîner plus loin.

« *Parce qu'à Hardelot, la crêperie mise à part... Notez qu'ici le public était impeccable. Il démarrait au quart de tour, mieux qu'à Trepied.* »

C'était le responsable du Festival qui disait ces choses et d'autres sur les différences entre, par exemple, Cucq-Trepied-Stella, Berck, Merlimont, le Portel ou Sangatte-Blériot. Eux, les « artistes », mission bien accomplie, étaient partis vers l'ancienne Paris-Plage où le casino brille toujours.

Nous — afin de ne pas retourner à la crêperie qui est « *très convenable et donc ne désemplit pas* », — nous, après nous être heurtés *à la porte close de l'hôtel de* l'Ecusson, nous nous sommes assis à la brasserie du Centre. Trois jeunes dans un coin y attendaient qu'une chanson finisse — chacun sur sa chaise, — isolés, ils n'accrochaient du regard que leurs lait-grenadine et *diabolo-menthe,* à demi bus.

Ils n'ont remis aucune pièce dans le juke-box et ont bientôt quitté la salle abruptement éclairée pour rentrer dormir du franc sommeil iodé promis à ceux qui se sont tout le jour escrimés sur une planche à voile.

Emergeant d'une même tranquillité, un homme et une femme les ont suivis peu après, vingt-cinq ans, ou vingt-neuf : plutôt des cavaliers, ceux-là, que la fatigue et l'air vif avaient réduits au silence. Et lui et elle semblaient également nonchalants. Entrés dans ce café par hasard, pour l'unique fois peut-être de leurs vacances ; pour la singulière douceur d'avoir marché jusque-là en laissant un bref moment derrière eux, mais pas du tout loin, la vaste villa des parents — les siens à elle. Une de ces constructions calmes et blanches au milieu des arbres, conçues pour accueillir les enfants, pour lesquels, quinze ans plus tôt, on organisait affectueux goûters et parties acharnées de Monopoly, un jeu si instructif !

Il y a deux Hardelot : celui des *gens cossus, qui ont une maison à* jardin bien dimensionné, et l'Hardelot des autres, qui disposent d'un simple appartement. Tous racontent comment une famille a ainsi loti la façade d'une forêt qu'elle possédait là. C'est une autre histoire.

Nous parlions, nous, des estivants et, tous comptes faits, des héritiers du textile (nos cavaliers) aux Boulonnais juste confortables (les trois veliplanchistes), les partisans d'Hardelot se ressemblent. Ils ne sont pas des locataires de passage, ils ont adopté l'endroit, l'ont pris comme deuxième lieu de vie. Ils y viennent juste pour un week-end, même l'hiver, quand le sable est encore plus grisé et que la lumière a pris la couleur de la mer. Une heure et demie en voiture depuis Lille-centre : c'est Lille-plage ; Monsieur peut venir retrouver Madame tout au long du mois où elle *reste seule dans ce bon air avec* les enfants et les cousins.

Les gens du Nord

« Si Le Touquet, au fond, n'est pas (ou n'est plus) vraiment « Paris-Plage », a fortiori *la côte d'Opale n'est pas la côte de tous les Français originaires de tous les coins du pays »*, dit M. S..., né à Boulogne et domicilié à Lille. *« Il y a bien quelques Allemands (on en trouve partout) »*. A ces raretés près, reconnaissables à l'immatricu*lation de leurs véhicules,* le « public » de la côte d'Opale est constitué de « gens du Nord ». Qu'ils soient implantés dans l'Artois, les Flandres ou le Pas-de-Calais.

C'est donc avec des « locaux » que les stations, l'été, décuplent leur population... Il était au fond tout naturel que l'Office culturel régional prenne l'initiative d'une animation estivale de ce littoral. Il lui a fallu convaincre les élus municipaux, de Calais à Berck. Elus de tendances diverses mais surtout élus de villes de tailles disparates. Boulogne (où se trouve le siège du Festival), cette métropole de la pêche, et la commune d'Audresselles, modeste station balnéaire fréquentée par les familles de mineurs, n'ont en commun que leurs conditions atmosphériques — pas étouffantes !

Malgré cela, en attribuant à Calais, Boulogne, Hardelot et Berck le rôle de phares — en faisant de ces quatre lieux les noyaux durs du Festival de la côte d'Opale, l'Office culturel régional est parvenu sinon à « fédérer » du moins à rassembler treize villes autour d'une pro*grammation variée, pour ne pas* dire éclectique.

Et comme chacune des mairies — par souci de prestige — veut proposer aussi bien ce qui est présenté chez les voisins... le Festival de la côte d'Opale, à sa troisième année d'existence, a patronné et cofinancé, du 23 juin ou 15 août, « *quatre-vingt-dix manifestations pour 90 kilomètres de côte* ». Comme le dit le directeur de l'Office culturel — une équipe très réduite — avec une fierté mélangée d'appréhension. « *Nous avons dû,* ajoute-t-il, *organiser tout cela en ménageant les* desiderata *des uns (qui par exemple, voulaient à tout prix recevoir Alain Souchon), les impératifs régionaux (comme celui d'accueillir l'Orchestre philharmonique de Lille), sans négliger de faire connaître la dernière vague du rock et du jazz, ou la nouvelle chanson. Alors, si le groupe de Luther Allison a bien marché à Calais, si on a rempli la salle des sports du Portel avec Starshooter, il y a eu des soirs plus difficiles. Sun Ra n'a pas été un succès : trois cents personnes quand il faut payer le spectacle ou le concert 40 ou 50 000 francs au minimum...* »

A quoi notre M. S... de Lille répond que sa fille, venue avec ses trois enfants dans l'appartement qu'il possède, lui, à Hardelot, a renoncé à venir au théâtre, parce que « *quatre places à 20 F, ça fait beaucoup pour une soirée* ». Il y a bien sûr les animations dans la rue, les parades de jazz-bands importés *d'Angleterre, les numéros de marion*nettes, la journée du cerf-volant, toutes prestations gratuites comme celles des fanfares et orphéons appelés à la rescousse culturelle (une tradition vive dans la région : « *Avez-vous remarqué,* dit M. S..., *que les clarinettistes de tous les orchestres sont souvent nés dans le pays des mines. Comme les grands footballeurs !* ».

Minuit et demi a bien sonné. Plus une âme dans la brasserie, dehors la nuit est froide et noire. Dimanche matin, *bien avant* l'aube, les marins rentrés de la pêche déchargeaient leurs caisses de cabillauds. Cette fois-ci, le rouget et la sole n'avaient pas trop donné. Eux, le Festival, ça ne les regardait pas. L'un a haussé les épaules, son collègue a eu un bon sourire en montrant les petits chalutiers d'un vague geste. La mer avait été aride. « Les estivants ne la regardent pas de la même façon. Même si par ici, ils ne se baignent pas trop, c'est un peu frais.

On *nous* avait dit qu'à Etaples se célébrait justement le dimanche matin la fête de la mer. Hors Festival. Les femmes y montrent d'antiques costumes, la coiffe en forme de soleil qui les fait ressembler à la Bonne Vierge. A Etaples, ce jour-là du mois d'août, « on a débité *des moules et frites* ». *Le soir,* au casino de Boulogne, serait élue « miss Boulogne » justement. Ça n'avait rien à voir, mais on en parlait.

Les habitudes perdurent. Dans le numéro 90 du *Courrier d'Hardelot,* bulletin municipal, il était surtout question du Festival équestre et d'un prochain tournoi de golf. *Airs de famille*, le spectacle de l'Association pour le théâtre, était signalé en quelques lignes. Il était bon, pourtant. Conçue par Annick Gernez, Jean-Marc Chotteau, Alain Nempont et Dominique Sarrazin, interprétée *par les mêmes plus deux* autres (Gilles Amiot et Chantal Neuwirth), cette série de sketches où il est tour à tour question de photos de famille, d'enterrement de la tante, de parents bornés qui ne veulent pas entendre parler du disco, puis de petits vieux parqués *à l'asile, avec leurs souvenirs d'épo*ques où les temps n'étaient pas ce qu'ils sont, cette enfilade de numéros narquois est par moment excellente. Troquant un rôle pour le suivant entre quelques planches rose pâle, une plante verte mélancolique et de vagues sièges suggérant le français moyen modeste, les six comédiens n'ont pas fait rire seulement les enfants.

Le comique était assuré, d'autant plus certain si l'on songe quels bizarres sentiments peuvent, par exemple, traverser la tête des pères en vacances dans un logement réduit au bord d'une mer « opale », avec des épouses que « normalement » ils ne voient pas toute la journée, et des enfants qui « pendant l'année » font moins de tracas. Familles, famille... Rassemblées seulement aux vacances. A Hardelot familiale, encore plus mais aussi partout par là, y compris dans le camping d'Equihen fermé sur lui-même, éloigné de la plage et de la ville car, dans le Nord, on l'a gardé plus qu'ailleurs, le sens de la famille.

MATHILDE LA BARDONNIE.



L'ILE DE RÉ

Amours malheureuses

LES estivants ne sont pas curieux : sur les cent vingt mille touristes que compte l'île de Ré l'été, deux seulement s'étaient déplacés à 21 heures, le dimanche 5 août, pour le montage audio-visuel présenté à Saint-Martin, destiné à leur faire mieux connaître ce pays. Ils étaient neuf seulement à 22 h. 15 : encore s'agissait-il essentiellement d'animateurs du club Mickey, rivés à leur plage, qui, à défaut de voir l'île de jour, espéraient l'apercevoir la nuit sur des écrans lumineux. Le petit train qui fait prosaïquement le tour du port avait ce soir-là plus de succès.

On n'avait pourtant pas lésiné sur les moyens : 300 000 tracts, 2 000 affiches et une voiture haut-parleur ont annoncé le spectacle ; Claude Rich et sa femme « prêtaient leurs voix »... *et une cinquième séance supplémentaire était prévue les jours de pluie.*

Tous les goûts, enfin, devaient être satisfaits, puisque le spectacle était présenté à la fois comme une « fresque historique et politique » *et une* « certaine histoire d'amour ».

La réalisatrice, Mme Annick Gaillard, ne comprend pas l'indifférence du public : elle voulait, elle qui passe ses vacances ici depuis tant d'années, faire connaître l'île. Tous, les techniciens, la caissière, Claude Rich, Rétais « d'adoption », sont « amoureux de l'île », *et donc à même* « de parler du pays avec sensibilité et chaleur ». *La technique — une multivision sur dix écrans juxtaposés — était* « novatrice et prometteuse ». *Décidément, Mme Gaillard ne comprend pas les 50 000 F engagés — et perdus — dans cette production.*

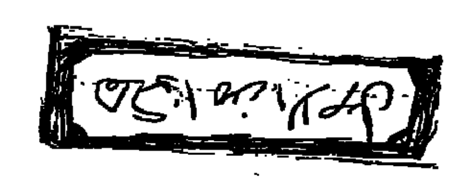
Les clochers, les marais salants, les résidences secondaires, les plages, les rochers, une fille nue : le dépliant publicitaire est de bonne qualité. Durant les cinquante minutes du spectacle, tout n'est-il pas dit sur l'île de Ré ? Tout ou presque

Les habitants de l'île ? « Il est vrai, *reconnaît Mme Gaillard,* que j'aurais dû les faire davantage participer : promotionnellement, cela aurait été meilleur. »

Devant son chapiteau vide, éclairé par une guirlande d'ampoules de couleur, Mme Gaillard, vêtue de noir, est pathétique : pas comme le clown blanc, devant son cirque déserté. Elle l'est comme l'enfant gâté, entouré de trop beaux jouets, mais sans amis pour l'accompagner.

Et l'on rêve sur une ultime diapositive, prise à la fin de l'été, on aurait vu un terrain vague, jonché de papiers gras, avec un seul carré d'herbe verte et vivace : l'emplacement d'une caravane.

N. B.



une sélection

Sculpture de Reinhoud.

cinéma

RENALDO ET CLARA DE BOB DYLAN

Présenté dans sa version réduite (deux heures au lieu de quatre), le film de la Rolling Thunder Review, cette tournée qui mena Bob Dylan et ses amis dans les villes de l'Est américain, il y a quatre ans. Avec Joan Baez, Bob Neuwirth, Allen Ginsberg, une belle épopée conduite par la musique où le psychodrame se mêle au reportage et la fiction au document.

LE DIVORCEMENT DE PIERRE BAROUH

Le regard tendre et tranquille, comme sa musique et sa voix, Pierre Barouh s'attache aux derniers pas d'un couple. Récit d'un divorce (un « divorcement », quel titre absurde !), instants suspendus, bouleversements d'un univers et de ses gens.

LE PARRAIN, de Francis Ford Coppola : Fresque monumentale à revoir de temps en temps, des « maffiosi » comme on n'en avait jamais vu ; **LES PRODUCTEURS, de Mel Brooks** : L'humour juif new-yorkais pour toujours, et le souvenir d'« Hellzapoppin » ; **LE CRI, de Michelangelo Antonioni** : Encore une « reprise », ce destin de l'homme en proie au désespoir de l'amour mort ; **CORPS A CŒUR, de Paul Vecchiali** : Un mélodrame flamboyant.

théâtre

TETE D'OR AUX BOUFFES DU NORD

En préouverture à la « saison », Claudel. L'affrontement de deux forces cosmiques. Dominique Leverd s'attaque à cette œuvre de jeunesse barbare et baroque, que Jean-Louis Barrault avait montée avec Alain Cuny et Laurent Terzieff.

L'AVANT-SCENE A TROUVILLE

L'Avant-Scène est le nom d'un nouveau festival qui se tient au Casino de Trouville jusqu'au 27 août et ne présente que des nouvelles troupes qui jouent Adamov, Dubillard, Marivaux. Avec en prime de la danse et un hommage à Laurel et Hardy.

Dominique Lavanant et Elle voit des nains partout à la Cour des miracles : une satire de nos névroses à travers la mythologie des polars, un exercice d'humour anglais à propos de Blanche-Neige, deux manières de rire. **Bruno Garcin au Café d'Edgar** : férocité et panache.

musique

LES BEAUX SOIRS DE MENTON

Le Festival de musique de chambre de Menton fête cette année son trentième anniversaire. Fondé en 1950 par André Borocz, qui en est toujours le directeur artistique, il continue d'attirer, devant le parvis en pente de l'église Saint-Michel, au cœur de la vieille ville, des centaines de mélomanes fidèles à une formule qui a fait ses preuves : dans la douceur du mois d'août, des solistes de réputation mondiale, dont les programmes assez sages ne risquent pas de choquer les oreilles délicates. Pour finir le mois, le Festival accueillera le violoniste soviétique Gidon Kremer (jeudi 23 août), Yoyo Ma, violoncelliste favori de Karajan (dimanche 26 août), Daniel Barenboïm dont on oublie parfois qu'il est également pianiste (mercredi 29 dans un programme Liszt) avant que le Wiener Kammerorchester, dirigé par Philippe Entremont, vienne aider Maurice André à lancer bien haut ses notes favorites.

★ Renseignements : téléphone (93).35-82-22.

CZIFFRA A LA CHAISE-DIEU

A 40 kilomètres du Puy et 80 de Saint-Etienne, La Chaise-Dieu est surtout célèbre pour son abbatiale du quatorzième siècle construite par les Bénédictins, et qui possède un orgue historique du dix-huitième siècle. Mais depuis douze ans, Cziffra, le pianiste, et Cziffra junior, le chef d'orchestre, séduits par la majesté des lieux, ont décidé de réunir leurs talents pour servir la cause de la musique française. Ainsi le Festival 1979 s'ouvrira-t-il le vendredi 24 août avec « le Carnaval romain » de Berlioz, le Concerto de Grieg, « Une nuit sur le mont Chauve » de Moussorgski et « Bacchus et Ariane » de Roussel. Il se poursuivra chaque jour jusqu'au 3 septembre avec la participation de l'Orchestre de l'Ile-de-France (direction Jean Fournet), l'Ensemble Da Camera, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (directeur Jean-Claude Malgloire), Mstislav Rostropovitch, Gaston Litaize et Yehudi Menuhin, dans des programmes allant de Josquin des Prés à Olivier Messiaen.

★ Renseignements : téléphone (71) 00-01-16.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

La Philharmonie de Haarlem à la faculté de droit (jeudi 23 et vendredi 24 août), le Kammerchor de Stuttgart à la Conciergerie (27 août à 18 h. 30 et 20 h. 30) et à la Sainte-Chapelle (28 août à 18 h. 30 et 20 h. 30). Ensemble G. Dufay à Cluny en Bourgogne, le 25 août (rens. : (85) 59-05-34). Festival des Jeunes Pianistes à Cannes avec Leslie Howard, le 27 août.

expositions

ALECHINSKY ET REINHOUD A ARLES

Alechinsky et Reinhoud dans l'ancienne chapelle désaffectée de La Charité. Dans les salles, peintures acryliques sur papier et dessins du premier, dans la cour, sculptures soudées en métaux divers du second. Ce n'est pas la première fois que ce peintre et ce sculpteur exposent ensemble. Entre le dessin tracé au souple pinceau japonais de l'un et les formes courbes-pointues de l'autre, il y a une parenté d'esprit et de sang : ce sont les mêmes monstres habitués des fantasmes nordiques qui ont nourri la peinture cobra, dont les deux artistes se déclament.

DEGOTTEX A GORDES

Œuvres inédites de Jean Degottex à l'abbaye de Senanque. Un peintre du signe et du geste qui s'incarne sur la toile blanche. Un langage plastique inventé, qui vient du chaos et devient une réalité intelligible.

HARTUNG A ANTIBES

Un autre peintre du geste : Hartung est un abstrait de la première heure, moins intellectuel, plus romantique, qui puise inlassablement sa vision dans l'espace sidéral. Sur ses toiles, des lignes impeccablement maîtrisées traversent comme des météores un ciel de peinture noire.

LA PEINTURE RELIGIEUSE A VENISE AU MUSEE CHAGALL...

La vocation du musée Message biblique Marc Chagall, illustrée par des peintures vénitiennes des seizième et dix-septième siècles d'inspiration religieuse, empruntées aux collections des musées de France. Elles nous invitent à une découverte, au moins par leur rassemblement.

... CHERS MAITRES ET Cie GALERIE DES PONCHETTES A NICE

Quelque cent cinquante peintres et sculpteurs, du Second Empire à la Belle Epoque, pour la plupart sortis des réserves des musées de Nice. Tableaux souvent de grande dimension, qui, en leur temps, furent à la mode, et ayant cessé de plaire, furent relégués dans des caves. C'est toute l'histoire du goût du dix-neuvième siècle.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Accompagnées d'études et de dessins préparatoires, une vingtaine de toiles, « grandes machines d'église » de Mignard, ont été rassemblées dans la grande chapelle de Clément VI, où elles ont été restaurées ou nettoyées.

DAUMIER ET SES AMIS REPUBLICAINS A MARSEILLE ET A MENTON

Le musée Cantini présente des peintures (celles qui étaient accessibles), des dessins, des sculptures (judicieusement mises en scène, comme un jeu de massacre). Les amis républicains sont là : Millet, Manet, Courbet, Delor, Corot...

Paris-Moscou, au Centre Georges-Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées soviétiques, pour évoquer les échanges culturels entre les deux capitales, entre 1920 et 1930) ; **Paul Rebeyrolles**, au Grand Palais (la forme et la force d'un peintre d'aujourd'hui).

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : Elisabeth Lennard. — Jusqu'au 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. Photographies. — Salle « Animation ». Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

AUBIGNY - ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée avenue du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723 - 36 - 53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. — Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1963-1976). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE - PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs. Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, r. Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galeries du SEITA, 12, rue Surcouf (555 - 91 - 50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912 - 1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750 - 1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720 - 85 - 23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 18 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy - Saint - Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie l'homme et salle publique d'Asie. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

DESSINS D'ARCHITECTURE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 16 septembre.

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'ART/3 Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 12 septembre.

DEUX SIECLES DE SON ET D'IMAGE, l'histoire de l'audiovisuel. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

EN PROVINCE

AIX - EN - PROVENCE, Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. Présence contemporaine. Œuvres d'Adami, Alechinsky, Debré, Hartung, Tapiès, etc. Ecole des beaux-arts, rue Emile-Tavan. Jusqu'au 31 août.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. Dessins d'écrivains : hommage à R. Queneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1978. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.

De la gravure à la tapisserie. — Bibliothèque municipale (88-08-19). Jusque fin août.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.

Pol Bury : œuvres de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslowicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des papes. Jusqu'au 15 octobre.

BIDART. De l'art et des équivalences : parfums, musique, couleurs. — Musée des épices. Eté.

BORDEAUX. La peinture européenne à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

BOUSSAC. Tapisseries de Dirk Holger. — Château. Jusqu'au samedi 1er septembre.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

COGNAC. Le Bestiaire de l'art roman en Aunis et Saintonge. — Musée (82-01-23). Jusqu'au 30 septembre.

EU. Centenaire de Viollet-le-Duc. — Musée Louis-Philippe. Jusqu'au 31 octobre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 8 octobre.

GRASSE. Gilbert Peyre : drôles de jouets. — Galerie Tresseman, boulevard Thiers. Jusqu'au 4 septembre.

HONFLEUR. Charles Pecrus : 1826-1907. — Musée Eugène-Boudin (89-17-47). Jusqu'au 31 août.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Bijoux et costumes populaires italiens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. Fondation Prouvost, galerie Septentrion (78-30-22). — Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Daumier et ses amis républicains : l'exposition du centenaire. — Musée Cantini. Jusqu'au 31 août.

MENTON. Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN. Ipoustéguy : sculptures et dessins. — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

MONTPELLIER. Le portrait à travers les collections du musée. — Musée Fabre (72-95-26). Jusqu'à fin octobre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'art religieux à Venise : 1560-1600. — Musée national Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre. — Donation Jean Matisse. Musée Matisse.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Caruelle d'Aligny et ses compagnons, peintures, dessins, gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES - D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT - DENIS. Daumier aujourd'hui. Lithographies et bois gravés. — Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT - OMER. Albert Feraud : sculptures. — Hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 10 septembre.

SAINT - PAUL (Alpes - Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT - SAUVEUR - EN - PUISAYE (Yonne). Art et artisanat régionaux. — Château (45-53-57). Du 25 août au 9 septembre.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'au 30 avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 23 septembre.

VALREAS. Yves Brayer. — Château de Simiane. Jusque fin septembre.

VANNES. Centenaire. Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 30 septembre.

Les festivals de province

ALSACE

NIEDERBRONN-LES-BAINS
Casino, le 25, 20 h. 30 : Jean-Marie Koltès et Nicole Mouton, chansons et poèmes ; cinq jeunes artistes lyriques internationaux.
Casino, le 26, 20 h. 30 : Gunther Hauer, piano (Bach, Beethoven, Milhaud, Chopin, Liszt).

AQUITAINE

SAINT-EMILION
Anciennes Halles, le 23, 21 h. : la Comtesse d'Escarbagnas ; le Sicilien ou l'Amour peintre ; la Jalousie du barbouillé.

UZESTE
Les 23, 24, 25 et 26 : Bernard Lubat, Rufus, Michel Portal, Eddie Louiss, F. Jeanneau, H. Texier, J.-L. Chautemps, B. Guérin, Lous des Bazas, Louis Capelli...

AUVERGNE

LA CHAISE-DIEU
(Douzième Festival de musique française)
Le 24, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. Cziffra Jr, sol. G. Cziffra (Berlioz, Grieg, Moussorgski, Roussel).
Le 25, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. A. Ciccolini, C. Ivaldi (Tomasi, Hugon, Poulenc).
Le 26, 17 h. : G. Cziffra, piano (Chopin, Saint-Saëns, Liszt).
Le 27, 21 h. : Ensemble Da Camera, dir. D. Meier, sol. J. Belliard (Ockeghem, J. de Prés, Dufay).
Le 28, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. M. Rostropovitch (Messiaen, Debussy, Ravel, Saint-Saëns).

SOUVIGNY
Eglise, le 25, 21 h. : Guy Bovet, Chiara Bianchini (Frescobaldi, Corelli, Guilain, Muffat, Biber).

VICHY
Théâtre, le 26, 21 h. : les Compagnons de la chanson ; le 28, 21 h. : Ivry Gitlis, violon.

BOURGOGNE

CLUNY
(Grandes Heures)
Eglise Notre-Dame, le 25, 21 h. : Ensemble Guillaume Dufay, dir. A. Bedois (l'Office des fous, de Pierre de Corbeil, treizième siècle).

BRETAGNE

DOL-DE-BRETAGNE
Cathédrale, le 24, 21 h. : Les professeurs de l'Académie internationale d'été de musique.

LANNION
Eglise Saint-Jean-du-Baly, le 24, 21 h. 15 : P. Chipot, orgue ; J.-L. Dasse, trompette (Jimenez, Bach, Martini, Vinci, Balbastre, Viviani).

ROSCOFF
Eglise, le 23, 21 h. : Quatuor vocal du Léon.

CENTRE

CHARTRES
Cathédrale, le 26, 17 h. : François Bocquelet, orgue.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

SAINT-JULIEN-D'OLARGUES
Prieuré, le 23, 21 h. : Ensemble choral de Chartres.

SILVACANE
Abbaye, le 25, 21 h. : Quatuor des Graviers (Beethoven, Brahms).

UZES
Relais du Duché, 21 h. 30, tous les soirs : Régis Reuilhac.

LIMOUSIN

SAINT-MATHIEU
Salle des fêtes, le 23, 21 h. : Quintette à vent du Carrousel du Roy.

LORRAINE

BUSSANG
Théâtre du peuple, les 25 et 26, 15 h. : le Sotré de Noël.

MIDI-PYRÉNÉES

GOURDON-EN-QUERCY
Place Saint-Pierre, le 25, 21 h. : Perlinpinpin Folk, Los d'A. Roier, Jean Melhau, Sergi, Marot.

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
Eglise, le 24, 21 h. : Jean - Patrice Brosse, orgue (Bach, Alain).

TOULOUSE
Salle Capitulaire, le 23, 21 h. : A. Lagoya ; le 27, 21 h. : Trio Couperin (Haendel, Vivaldi, Duphly, Telemann, Couperin, Marais, Bach).

NORMANDIE

HOULGATE
Casino, le 24, 21 h. : Félix Schmidt, Melvyn Tan, violoncelle, piano.

TROUVILLE
(Festival l'Avant-Scène)
Salle de gala, le 23, 21 h. 30 : Trans-Apparence Express ; le 24, 21 h. 30 : les Retrouvailles ; le 25, 21 h. 30 : Barbara Winter (Paris Parisme... bonjour) ; le 27, 21 h. 30 : Indépendanse Group (l'Ile des esclaves).

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
Cours Mirabeau, le 26, 17 h. : Los Caimanes.
Parc Jourdan, le 28, 21 h. 15 : Ballets Trinidad.

CANNES
Palais, le 27, 20 h. 30 : Leslie Howard, piano (Beethoven, Franck).

BANDOL
Centre culturel, le 25, 21 h. : Elisabe Larroque, Lionel Salmon.

ANTIBES
Place du Château, le 27, 21 h. : Quintette de cuivres G. Touvron.

LOURMARIN
Château, le 25, 21 h. 30 : Evelyne Monnier-Peyre, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy, Jongen, Baubet-Gony).

MENTON
Parvis Saint-Michel, le 23, 21 h. : G. Kremer, E. Bachkirova (Brahms, Beethoven) ; le 26, 21 h. : Yoyo Ma, violoncelle ; Patricia Zander, piano (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy) ; le 29, 21 h. : Daniel Barenboïm, piano (Liszt).

ROUSSILLON
Eglise, le 24, 21 h. : Quatuor des Graviers (Beethoven, Brahms).

SOPHIA-ANTIPOLIS
Le 28, 21 h. : Theatre Dance Trio.

RHONE-ALPES

ANNEMASSE
Théâtre de verdure, le 23, 21 h. : les Ballets grecs.

VIENNE
Cathédrale Saint-Maurice, le 23, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Telemann).

expositions

Les festivals de provin



Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

Les salles municipales

OPERA (073-57-50) : Relâche.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Relâche.
T.N.P. (797-96-06) : Relâche.
CHATELET (233-40-00) : Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (745-31-42). Jardin d'acclimatation : les 22, 25 et 26, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), relâche les 23 et 23 : 18 h. 30 : Quen'eau, Quen'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine (dernière le 28).
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : Tête d'or.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. : Remarie-moi.
ECOLE DE L'ACTEUR FLORENT (329-60-22) (D.), 21 h. : les Précieuses ridicules.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon. La cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. : 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. : 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ! ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, ma tête est en vacances.
MADELEINE (265-07-09) (L.), 20 h. 30 : mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : C'est à c't' heure-ci que tu rentres ?
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Je veux voir Mioussov.
THEATRE D'EDGAR (322-11-03) (D.), 21 h. : les Belges.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D.L.), *à partir du 28 Sylvie Joly.*

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-97-58) (D.) 20 h. 15 : Ernesto Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon ; 23 h. 15 : Bruno Garcin ; II : 22 h. 30 : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue ; D., L. à 21 h. : Jazz.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
L'ECUME (542-71-16) V., S. 22 h. : Amy (sous réserves).
LE FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 20 h. 30 : *Phèdre à Repasser* ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.) 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchere et J.-F. Mahe.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma tête est malade.

Concerts

MERCREDI 22 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Tom Ogden, orgue.
LUCERNAIRE, 19 h. : Yoko Katayama, piano (Scarlatti, Mozart, Chopin, Scriabine).

JEUDI 23 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. : C. Black, piano (Scarlatti, Mozart, Debussy, Ravel).
SAINTE - CHAPELLE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ars Nova Antiqua (musique du Moyen Age et musique Elisabéthaine).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Jean Dahais, orgue.

VENDREDI 24 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Paul Brochard, orgue.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 22 (Bach, Schubert, Schumann).

SAMEDI 25 AOUT

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : voir le 22.
EGLISE AMERICAINE, 20 h. : Nancy Ruffer, flûte, Helen Ireland, piano. (Bach, Varese, Fukushima, Bartok).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 23 (Bach, Schumann).

DIMANCHE 26 AOUT

NOTRE-DAME, 17 h 45 : Valentin Radu, orgue (Ciortea, Respighi, Messiaen, Bach, Mendelssohn).

LUNDI 27 AOUT

SAINTE - CHAPELLE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : voir le 23.
LUCERNAIRE, 19 h. : Norbert Zabaly, piano (Chopin).

MARDI 28 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 27.

Festival estival de Paris

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 22, 20 h. 30 : Lionel Rogg, orgue (Bach).
HOTEL INTERCONTINENTAL, le 23, 18 h. 30 : Quatuor Parrenin, E. Ross, soprano (Stravinsky, Debussy, Schoenberg) ; le 25, 18 h. 30 : Ensemble Il Pastor Fido (Vivaldi, Telemann, Mozart, Bach).
FACULTE DE DROIT, le 23, 20 h. 30 : Philharmonie de Haarlem. Sol : Trio Ravel (Beethoven) ; le 24 : 20 h. 30 : même Orchestre. Sol : G. Poulet, D. Markevitch (Brahms).
CONCIERGERIE, le 27, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Kammerchor de Stuttgart (Gesualdo, Monteverdi).
SAINTE-CHAPELLE, le 28, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Kammerchor de Stuttgart ; Ensemble Ricercare M. Piguet (Monteverdi, de Lassus, Guerrero).

Dans la région parisienne

SCEAUX, XI° Festival (660-07-79), le 24, 20 h. 45 : Duo Leslie et Nadine Wright, piano quatre mains (Bach, Schubert, Brahms, Schumann) ; le 25, 17 h. 30 : Duo G. Poulet, J.-C. Dewaele, violon et alto (Mozart, Martinu, Skaltokas). le 26, 17 h. 30 : Ars Antiqua de Paris (musique du Moyen Age, musique élisabéthaine, musique française des XVI° et XVII° siècles).

Variétés

Les opérettes

RENAISSANCE (208-18-50), V., S., D., 20 h. 45, mat. sam. et dim., *14 h. 30 : la Belle de Cadix.*

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Les Europhages.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IV° (278-60-56), V., S., D., 21 h.: Les ballets historiques du Marais.

Le music-hall

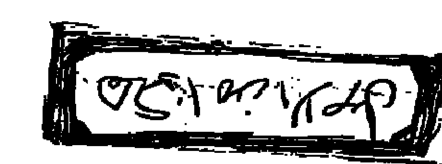
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Paris-line.
ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam. 17 h.: Rip Off.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.). 21 h., mat. dim. 15 h.: Annie Cordy.

Jazz, pop', rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE, 22 h.: J.-P. Sasson Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 22 h. 30 : Henri Guedon ; 20 h. 30 : François Faton Cahen, D. Lockwood.
GIBUS, les 24, 25, 22 h. : Bye bye Turbin, rock.
PATIO MERIDIEN, 22 h. : Maxime Saury Jazz Fanfare.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. Trio René Urtreger, A. Cullaz, J.-L. Viale.
RIVERBOP, 22 h. : Quartet J.-P. Céléa, basse ; François Couturier, claviers.
THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Vince Taylor. II : 20 h. 30 : Groupe Dzi Croquet ; 22 h. 30 : Dave Burrell, Sam Woody Art.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24) :

MERCREDI 22 AOUT

15 h. : Fritz Lang : les Nibelungen : la Mort de Siegfried ; la Vengeance de Kriemhild ; 18 h. : Le Soleil brille pour tout le monde, de J. Ford ; 20 h. : l'Etrange aventure de David Gray, de Carl T. Dreyer ; 22 h. : Pavane pour un homme épuisé, de Masaki Kobayashi.

JEUDI 23 AOUT

16 h. : le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 18 h. : la Fin du monde, d'A. Gance ; 20 h. : Station terminus, de V. de Sica ; 22 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu.

VENDREDI 24 AOUT

16 h. : la passion de Jeanne d'Arc, de Carl T. Dreyer ; 18 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 20 h. : la Scandaleuse de Berlin, de B. Wilder ; 22 h. : Je ne regrette pas ma jeunesse, d'A. Kurosawa.

SAMEDI 25 AOUT

16 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 18 h. : Aparajito, de S. Ray ; 30 h. : le Monde d'Apu, de S. Ray ; 22 h. : Falstaff, d'O. Welles.

DIMANCHE 26 AOUT

15 h. : Naissance d'une nation, de D. W. Griffith ; 18 h. : Pacific Express, de C. B. De Mille ; 20 h. : Chotard et Cie, de J. Renoir ; 22 h. : la Strada, de F. Fellini.

LUNDI 27 AOUT

Relâche.

MARDI 28 AOUT

16 h. : Oliver Twist, de D. Lean ; 18 h. : la Mère, de M. Naruse ; 20 h. : Liliom, de F. Lang ; 22 h. : la Symphonie nuptiale, d'E. von Stroheim.

Beaubourg (278-35-57) :

MERCREDI 22 AOUT

15 h. les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 17 h. : le Météore de la nuit, de J. Arnold ; 19 h. : Pigskin Parade, de D. Butler ; 21 h. : M. Moto dans les bas-fonds, de N. Foster ; M. Moto takes a vacation, de N. Foster.

JEUDI 23 AOUT

15 h. : Surcouf, le Tigre des sept mers, de S. Bergonzelli ; 17 h. : Aelita, de J.-A. Protozanov ; 19 h. : Folles olympiques, d'E. Cline ; 21 h. : M. Moto sur le ring, de J. Tinling.

VENDREDI 24 AOUT

15 h. : Retour de Surcouf, Tonnerre sur l'océan Indien, de S. Bergonzelli ; 17 h. : les Daleks envahissent la terre, de G. Fleming ; 19 h. : Carrousel, d'H. Kink ; 21 h. : M. Moto's last warning, de N. Foster.

SAMEDI 25 AOUT

15 h. : Sheherazade, de P. Gaspard-Huit ; 17 h. : la Marque du vampire, de T. Browning ; 19 h. : Swing au cœur, de G. Ratoff ; 21 h. : le Port de la drogue, de S. Fuller.

DIMANCHE 26 AOUT

15 h. : la Dernière charge, d'A. Wajda ; 17 h. : Le danger vient de l'espace, de P. Heusch ; 19 h. : Quarante-deuxième rue, de L. Bacon et B. Berkeley ; 21 h. : Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur, de J. Hill.

LUNDI 27 AOUT

15 h. : Lady Windermere's Fan, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 19 h. : Un mari idéal, d'A. Korda ; 21 h. : Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

A NOUS DEUX (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).

AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

BARRACUDA (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All), v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40), Français, 9e (770-33-88), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e 742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Madeleine, 8e (073-56-03), Colisée, 8e (359-29-46), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (728-34-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).

PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Palais des arts, 3e 272-62-98).

QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e 770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UTOPIA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DIVORCEMENT, film français de Pierre Barouh : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA LETTRE ECARLATE, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

AU REVOIR, A LUNDI, film français de Maurice Dugowson : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE TEMPS D'UNE ROMANCE, film américain de Jane Wagner (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

RENALDO ET CLARA, film américain de Bob Dylan (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (539-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42).

I LOVE YOU, JE T'AIME, film américain de George Roy Hill (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PROPHECY, LE MONSTRE, film américain de Jog Frankenheimer (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).

BETE, MAIS DISCIPLINE, film français de Claude Zidi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MICKEY JUBILEE, film-rétrospective des ateliers W. Disney : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE ROMAN D'ELVIS, film américain de John Carpenter (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).





Cinéma

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-37-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), *Saint-Michel*, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BETE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
BIG BOSS (H.-K., v.f.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e 343-07-48), Parnassien, 14e (329-83-11).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., ** v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Madeleine, 8e, (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Parnassien, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., ** v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It., *), Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).
LE GRAND MEAULNES (Fr.), Denfert, 14e (033-00-11).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), *Grand Pavois, 15e (554-46-85)*.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours imp.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belge), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (357-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS *(Sov., v.o.) : Cosmos, 6e* (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v. o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Banana split ; 22 h. 30 : One, two, three.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer : Jeu numéro 17 ; ven. : Meurtre ; dim., lun., mar. : *Chantage.*
MARYLIN MONROE REMEMBERED (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs : Chérie, je me sens rajeunir ; jours pairs : Les hommes préfèrent les blondes.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-80), *II. mer. : Un justicier dans la ville* ; jeu. : la Loi et la Pagaille ; ven. : Sœurs de sang ; sam. : Gumshoe ; dim. : France S.A. ; lun. : Magnum force ; mar. : la Chair de l'orchidée. — IV, mer. : Yakuza ; jeu. : Chut, mère Charlotte ; ven. : la Ballade sauvage ; sam. : le Privé ; dim. : le Grand Sommeil ; lun. : la Tour des monstres ; mar. : La mort frappe trois fois.
« NUIT BLANCHE », *v.f.*, La Clef, 5e (337-80-80), I, le 25 : Inspecteur de service ; le Cercle noir ; l'Evadé de Tom Gries ; Un silencieux au bout du canon. — IV : Dans la gueule du loup ; Plus dure sera la chute ; Signes particuliers : néant ; le Secret du grand canyon.
MIZOGUCHI, v. o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), mer., sam. : les Contes de la Lune vague après la pluie ; jeudi : les Amants crucifiés ; vend. : la Vie d'O'Haru, femme galante ; dim., mardi : l'Impératrice Yang Kwei-fei ; lun. : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v. o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), merc., vend., dim. : Alice dans les villes ; jeudi, lundi : Au fil du temps ; sam. : Faux mouvement ; mardi : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33), merc. : le Fleuve ; jeudi : la Partie de campagne, Paris 1900 ; vend. : la Règle du jeu ; sam. : le Caporal épinglé ; dim. : le Carosse d'or ; lundi : la Marseillaise ; mardi : Vivre libre.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD, v.o., Olympic, 14e (542-67-42), merc. : Shangaï Gesture ; jeudi : Tant qu'il y aura des hommes ; vend. : Niagara ; sam. : la Nuit du chasseur ; dim. : Géant ; lundi : les Forbans de la nuit ; mardi : Milliardaire pour un jour.
HOMMAGE A LA R. K. O. (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), merc. : les Récupérateurs de cadavres ; jeudi : la Malédiction des hommes-chats ; vend. : Quasimodo (v.f.) ; sam. : Un million clés en mains ; dim. : The Window ; lundi : Roughshod ; mardi : l'Etrangleur de Brighton.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), merc. : Une femme dangereuse ; jeudi : la Femme à abattre ; vend. : Key Largo ; sam. : Casablanca ; dim. : les Passagers de la nuit ; lundi : La mort n'était pas au rendez-vous.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), merc. : Tous les autres s'appellent Ali ; jeudi, vend., sam. : l'Enigme de Kaspar Hauser ; dim. : Effi Briest ; lundi, mardi : le Coup de grâce.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.), I : les Amants de la nuit. — II : la *Maison dans l'ombre.*
CINE ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), dim., mer. : la Soupe au canard ; jeu. : les Marx au grand magasin ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : Monkey Business.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Beau fixe sur New-York ; jeu. : les Girls ; ven. : Un Jour à New-Yok ; sam. : Tous en scène ; dim. : Un Américain à Paris ; lun. : Chantons sous la pluie ; mar. : Beau fixe sur New-York.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. : A l'Est d'Eden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; ven., sam., 24 h. : Panique à Needle Park.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I. - 13 h. : The Song Remains the Same ; 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : *Phantom of the Paradise* ; ven., sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. — II. - 13 h. 45 : Un après-midi de chien ; 15 h. 50 : Graffiti Party ; 18 h. : les Chaînes du sang ; 20 h. 05 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille (v.f.) ; ven., sam., 24 h. : Rollerball.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : Bilitis ; 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 10 et ven. 0 h. 30 : Orange *mécanique.* — II, 13 h : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : Sonate d'automne ; 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le fou ; ven. et sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), 14 h : Edward Munch ; 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les 39 marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), mer. sam., dim., 13 h. 45 : les *Aventures époustouflantes de Tom et Jerry* ; mer., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles ; sam., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des bois (v.f) ; mer., sam., dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o) ; 18 h. 30 (sauf mar.) : Flesh Gordon (**) (v.o.) ; 20 h. (sf mar.) : le Locataire (**) ; 22 h. 10 (sf mar.) : Marathon Man ; (**) ; mar., 21 h. : Macbeth (v.o.).
DAUMESNIL, 12e (343-52-67) (v.o.), 14 h. 15 : Mahler ; 15 h. 30 : Goldorak (v.f.) ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; mar., jeu., ven., sam., *18 h. 30 : le Messager* ; dim., lun., mar., 18 h. 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; mer., jeu., ven., sam., dim., 20 h. 35 : les Trois Jours du Condor ; lun., 21 h. : Myra Breckinridge ; mar., 21 h. : Peau d'âne ; ts les jrs, 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.



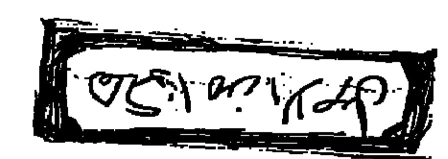












Cinéma

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES AMANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA CLEPSYDRE (Pol.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.

LES DAMNES (All.-It.) (v.f.) (*) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

DEHORS-DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.

FRITZ THE CAT (A.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

IF (Ang.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.

MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LE TROISIEME HOMME (Ang.) (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

UN MARIAGE (A.) (v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.

UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 45.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 14 h. 30.

WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07).

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Passeur d'hommes ; Avec les compliments de Charlie ; Nous maigrirons ensemble.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Temps d'une romance ; Passeur d'hommes ; Avec les compliments de Charlie ; Au revoir, à lundi ; Festival du film fantastique.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-65) : Prophecy, le monstre (*) ; le Roman d'Elvis.

ELANCOURT, Centre des 7-Mares (062-81-84) : Opération Dragon ; Un mariage ; Et pour quelques dollars de plus.

LES MUREAUX (474-38-90) : le Roman d'Elvis ; Au revoir, à lundi ; Avec les compliments de Charlie.

LE VESINET, Médicis (976-09-15). — Cinécal (976-38-17) : Pour une poignée de dollars ; la Drôlesse. — C.A.L. (976-32-75).

MANTES, Domino (082-40-05) : Bête, mais discipliné ; Phophecy, le monstre (*) ; Festival du film fantastique. — Normandie (477-02-35).

MAULES Etoiles (478-85-74).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Passeur d'hommes ; le Roman d'Elvis ; Festival du film fantastique ; le Divorcement.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-04-08) : Au revoir, à lundi ; Phopbecy, le monstre (*).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Au revoir, à lundi ; Festival du film fantastique ; Ben Hur ; Mickey jubilé.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Ben Hur ; Phophecy, le monstre (*) ; I love you, je t'aime ; Faut trouver le joint ; Mickey jubilé ; Bête, mais discipliné. Ven., sam., 24 h. : 2001, odyssée de l'espace. — C 2 L (950-55-55) : le Divorcement. — Club (950-17-96).

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50).

BOUXY SAINT-ANTOINE, BUXY (900-50-82) : Playtime ; le Roman d'Elvis ; Passeur d'hommes ; Prophecy, le monstre (*).

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Passeur d'hommes ; Bête, mais discipliné ; Avec les compliments de Charlie ; Prophecy, le monstre (*).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Valseuses (**) ; l'Humanoïde ; la Secte de Marrakech.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : le Divorcement ; Big Boss ; Avec les compliments de Charlie ; Mickey jubilé.

GIF, Central Ciné (907-61-85) ; Val Courcelles (907-44-18) : John McCabe ; l'Humanoïde ; l'Exorciste.

GRIGNY, France (906-49-96) ; Paris (905-79-60).

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : A cause d'un assassinat ; Le ciel peut attendre.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Grease ; l'Humanoïde ; le Charme discret de la bourgeoisie ; la Coccinelle à Monte-Carlo.

VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : le Divorcement ; I Love Lou, Je t'aime ; Mickey jubilé.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : l'Exorciste.

BOULOGNE, Royal (605-06-47).

CHAVILLE (926-51-96) : Mon premier amour ; la Secte de Marrakech.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70).

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83).

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27).

GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (798-80-04) : la Guerre des étoiles.

LEVALLOIS, G. Sadoul (270-83-84).

MALAKOFF, Palace (253-12-69).

NEUILLY, Village (722-63-05) : Prophecy, le monstre (*).

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Bête, mais discipliné ; Avec les compliments de Charlie. — Studio (749-19-47) : la Secte de Marrakech ; la Cage aux folles ; Attention, on va s'fâcher.

SCEAUX, Trianon (661-20-52). — Gémeaux (660-05-64).

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : les Professionnels ; l'Exorciste ; 2001, Odyssée de l'espace.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) :

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : I love you, je t'aime ; Passeur d'hommes ; Nous maigrirons ensemble ; la Secte de Marrakech. — Prado : les Valseuses.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : le Maître-Nageur.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Buck Rogers au XXVe siècle ; la Secte de Marrakech ; les Professionnels.

BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : salle Giono (847-18-27).

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Ben Hur ; Big Boss ; Avec les compliments de Charlie.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Au revoir, à lundi ; Bête, mais discipliné ; Festival du film fantastique.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Buck Rogers au XXVe siècle.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Passeur d'hommes ; Bête, mais discipliné ; Au revoir, à lundi ; le Temps d'une romance ; le Roman d'Elvis ; Festival du film fantastique.

ROSNY, Artel (528-80-00) : la Secte de Marrakech ; Festival du film fantastique ; Bête, mais discipliné ; les Valseuses ; Big Boss ; la Coccinelle à Monte-Carlo.

VINCENNES, Palace : Avec les compliments de Charlie ; Flic ou voyou ; Nous maigrirons ensemble.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar (657-11-24).

CACHAN, Pléiade (665-13-38).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Ben Hur ; Avec les compliments de Charlie ; I love you, je t'aime ; Bête, mais discipliné.

CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79).

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Temps d'une romance ; Au revoir, à lundi ; Passeur d'hommes ; Festival du film fantastique ; la Secte de Marrakech ; la Coccinelle à Monte-Carlo. — La Lucarne (207-37-67).

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26).

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04).

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : le Coup de Sirocco ; Prophecy, le monstre (*) ; le Roman d'Elvis.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : le Divorcement ; Avec les compliments de Charlie ; Nous maigrirons ensemble.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Divorcement ; le Temps d'une romance ; Au revoir, à lundi ; Passeur d'hommes. — Port : Prophecy, le monstre (*).

ORLY, Paramount (726-21-69) : Prophecy, le monstre (*).

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Bête, mais discipliné ; Ben Hur ; Avec les compliments de Charlie ; le Divorcement ; Mickey jubilé ; Nous maigrirons ensemble.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02).

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Prophecy, le monstre (*) ; le Roman d'Elvis ; Bête, mais discipliné.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Bête, mais discipliné ; Nous maigrirons ensemble ; Prophecy, le monstre (*) ; Avec les compliments de Charlie ; la Secte de Marrakech ; le Roman d'Elvis. — Gamma : (981-00-03) ; Ben Hur ; Passeur d'hommes ; Big Boss ; Festival du film fantastique.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Bête, mais discipliné ; Au revoir, à lundi ; Festival du film fantastique ; Mickey jubilé.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Au revoir, à lundi ; le Temps d'une romance ; les Valseuses (**) ; Avec les compliments de Charlie ; la Secte de Marrakech ; Mickey jubilé : — Marly : Renaldo et Clara.

GARGES - LES - GONESSE, Salle Rencontre (986-96-31).

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92).

SAINT-GRATIEN, Tolles (989-21-89).

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Au revoir, à lundi ; Bête, mais discipliné ; Mickey jubilé : Festival du film fantastique ; Prophecy, le monstre (*).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS... DANS UN JARDIN-TERRASSES

BRASSERIE DE L'ALMA 359-57-11 5, place de l'Alma, 8e T.l.jrs	De 12 heures à 1 heure du matin. Vue magnifique sur l'avenue George-V, la place de l'Alma et la Seine.
LE MOULIN DU VILLAGE 265-08-47 25, rue Royale, 8e F/dim.	Cité Berryer. Déjeuners, Diners jusq. 22 h. 15. Christian VANNEQUE et Charles SCUPHAN vous reçoivent dans la rue de leur village.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Comboust, 1er. T.l.jrs	J. 23 h le Patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 45,50 F, boisson et serv. compris.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Ses caves du XIIIe siècle. Déjeuners, Soupers. Jusqu'à 23 heures. Toast à la moelle. Feuilleté léger de poireaux. Papillote de saumon.
LE CLAIR DE LUNE F/dim. s., lun. 24, rue du Pont-Neuf, 1er, 233-66-21	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée Environ 80 F serv compr. le vendredi : Soupe des Pirates (Bouillabaisse Bretonne). 48 F t.c.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e 265-87-04.	Maison de réputation mondiale dans le cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc du Sud-Ouest. Parking.
VICTORIA STATION 236-73-90T.l.j. 11, bd Montmartre, 2e (face Grevin)	J. 0 h. 30 dans le cadre unique d'un vieux wagon Pullmann. Grillades Viandes. Poissons au charbon de bois. Ses spécialités. Salle climatisée.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts Ambiance musicale.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e F/dim.	Spécialités marocaines. Couscous, Méchoui, Tagines, Basteias. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LE SANDREVILLE 277-50-48 26, rue des Francs-Bourgeois (3e)	Dans le Marais. Amb musicale, diners aux bougies, c'est tout petit. Le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin. Fermé le lundi.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 27 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 31,50 F s.n.c Le soir jusqu'à 1 h. du matin Grande Carte de Desserts Décor d'un bistrot d'hier. Ouv dim.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e, TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages direct de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc chin., vietnam., thaïl., japon., prépar par anc. chefs du pays - 874-84-41.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT 123, av. Wagram (17e), 227-61-50 Fermé dimanche. Parking gratuit.	TERRASSE D'ETE MENU 96 F (sangria, vin, café, service compris). CARTE DE SPECIALITES : Homard à l'américaine, saumon frais grillé béarn., Paëlla à la langouste, magret de canard, soufflé aux framboises.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. SON PLAT DU JOUR. Ses spécialités : Choucroute 36, Gratinée 12. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH. Service restaurant 24 h. sur 24.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses. P.M.R. : 100 F.

RIVE GAUCHE

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines P.M.R. 120 F.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 31,50 F s.n.c. Jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 31,50 F s.n.c Décor classé monument historique Jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouv dim
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS
DEUX GUITARES 500-48-48/49-49 4, rue Lauriston, 16e. F/dim. ■	Grande cuisine Russe et Caucasienne. Restaur. Russe typiquement parisien. DJAN TATLAN reçoit et anime avec ses artistes.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL. : 093-21-24.
SEBILLON 624-71-31 - 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son Banc d'Huitres et ses Poissons. Tous les jours.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24
80, av Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34
Huitres - Poissons - Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 033-21-68
Au piano Yvan Mayer

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09
Choucroute - Spécialités

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42



LE DÉBAT SUR LE MONOPOLE

Un remède à l'a-communication

par DOMINIQUE VASTEL (*)

« Le Monde » a ouvert, dans son numéro daté 21 août, un débat sur le monopole de la radio-télévision, auquel participent des responsables politiques qui ont étudié le dossier ou qui ont une expérience concrète de cette forme d'expression.

De toutes les régions, l'Ile-de-France est celle qui compte — *ou a compté* — le *plus* d'expériences de radios libres. Le phénomène n'est pas dû au hasard. Il traduit le besoin de contact et d'expression des *habitants* de la région parisienne. Il symbolise une résistance contre l'uniformisation d'une société, où l'individu est devenu un être anonyme, considéré plus comme un consommateur et un producteur que comme un être sensible et pensant.

Métro, boulot, dodo. Ainsi résumait-on à la fin des années 60 la vie quotidienne en région parisienne. De fait, la politique d'urbanisation à outrance menée depuis vingt ans par le pouvoir central a transformé l'Ile-de-France en une gigantesque mégalopole sans âme, fourmilière peuplée de travailleurs-migrateurs. En faisant vivre les hommes et les femmes à un rythme fixé par des intérêts supérieurs, qui ne sont pas les leurs, et en leur imposant des contraintes qu'ils ne contrôlent pas, la société en a fait des êtres résignés, conditionnés, tristes et fatigués.

Cette belle *région est devenue* celle de l'isolement et de l'indifférence. A cela, plusieurs raisons :

— Les besoins en main-d'œuvre, résultant d'une aberrante politique centralisatrice, ont provoqué un formidable apport de population. En vingt ans, de nombreuses villes ont *été* créées *ex-nihilo* ou ont vu leur importance multipliée par 5, 6, voire 10. Entassés dans des cités-dortoirs, habitants des villes-champignons, les banlieusards ne s'y sentent pas chez eux. Même après dix ans, ils restent des déracinés, des transplantés, ne participant pas à la vie locale, ne se sentant pas impliqués dans l'évolution de leur cité.

Souvent d'origine provinciale, parachutés en région parisienne par le marché du travail, ils aspirent généralement à retourner *un jour chez eux.* Il *en résulte* une absence de vie sociale, de rencontre et de communication.

— La proportion de travailleurs immigrés est très forte, souvent inférieure à 20 %, atteignant même 60 % *dans* de nombreux quartiers.

Parlant mal le français, voire pas du tout pour les femmes, ils ont peu de contact avec les Français. Se regroupant dans les quartiers par ethnies, vivant selon leurs coutumes, ils forment une société parallèle. Face à une collectivité indifférente à leurs problèmes — parfois hostile — ils *sont rejetés dans une* marginalité solitaire, exclus et ignorés.

L'incohérence entre les emplois et l'habitat contraint de nombreux travailleurs à de longues migrations quotidiennes. Effectués dans de très mauvaises conditions, ces transports entraînent une grande fatigue et allongent leur absence du domicile, qui atteint fréquemment douze heures. Une telle situation interdit aux travailleurs toute participation à la vie locale ainsi qu'à une quelconque activité associative. Ayant une vie de famille des plus réduites, ils ne vivent que pour travailler, ils ne travaillent que pour consommer.

Ainsi pourrait-on dire de la région parisienne *qu'*elle est en coma dépassé : société roborative, elle fonctionne mais elle ne vit plus. Conglommérat d'individus venus de partout, sans contact ni échanges, somnambules effectuant des tâches déterminées par d'autres, elle rassemble tous les *symptômes d'un nouveau mal* social : l'a-communication.

Ce triste constat, tous ceux qui tentent d'enrayer ce phénomène le font quotidiennement. Professionnels de l'animation socio-culturelle, responsables d'associations ou élus locaux.

Mais si les conditions de vie en région parisienne secrètent une a-communication que l'on pourrait *qualifier d'horizontale* — entre les individus, — il en existe une autre qui concerne toutes nos régions. L'a-communication *verticale — entre les groupes,* collectivités, systèmes et les individus, — essentiellement provoquée par le disfonctionnement des *médias traditionnels, presse et* audio-visuel.

La presse est aujourd'hui trop souvent contrôlée par le grand capital avec la bénédiction du pouvoir qui trouve là un moyen supplémentaire de conditionnement.

Les radios dites périphériques ne sont plus qu'un gigantesque médium publicitaire, fleuron d'une *société de consommation* entièrement vouée au profit.

La proximité de la capitale

La télévision, qui ne se remet pas *du démantèlement* de l'O.R.T.F., est devenue, grâce à l'alibi du monopole, l'instrument centralisateur d'un véritable collectivisme *assenant tous les soirs* le même modèle culturel à 53 millions de téléspectateurs.

Cette situation est aggravée en région parisienne. La proximité immédiate de la capitale et de ses médias nationaux interdit l'existence d'une presse, d'une radio ou d'une vraie télévision régionales, reflets des particularismes locaux. Cette situation étouffe *considérablement* l'expression culturelle, politique, sociale, régionale, locale..., et l'affirmation d'identités spécifiques. Se dit-on Yvelinots, *Hauts-de-Seinien,* Bivorien, Vexinien ? La seule référence est celle à la capitale : on est parisien. Et pourtant, quelle richesse, quelle diversité. Que de potentialités. L'Ile-de-France, avec ses habitants cosmopolites, devrait constituer un véritable creuset. Mais, hormis l'artifice du parisianisme et de la création commerciale, rien ou presque. Entre Paris et la province authentique, c'est le désert socioculturel et le silence.

C'est donc dans ce contexte que *sont* apparues les radios libres. A l'initiative de groupements sociaux les plus divers, mais ayant généralement comme origine une *mobilisation des citoyens* en faveur d'une lutte, ces radios ont toutes connu un certain succès populaire, qui est révélateur de l'intérêt et de l'efficacité de ce médium. Comment, en effet, établir une communication « verticale » avec une population aussi nombreuse, sinon par des moyens audio-visuel ?

La radio, médium léger par excellence, constitue un moyen privilégié pour enrayer cet état d'a-communication qui est aujourd'hui celui de la région parisienne. Elle seule peut avoir la souplesse d'utilisation que requiert la diversité de la population et des situations.

Comment mieux associer les immigrés à la vie de la cité qu'en leur offrant la possibilité de concevoir et de réaliser des émissions dans leur *langue* maternelle. Ils pourraient ainsi communiquer entre eux, exister par eux-mêmes et assumer ensemble leurs problèmes.

Les femmes qui mènent un difficile combat pour leur émancipation véritable pourraient trouver là un support à leurs actions. De façon autonome, sans avoir à solliciter une aide extérieure, elles auraient ainsi la possibilité de faire partager au plus grand nombre leurs légitimes préoccupations.

Les travailleurs dont l'emploi est menacé trouveraient là un moyen d'informer la population — donc les autres travailleurs — de leur situation et d'organi-ser une *action revendicative.*

Instrument de solidarité, les radios libres peuvent aussi favoriser l'affirmation d'identités locales ou régionales.

La région parisienne peut apparaître comme un continuum urbain, s'étendant de Mantes à Meaux et de Corbeil à Creil.

Mais, préférant l'œil de Micromégas *à celui de Zadiz, on* constate qu'elle est en fait une succession d'îlots, recouvrant des entités économiques et sociales. Ainsi la vallée de la *Seine* à l'ouest de Paris, entre Mantes et Poissy, représente-t-elle une zone d'habitat et d'activité spécifiques. Le fleuve et d'importants moyens de communication assurant une unité géographique renforcée.

L'existence d'une radio locale permettrait l'émergence d'une *conscience* régionale *aujourd'hui* étouffée par cette a-communication totale qui fait que, bien souvent, on ignore tout de la commune voisine.

La vie associative et culturelle serait également largement favorisée.

Assurées d'une certaine audience, les créations artistiques locales seraient encouragées. Les radios locales jouant à plein le rôle de diffusion culturelle pratiquement inexistante au niveau local.

Un test

Les associations, utilisant elles-mêmes ce médium pour leurs activités et leur popularisation, verraient leur nombre croître et leur rayonnement augmenter.

Mais ces radios pourraient également *« réactiver l'idéologie de la demande sociale et des besoins sociaux. Les responsables — élus locaux ou mouvements associatifs — qui sont en situation d'avoir à répondre à la demande, d'avoir à satisfaire des besoins ou à représenter un groupe social sont en permanence à s'interroger sur la réalité de leur perception de cette demande »* (1). Tout particulièrement en région parisienne, où les contacts sont difficiles et les rencontres rares. Même lorsque les problèmes soulevés intéressent de très près les habitants. Ainsi a-t-on vu, dans une commune de trente mille habitants située dans la banlieue, une *réunion consacrée* à la préparation du budget, et à sa discussion avec la population — au cours de laquelle était abordée l'augmentation *des impôts* locaux, — se tenir avec seulement cinq participants extérieurs à la municipalité ! Imaginons un instant les résultats *d'une discussion* similaire, mais précédée de plusieurs émissions d'information et menée en direct avec la population.

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Les nombreuses tentatives de radios libres *attestent de la réalité du* processus.

C'est pourquoi il convient d'obtenir une dérogation spéciale au monopole pour la région parisienne. Délivrée à titre expérimental, selon des conditions à définir, elle pourrait servir de test pour une modification de la loi sur le monopole. Votée sans enthousiasme par un Parlement *dont la majorité a cédé aux* pressions d'un gouvernement plus soucieux d'asseoir son autorité que de permettre aux citoyens de s'exprimer *librement,* elle est significative de la conception de la liberté prônée par le libéralisme giscardien.

(*) Maire adjoint des Mureaux (Yvelines), membre du bureau national du M.R.G., animateur de Radio-Vallée de la Seine.

(1) J.-C. Baboulin, C. Boudon, revue *Autrement*, 17/79.

Prochain article :

LA GUERRE DES PARADOXES

par FRANÇOIS CHASSAING.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 23 AOUT

— *M. Chapour Bakhtiar,* ancien premier ministre iranien, est l'invité du « Téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

PRESSE

LE LICENCIEMENT D'UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL A « L'AURORE »

Force ouvrière proteste

La confédération C.G.T.-Force ouvrière, dans un communiqué publié mardi 21 août, *« élève une vigoureuse protestation contre la menace de licenciement qui pèse sur la vie de leur journal soumis, liste à* l'Aurore, *faussement accusé d'avoir divulgué des informations confidentielles et recueillies lors de la réunion du comité d'entreprise du journal. Il s'agit d'une atteinte intolérable au droit syndical reconnu par la loi aux délégués, mais plus encore d'empêcher que les travailleurs de cette entreprise soient informés des menaces qui pèsent sur la vie de leur journal soumis après tant d'autres, au processus d'intégration et d'absorption par un groupe de presse ».*

« En défendant en cette affaire le droit syndical dans l'entreprise, F.O. a également conscience de défendre le droit de l'opinion publique à une information pluraliste », conclut la confédération.

L'intersyndicale des journalistes de l'A.F.P., conformément au mot d'ordre de l'Union nationale des syndicats de journalistes, appelle pour sa part les rédacteurs de l'A.F.P. à se rendre en délégation mercredi 22 août à 15 h. 30 à *l'Aurore* pour demander l'annulation de la procédure de licenciement engagée contre *M. Claude Prunier.*

Les sections S.N.J. et S.J.F.-C.F.D.T. du « Monde » ont lancé un appel semblable et rédigé un communiqué commun.

UN CONSEILLER SOCIALISTE PROPOSE UNE ÉMISSION PIRATE DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

M. Pierre Bernard, conseiller régional de Bretagne (P.S.), rappelle que le décret d'application de la loi du 7 août 1974 sur la radio-télévision prévoyant la mise en place de comités régionaux consultatifs de l'audiovisuel n'a toujours pas été publié. *« Il est permis de se demander,* nous écrit-il, *si le premier secrétaire du parti socialiste ne devrait pas faire état de ces inquiétants atermoiements auprès du juge d'instruction qui l'a convoqué cette semaine et si le conseil régional de Bretagne (au moins unanime sur la nécessité de voir appliquer loyalement toutes les dispositions de la charte culturelle) ne devrait pas prendre l'initiative d'organiser prochainement une émission dite pirate en riposte aux atermoiements scandaleux du gouvernement et à sa politique de mainmise parisienne sur la radio et la télévision. »*

∴

De leur côté, MM. Jean Ducarroir et Patrick Farbiaz, membres de Radio 93, qui ont assisté le parti socialiste dans la réalisation de l'émission Radio-Riposte, ont fait savoir qu'ils ne répondraient pas à la convocation du juge d'instruction, estimant que le texte de la loi en vertu duquel ils sont poursuivis *« ne vise à protéger que le monopole d'expression du gouvernement ».*

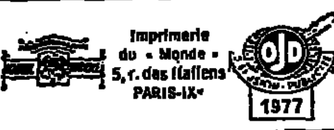
ÉDUCATION

Une mise au point du président de l'Association Decroly

M. Jean-Claude Le Bihan, président de l'Association Decroly, nous fait parvenir la « mise au point » suivante, à la suite de l'article « Pas de vacances pour l'école Decroly » (le Monde du 15 août 1979) :

Les propos qui me sont prêtés font état d'une intention d'actions illégales, alors que les propos tenus visaient à se prémunir devant l'éventualité d'actions de ce type.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MERCREDI 22 AOUT

CHAINE 1 : TF1

18 h., La croisière de l'Eyrix : la route des alizés ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, *L'histoire en jugement* : Franklin Delano Roosevelt, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Avec MM. Edward Behr, Roland Ruffieux, journalistes, Cyrus Sulzberger, historien américain, Philippe de Saint-Robert, écrivain, et François-Xavier de Vivie.

22 h. 40, Magazine médical : Médecine et sexologie.

Différents aspects des troubles de la sexualité, reliés à l'environnement et la psychologie de l'individu. Avec MM. le professeur Pasini, gynécologue, Abraham, psychanalyste, les professeurs Surbrint, chirurgien, et Guisendore, gynécologue.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : L'ETERNEL RETOUR, de J. Delannoy (1943), avec J. Marais, M. Sologne, J. Astor, J. Murat, R. Toutain, J. d'Yd, Y. de Bray, Pieral. (N. Rediffusion.)

Ayant ramené à son oncle Marc, veuf, une nouvelle épouse, Patrice s'éprend de celle-ci, Nathalie la blonde, et ils se trouvent ensorcelés.

La légende de Tristan et Yseult transposée par Cocteau dans une époque moderne. Romantisme, passion et mort. Et les qualités formelles de Jean Delannoy. Un des films français les plus célèbres du temps de l'occupation.

22 h. 30, Série documentaire : Sept jours en Perse. (I. — *Vivre à Qamsar*)

Une promenade à travers l'Iran traditionnel.

Dans cette première émission d'une série qui en comporte huit et qui fut réalisée avant la chute de la dynastie Pahlavi, « les travaux et les jours » d'un jardinier de Quamsar, le tissage du tapis, l'heure du repas, le Bazar...

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LES JEUX DE L'AMOUR ET DE LA GUERRE, d'A. Hiller (1964), avec J. Garner, J. Andrews, M. Douglas, J. Coburn, J. Grenfekl. (Rediffusion.)

En 1944, un officier de marine américain installé à Londres, cherche à éviter les champs de bataille. Il va pourtant devenir un héros malgré lui.

Cette violente satire de l'héroïsme guerrier doit plus au scénariste Paddy Chayefsky qu'à la réalisation terne d'Arthur Hiller.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Mot à mot : Puberté ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : les champs du rêve (l'ange et la sphinge) (redif.) ;

20 h., Festival d'Avignon : « Mario et le magicien » ; 22 h. 30, Les trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, *Opéras, opérettes* : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg... en direct de l'O.R.F. : « Evocation d'Ockeghem » (Radauer), « San Francisco polyphony » (Ligeti), « Paradis perdu, extraits » (Penderecki), par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de l'O.R.F. de Vienne et de Salzbourg, dir. L. Segerstam. Avec U.M. Flake, D. Soffel, B. Brinkmann, S. *Jerusalem* ; 22 h., *Ouvert la nuit : tout à* l'Est ; 23 h., Plaisir d'amour ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre.

JEUDI 23 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., La croisière de l'Eyrix : l'atoll oublié ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réalisat. R. Pigault (Miss et la montre de Mozart). Avec D. Darrieux, J. Morel, R. Darmel.

21 h. 25, Hommage à P. Cousteau : l'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Le Nil).

L'équipe du commandant Cousteau a quitté les fonds sous-marins et montre, vus d'avion, les dangers qui menacent le fleuve, depuis les hauts-plateaux d'Afrique centrale jusqu'à la Méditerranée.

22 h. 15, Caméra Je : Omoon ou la cité du nom de Dieu, de L. Lateef Keele (1969-1978), avec T. Taneda, R. Grinage, A. Cheung, J. Shaw-Carey.

Dans un « couvent » de Macao, dirigé par une vieille abbesse, un jeune homme et une jeune fille sont amenés à conjurer la malédiction pesant sur leurs ancêtres depuis le douzième siècle.

Des légendes asiatiques imbriquées, mêlées, dans un curieux essai tourné par un cinéaste vagabond qui est aussi peintre, graphiste, musicien. On n'y comprend pas grand-chose, mais certaines images fascinent.

23 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (La biologie et notre futur) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 15 h. 30, Série : C'est nous (le Koweït) ; 18 h., Récré A 2.

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Faute professionnelle, de T. Stoppard, réal. M. Lindsay-Hogg.

Un professeur d'université (Peter Bar Kworth, sensationnel) accepte de se rendre à un séminaire, à Prague, dans l'espoir d'échapper aux séances et d'assister au match Tchécoslovaquie-Angleterre. Il va se trouver embarqué dans le milieu des dissidents. Un film admirable de la télévision britannique B.B.C.

21 h. 55, Musique : Requiem, de Mozart, à Orange, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. P. Maag et les chœurs Philharmonia de Londres. Sol. : T. Zylis-Gara, soprano, M. Zakai, mezzo, H. Laubenthal, ténor, M. Schenk, basse. (En liaison avec France-Musique.)

23 h. 5, Fenêtre sur... les enfants. (Neuf mois pour la vie).

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : LA FILLE ET LE GENERAL, de P. Festa Campanile (1966), avec R. Steiger, V. Lisi, U. Orsini, T. Cash, J. Merlin, M. Mariani. (Rediffusion.)

En 1917, après la défaite de Caporetto, un soldat italien perdu et une paysanne tentent de ramener dans les lignes italiennes, pour toucher une récompense, un général autrichien qu'ils ont capturé.

Récit picaresque sur les malheurs de la guerre. Une certaine tension dramatique. A voir, surtout, pour Rod Steiger.

23 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Mémoires vivantes ; 9 h. 7, Universités de l'universel ; 10 h., De l'autre côté de la frontière : Barcelone ; 11 h. 2, Poésie, théâtre et musique russes : de Pouchkine à Blok (et à 16 h. 40) ; 12 h. 5, Œuvres et chef-d'œuvre en France : le paysage chinois ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë », histoire d'une famille d'écrivains ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Egypte : en remontant le cours du Nil (Ouadi Natroum) ; 16 h., Le Pacifique de long en large : Cook déifié, Cook sacrifié ; 17 h. 20, Mission Chine : l'histoire ;

18 h. 30, Mot à mot : Mort ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : le surréalisme et le rêve (redif.) ;

20 h., La Comédie-Française présente : « les Trois Sœurs », de Tchekhov ; 22 h. 30, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise, en compagnie d'Eusèbe de Césarée ; 22 h. 50, Opéra, opérettes : quand les chanteurs d'opéra rendent hommage à l'opérette.

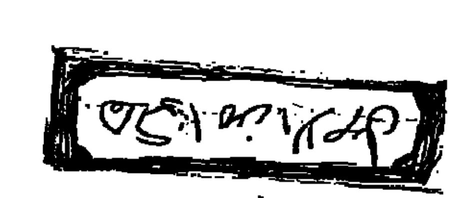
FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien vacances ; 9 h. 2, Des notes sur la guitare ; 9 h. 35, Estivales : les grands disques de l'année ; nouveaux solistes de Radio-France ; 12 h., Les vacances du musicien : *Mercadante, Mendelssohn* ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ;

14 h., Estivales... Orchestre de Provence Nice-Côte d'Azur : Schumann, Prokofiev, Beethoven ; 15 h. 20, Nouveaux solistes : F.-H. Houbart, orgue (Schumann, Schubert, Reger) ; 15 h. 45, Grenier musical : Landowski, Hindemith, Kelkel, Haydn ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence : « Jam sole clavior », « Salve regina » (Scarlatti) ; « Gloria » (Vivaldi), par le Nouvel Orchestre philharmonique et la Chorale E. Brasseur ; 21 h. 55, En liaison avec A 2... Chorégies d'Orange : « Requiem », de Mozart, par les Chœurs Philharmonia de Londres et le Nouvel Orchestre philharmonique *de Radio-France*, dir. P. Maag. Avec T. Zylis-Gara, soprano, M. Zakai, H. Laubenthal, M. Schenk ; 23 h. 10, Ouvert la nuit : tout à l'Est ; 0 h. 5, Germaine Tailleferre ; 1 h., La Méditerranée.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi

MOBIL PLASTICS EUROPE INC.
TOUR SEPTENTRION – LA DÉFENSE
1er Fabricant mondial de film polypropylène
recherche
pour engagement immédiat

UN CHEF DE VENTE

— Introduit sur le marché emballage
— Connaissance des films de polypropylène
— Bonne connaissance de l'anglais
Très belle possibilité de carrière pour élément capable

UN INSPECTEUR TECHNICO - COMMERCIAL

pour assistance technique à la clientèle
— Excellente connaissance des films de polypropylène
— Bonnes connaissances techniques d'impression
— Bonnes connaissances des machines de conditionnement
Situation évolutive si élément de valeur.

Envoyer C.V. et photo à no 21 818 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GRAND GROUPE
recherche

UN CADRE ADMINISTRATIF

— Minimum deux ans d'expérience ;
— Formation supérieure ;
— Pratique des applications informatiques ;

pour poste
Responsable Administratif
susceptible de mutation en Agence

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 21.540 à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Important Service d'Etudes de l'Administration
proche banlieue Sud, recherche

Diplômé d'Etudes Supérieures de Statistiques

pour études de circulation et de sécurité (connaissances Informatiques souhaitées)

Env. lettre de candidature manuscrite. C.V., photo et prétentions sous n° 48.429 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS



THOMSON-CSF

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

(A.M. ou ÉQUIVALENT)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche

Ingénieur Bureau d'Etudes

Débutant ou courte expérience, pour lui confier, dans son Centre de MALAKOFF, des travaux de
CONCEPTION MÉCANIQUE D'ÉQUIPEMENTS AÉROPORTÉS
Possibilités d'évolution intéressantes pour une personnalité de valeur.
Envoyer C V. et photo au Service du Personnel, Division Avionique, 88, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.



emplois régionaux

AGENCE D'URBANISME DE METZ
recrute

INGÉNIEUR TRANSPORTS

pour études de restructuration et promotion des transports collectifs
Expérience dans ce domaine d'activité, en tant que responsable d'études, appréciée.
Les candidatures d'ingénieurs débutants de grandes écoles seront également appréciées.
Ecrire : AGURAM 2, place d'Armes 57000 METZ Tél. : (87) 75-31-19.

Distrib. matériel Hi-Fi recherche
ATTACHE COMMERCIAL sur Bretagne-Aquitaine. + 25 a., à pourv. immédiat. bonne cult. gale exigée, passionné par la musique et la Hi-Fi, connaissance en électronique. Env. C.V. + photo à Harmonique Diffusion 16, rue du Morvan Silic 431, 94583 Rungis Cedex.

IMPORTANT ORGANISME LORRAIN recrute SPECIALISTE
RELATIONS PUBLIQUES
(contacts presse, rédaction revue, etc.)
Ecrire N° 21.750 Contesse Pub., 20, avenue Opera, Paris-1er.

A.G.F. recrute service ccial messieurs + 21 ans formation rémunérée. Ecrire : SIPEP/5045, 3, rue Choiseul, PARIS-2e, qui transmettra.

Mairie de Saint-Denis (équipée d'un 370 115 base de données : télétraitement) recherche Analyste-Programmeur débutant ou 1 à 2 ans expér. Niveau MIAGE ou équivalent. Env. C.V. Service du Personnel, 59, rue de la République, 93200 Saint-Denis.

Association de Prevention « DEMAIN » rech. resp. expér. (éducateur de rue) en vue de la formation d'une équipe. S'adr. : Mme L. GOYER, mairie de ROSNY-SOUS-BOIS 93110, 20, rue Rochebrune. Tél. : 528-90-15.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes : consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18), B.P. 402-09 Paris (document. gratuite s/demande).

INFORMATIS
Société d'engineering de systèmes informatiques pour renforcer son potentiel technique dans les départements logiciels de base systèmes temps réels (Process-control) automatismes et systèmes d'armes...
INGÉNIEURS LOGICIELS MITRA-SOLAR-P.D.P. 11
INGÉNIEURS MICROS INTEL 80/88 - ZILOG 80
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son INFORMATIQUE GESTION
ANALYSTES PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent.
Ecrire : M. CHARPENTIER, Boite postale 97. 92405 Courbevoie Cedex.

SOCIETE TRANSPORTS INTERNATIONAUX situé dans le 19e arrondt. recherche
UNE PERFORATRICE CONFIRMÉE
Tél. au 203-99-10, poste 346.

P.M.E. VESINET rech. COMPTABLE confirmé (ée) Sens responsabilités, notion informatique. Env. C.V. à R. 940 DEER, 72, bd de Sébastopol, 75003 PARIS.

Rech. pour déplacements 3 mois au Moyen-Orient
INGÉNIEURS
traitement des eaux.
Bilingues anglais confirmés.
Libres de suite. Tél. pour R.-Vs
TÉL. : 281-21-21

Urgent recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Connaissant COBOL ANS 1 à 2 ans d'expérience.
Ecrire à n° 8.620 COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris.

secrétaires

SOCIETE TRANSPORTS INTERNATIONAUX recherche pour son SERVICE COMMERCIAL
UNE STÉNODACTYLO
Bonne connaissance de l'anglais requise. Lieu de travail PARIS-LA DEFENSE. Tél. au 203-99-10, poste 346.

P.M.E. VILLENEUVE-LA-GARENNE recherche
SECRÉTAIRE EXPORT
Bilingue anglais confirmée.
Env. C.V., photo, prétent. sous n° 68.553 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e.

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pieges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Reussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

GROUPE recherche
ENTREPRISE TRAVAIL TEMPORAIRE
Toutes possibilités ouvertes rachat, participation, financement, etc.
Votre réponse sera traitée confidentiellement par fiduciaire et seulement transmise avec votre accord.
Ecrire FIDUCIAIRE INTER 23, rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS — Tél. : 874-33-36.

animaux

Reouverture 20 août Arrivage chiens police dresses minis 184, avenue d'Italie - 588-76-99.

formation profession.

CARRIÈRES EN INFORMATIQUE
par stages 3 ou 6 mois de PROGRAMMEUR ANALYSTE
Conseil et Orientation au
355-95-96
CEFIA - Formation privée 66, rue Amelot (11e)

demandes d'emploi

Rech. poste cadre organisation et administration chantiers Etranger et Outre-Mer. 55 ans, dipl. d'étud. politiques supérieures, biling. franç.-allem., j'écris et parle parf. anglais. Expér. Moyen et Extrême-Orient, pays socialistes. Administration chantiers. Disponible début septembre.
Ecr. no 8388 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F. 24 ans. Nationalité franç. cherche emploi de secrétaire dactylo ou réception standard. Ecr. N° 6080 « Le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme, 32 a., chef d'entreprise très forte personnalité formation supérieure pluridisciplinaire + autodidacte. exp. création d'entreprise + gestion Relation très haut niveau, cherche poste. Ecr. sous réf. T 014958 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

Professeur lycée donnerait LEÇONS MATHS terminale C à 6e. - 627-05-41.

travail à domicile

Demande

DACTYLO : je tape vos thèses, manuscrits, etc. Travail très soigné, orthog. assurée. 337 40-87

propositions diverses

A céder une place voyage en
CHINE
du 3 au 22 septembre 1979 HONG-KONG, CANTON, KOAN-MING, TCHANG-TOU, PEKIN
Prix payé : 10 950 F.
Réduction très intéressante.
Tél. ROUAH 288-34-03.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée pianos droits et à queue neufs et occasions, très récents, avec tous crédits garantie, service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS, 50, rue de Rome, Paris-8e. Tél. : 522-21-74.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

DATSUN 100 A, 1976, 56.000 km, 6 CV, très bon état. 10.500 F à débattre. Tél. : 647-80-58, après 20 h.

Part. vds SIMCA 1301 S break, 1975, mod. 1976, blanche, intér. simili noir. 79.000 km. Bon état. Prix : 8.500 F. Hres bureau : Mme BIGORNE 723-54-04, poste 218. Domicile après 20 h. : 469-19-09.

Part. vds SIMCA 1000 LS, 1975, blanche, intér. tissu rouge, première main, 55.000 km. Freins ref. neufs. Mécan. b. état carrosserie à revoir. Prix 5.600 F Hres bur. : Mme BIGORNE 723-54-04. Domicile après 20 h. : 469-19-09.

Particulier vend
MATRA BAGHEERA
1975, parfait état, couleur havane, 58.000 km. - 18.000 F Téléph. : 16 (50) 78-07-45

R 5 Alpine 1979 noire
Intér. rouge tissu, 14.000 km, radio-cassette (2.000 F) Px total 33.000 F. M LANDETE : Hres burx 609-60-09 ou domic après 19 h. : 980-60-73.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Modèles 1980 disponibles
150 r. de la Roquette 11e
près Père Lachaise - 379.88.16

TALBOT-SUNBEAM
MODELES DISPONIBLES
— GL 5 CV
— GL 5 et 7 CV
Société du GARAGE **BOSQUET**
83, av. BOSQUET, Paris (7e) 551-49-22 - 551-61-36
Concessionnaire Paris 7e

---

l'agenda du Monde

Reprise le MERCREDI 5 (daté du 6) SEPTEMBRE

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRÈS TUILERIES
PPTAIRE VEND STUDIOS ET 2 PIECES A RENOVER DE 22 A 62 M2.
Tél. matin 9 h. 30 à 12 h. au 256-20-23, ou sur place : mardi, jeudi de 14 h. à 18 h., 11, rue de la Sourdière (Escalier A), PARIS (1er)

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du XVIIIe restauré, du studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. : 272-53-40 - 271-72-80

4e arrdt.

Au CŒUR du MARAIS
5-7-9, R. des TOURNELLES
Rénovation de grande qualité 2-3-4 PCES DUPLEX. Visites : lundi à vendredi, heures bur. et samedi apr.-midi 274-59-10.

GOBELINS Atelier de caractère
Gde baie, cheminée, cuisine + 2 chbres, s. bains, BALCON. Calme. 440.000 F. 734-36-17 mat.

5e arrdt.

PRÈS LUXEMBOURG
Pptaire vend PLUSIEURS APPTS de caractère.
2 P. en DUPLEX ou 2/3 P. Cuisine équipée. S. de bains. S/pl. lundi, mercredi, vendredi, de 14 heures à 18 heures ou 7, rue ROYER-COLLARD le matin - 723-38-48

6e arrdt.

Mo ODEON - Séjour, 1 chbre, cuis., wc, bns, poutres. Immeuble restauré. 420.00 F - 387-75-02

7e arrdt.

DUROC 208 m2 appartement 7 p., cuis., 2 bains, possib. professionnel. — Tél. 567-22-88.

10e arrdt.

Part. vds, 12, rue de Lancry, métro République, immeuble pierre detaille, côté cour calme, 1er ét. 2 pces, cuis, salle d'eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette au 6e étage. Remis à neuf. Pour renseig., téléph. à M. GERMINAL au 781-16-18.

12e arrdt.

MICHEL-BIZOT
Imm. récent tout conft., étage élevé 45 m2, cuis. équipée, terrasse 20 m2 et box. SEGONDI. 874-08-45.

URGENT
Av. SAINT-MANDE (près) Calme. Bel imm. Entrée, 2 p., cuis., w.c., dche, balc. 37 m2. Cave. Px 140.000 F. - 589-24-34.

DAUMESNIL (près place) Récent 4/5 pces sur av. et jard. Boxe. 685.000 F. — 344-43-87.

13e arrdt.

TOLBIAC - GRAND STUDIO
15e ét., tt cft. parkg. 766-50-45

14e arrdt.

Pr. Parc MONTSOURIS, imm. 1962. Vrai 3 P. tt cft. 250.000 5e ét. Cotimo M. Petit. 783-62-74

15e arrdt.

FELIX-FAURE, bel immeuble briques, 3 p. tout confort 3e ét. 280.000 F - 579-79-55.

FRONT de SEINE Imm. récent Etage élevé
4/5 P. Vue impren. s/Seine, 105m2. Park. 578-25-51

16e arrdt.

TROCADERO Calme Soleil
Hôtel part. 400m 2 + s/sol et toits-terrasse. Profession libér. 325-66-66

PRES SQUARE RODIN
Immeuble pierre de taille 1928, **5 P.** + terrasse plain-pied, studio service, box.
P. BAHON - 720-72-72

ETOILE - FOCH
S/AVENUE. Imm. tt confort, côté soleil. 4e étage. Belle réception, 2 chambres, service, 300 m2 environ.
A RENOVER - Le matin : 9 h. 30-12 h. - 723-38-58

BELLES-FEUILLES
120 m2, imm. 1964, 5e étage, sur jardin - 397-51-68

Av. RAPHAEL VUE SUR PARC
Ds imm. de grande classe 1965, 210 m2, 4-5 p., belle réception ouvr. sur large et gd balc., sol., 2 stud. serv., 2 gar. 3.500.000 F. Pptaire midi ou soir, 504-03-52.

17e arrdt.

Très bel imm. pierre de taille **3 Pces** 70 m2, tout confort. 350.000 - 579-75-80

PRÈS R. JOUFFROY
Imm. pierre de taille. R.-de-ch. tt cft., bon stdg, 2-3 P., 70 m2. SEGONDI. 874-08-45.

20e arrdt.

Ds rés. HAUT-MESNIL studio gd confort, tél., kitchenette. 170.000 F. Tél. prop. 361-94-30.

GAMBETTA, 6, cité des Ecoles. Pptaire vend 2 appart. de 2 p., entrée, cuis., w.-c. + combles. Téléph. 520-13-57. Possib. duplex. Surf. 120 m2, 250.000 F. 16 h. à 18 h., vendr., samedi, dimanche.

Part. vend appart. tout conf. dans résid. standing, proximité forêt, secteur tr. calme. ski randonnée et alpin, tennis privé, lac, sports nautiques. - LES ROUSSES (Jura). Tr. bon plac. S'adr. M. GLOTIN, 6, A, rue des Jardins, 25000 BESANÇON.

78 - Yvelines

VERSAILLES Centre avec
500 m jard. arborisé ds bel imm. ancien, calme, ensoleillé, appt. 140 m2, récept. 60 m2. 860.000 F. Ag. Royale. 950-14-60.

St-Germain-en-Laye, 60 m2, 3 P. tt cft., ch. ind., cave, box fermé ds résid. b. stdg, jdin Px. 290.000 T. 451-27-75 de 12 à 13 h. 30 et de 18 à 20 h. Agce s'abstenir.

92 Hauts-de-Seine

ISSY - Chevalier-de-la-Barre - Confort **3/4 P.** Prix : 345.000 F - 577-91-49

COURBEVOIE
3, RUE SAINT-GUILLAUME GARE ASNIERES ST-LAZARE
4 PCES 85 m2
2 et 3 PCES
BALCONS
NOUVEAU PRET PIC
Sur place : jeudi, dimanche, de 14 heures à 19 heures 359-63-63 - 788-41-45
Habitable immédiatement

VAUCRESSON dans résidence parc, tennis, 3 pièces tout confort, 80 m2. Box. 420.000 F. 874-70-47.

NEUILLY BOIS. Luxueux 104, rue CHARLES-LAFFITTE, 2-3 P., conft. 795.000 F. Me voir asc. gauche, 3e étage les 23 et 25 après-midi.

94 Val-de-Marne

Près BOIS VINCENNES R.E.R. Nogent, terrasse directe Marne, bel appt., entrée, vaste séjour/salon, 2 chbres, w.-c., s. bains + s. eau, double park. 640.000 F. 345-82-72.

LE PERREUX Immeuble neuf
Stand. 3 p. 80 m2, 2 s. bains, dressing, cuisine aménagée, 2 parkings, jardin privatif 40 m2 + loggia. 380.000 F. Actes en main. Le mat. 9 h. à 13 h. ; le soir à partir de 18 h. 500-52-76.

NOGENT-SUR-MARNE
à vdre dans imm. récent, appt. 4-5 P, 2 s. bns, cuis. équip., garage particulier. Prix : 400.000 F.
Tél. : 876-42-28, après 19 h.

Province

DEAUVILLE Centre Pptaire
vd beau duplex, kitch., s. bns, soleil, calme, belle rénovation. 280-47-34, à partir de 19 heures

DEAUVILLE V.-HUGO Beau 2 P.
s. bains, kitch., soleil. Refait neuf, 190.000 F - 587-36-42

AIX-EN-PROVENCE (CENTRE)
T 2 parfait état. Soleil. Prix : 160.000 F, possib. crédit. CATRY, tél. : 16 (91) 54-92-93

IDEAL PLACEMENT OU PIED-A-TERRE
AIX-EN-PROVENCE
15 km centre. 10 mn par autoroute direction Nice, Studios et petits appartements en L., état ou à aménager
A PARTIR DE
30.000 F
Affaires exceptionnelles à saisir très rapidement. Pour renseignements et R.-Vs. CATRY. Tél. 16 (91) 54-92-93, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

Part. vends appart. tout confort dans résid. standing, proximité forêt, secteur très calme, ski randonnée et alpin, tennis privé, lac. sports nautiques. LES ROUSSES (Jura). Très bon placement. S'adr. M. GLOTIN, 6, A, rue des Jardins, 25000 BESANÇON.

appartem. achat

COTIMO 783-62-74 rech. pr clients sérx STUDIO à 5 P. dans bon imm. **RIVE GAUCHE**

immeubles

VANVES PRES EGLISE
Imm. parf. état. R. + 3, Rapport 50.000 F. Prix intér. 766-50-45.

villégiatures

Portugal ou Baléares du 24-8 au 27-8, prix intéress. Partager frais avec pilote. Le soir après 20 heures - 589-75-40.

Loue sept. 1.500 F (ou quinz.) STUDIO conft. COTE D'AZUR Tél. : (94) 65-62-35.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial, sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

bureaux

SOCIETE DE PREMIER PLAN obligée de transférer son siège social recherche d'urgence environ 1.500 m2 DE BUREAUX. Préf. immeuble en propriété. Autres solutions à étudier. Secteur résidentiel, affaires. Ecrire n° 72414 I.P.F. 12, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (11e)
Mo PARMENTIER ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 Pièces 54 m2, loyer 1.487, ch. 298, parkg 159
3 Pièces 65 m2, loyer 1.831, ch. 364, parkg 159.
S'adres. : 53-61, av. Parmentier Téléph. : 355-52-46

MONTPARNASSE
Importante Société loue SANS COMMISSION dans imm. récent tout confort
4 Pièces 90 m2, loyer 2.793, ch. 585, parkg 228
6 Pièces duplex 214 m2, loyer 6.200, charges 1.391, parking 228.
Téléph. : 273-19-88

PARIS (19e)
Métro : Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
4/5 P. 87 m2, loy. de 1.815 à 1.955 F selon l'étage, charges 507 F, parking 157 F.
S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Téléph. : 202-05-88 de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante Sté loue dans imm. récent bon standing
2 Pces 57 m2, loyer 1.330 F, charg. 432, park. 180.
S'adresser : 220, rue du Fg-St-Antoine, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. - 372-52-06.

STAND. - 4 p. tt cft. 5e. asc. s/cour. 4.250 F. 17 h à 18 h 30, 3, av. l'Observatoire.

Av. FOCH - LUX. DUPLEX, 2 P. 115 m2. 2 bains. Téléph. Garage. 5.000 + ch. 354-01-55.

Etranger

ALGER. Loue à sté villa 4 pces, véranda, cuis., s. de bns, jard., tél., tt cft, située sur les haut., central. Tél. le mat. jusq. 13 h. ou le soir à par. 19 h. 628-32-46.

locations non meublées Demande

Paris

Directeur de banque recherche appart. 4-5 p. rez-de-chaussée sur jardin ou dernier étage, grande terrasse. Ecr. à l'attent. de R. Monserrat, 41, r. Cambon PARIS-1er.

Collaborateur du « Monde » rech. Paris 2-3 p., 55 m2 min., 1.800 max. Tél. au 745-24-76 ou 722-16-98.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

Pour Stes européennes cherche villas. pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire direct. - 265-67-77

propriétés

CHAUVRY FORET MONTMORENCY
Superbe ppté 19e s., exc. état, 350 m2 habitab. + mais. gard. MATHELIN - Tél. : 989-31-74

COMPIEGNE Centre, 3, rue des Fossés, propriété environ 500 m2 sur terrain 1.100 m2. 750.000 F. 874-70-47.

Superbe PPTE de MAITRES av. maison amis + maison gardiens. Sur 2 ha à 9 km bretelle autor. Nice Côte Azur à 10 km aérodrome de Cannes. Prix et descriptif s/demande Mandataire : Agence COLLINES 627, av. Cannes. 06210 Mandelieu. Tél. (93) 47-01-10 et 47-09-91.

Jolie maisonnette 100 km Paris, rég. GOURNAY-EN-BRAY. Tout cft, séj., 2 chbres, couverture chaume. Sur 4.000 m2 boisés, chênes, sapins. Tél. : (16-32) 55-14-05, Mme MARIE.

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS, à vendre
PROPRIÉTÉ
d'environ 130 ha dont environ 50 ha de bois (intéress. valeur de chênes) un étang + possibilité création 3 autres étangs. terres, bâtiments de ferme, loués. Excellente chasse libre gibier naturel. Prix : 2.100.000 F. Tél. préf. matin 10 h. à 11 h. : (16-38) 35-00-58.

terrains

Morbihan océan. Environnement très exception. Terrain constructible. Tennis. Téléphone. Manoir Lannhoëdic, 56370 Sarzeau. Tél. (97) 41-81-37.

villas

Près Lycée **ENGHIEN** SAINT-GRATIEN
Villa réc., quart. résident. et calme, élev. s/vaste s/sol avec gar. 3 voit., cave, chaufferie, buanderie. Rez-chauss. : hall, s. de séj., bur., chbre, s. bns, wc, 1er étage : 3 ch., s. d'eau, w.c., greniers. Jardin 350 m2. MATHELIN - Tél. : 989-31-74

CROISSY-SUR-SEINE
maison neuve (1974), récept. 50 m2, bur., 4 ch., 2 bains, gar. 2 voit., beau jardin 750 m. PRIX : 950.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

LA CIOTAT
Vds maison provençale 2.000m2 9 pces principales, 8 secondaires, cave, garage, terrasse. PRIX : 800.000 F RADISSON - 29 Trav. Baret. Aix-en-Provence Téléph. : (42) 23-32-73

maisons de campagne

Ardeche, terrain 1,30 ha avec grange à restaurer, site méridional, vue. Tél. : (91) 73-07-55.

Hautes-Alpes à Rosans, village sympa avec commerces et piscines, remise pierres, 2 niveaux à aménager intérieur, jardin clos 250 m2. Prix : 75.000 F.

Alpes Haute-Provence, près Sisteron dans village, splendide bergerie avec voûtes croisées et pilier central, 80 m2 avec grange au 1er étage. Idéal artisanat ou restaurant. Prix : 120.000 F. CATRY. Tél. jeudi : (91) 54-92-93, jours suivants : (91) 65-15-87.

chalets

MÉTABIEF
(25-DOUBS)
STATION HIVERNALE ESTIVALE 1.000/1.450 m
à vendre
— très beau chalet sur 4.300 m2 terrain au pied des pistes de ski, vue imprenable. Prix : 900.000 F.
— Appartement 3e ét., type F 1 45 m2 + balcon, tennis et piscine privés. Prix : 175.000 F.

CABINET FAGOT, 18, rue de Besançon, 25300 PONTARLIER. Tél. (81) 39-17-95 ou 89-10-61.

fermettes

A vendre 100 km Paris, région Compiègne, jolie fermette bordée par ruisseau sur 1 200 m2, tt cft, prix 380 000 F. Tél. 443-01-09 après 18 h.

viagers

Libre Nemours, belle propriété 200 m2 habitable, parc 8.000 m2, maison gardien 4 P., 360.000 + 4.500 rente. LODEL. 355-61-58.

Chevreuse - Libre dans 6 ans, maison 115 m2 + gardien 4 p., sol 12.340 m2, 235.000 F + 3.700 rente. - LODEL au 355-61-58.

pavillons

ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
près métro, s/1.500 m, petit parc boisé avec rivière 190 m2 habit. sur sous-sol complet. Prix exceptionn. 695.000 F. Agence ROYALE. 950-14-60.

Immobilier (information)

OUVERT EN AOÛT
Information Logement
525.25.25
Gratuitement, tous les renseignements sur des milliers de logements neufs à l'achat à Paris et en Région Parisienne.
Prenez rendez-vous
Centre Etoile, 49 avenue Kléber

Le Monde

économie

PRIX

M. René Monory se déclare prêt à sanctionner les commerçants qui violent la réglementation

Le calme revenu à Rungis sur la plupart des fruits et légumes — la salade exceptée — laisse place à une remise en cause de la politique de libération des prix menée par le gouvernement. M. René Monory, ministre de l'économie, a proposé à M. Bergeron, secrétaire général de F.O., dans une lettre qu'il lui a adressée le 21 août, de le rencontrer afin de s'entretenir avec lui de ces questions auxquelles il attache « la plus grande importance ».

Reconnaissant qu'au mois d'août, à la faveur des forts déplacements de population, des « situations anormales » *peuvent être observées ici ou là en raison de* « déséquilibres passagers entre l'offre et la demande dont profitent certains commerçants », *le ministre de l'économie se déclare* « persuadé que l'avenir de notre économie se trouve dans le développement de la responsabilité des différents agents économiques, dans un contexte de réelle concurrence ». *Et il ajoute :* « Cette nouvelle économie ne peut se mettre en place que progressivement, et il n'est pas concevable que l'orientation que le gouvernement a choisie, celle du retour à la liberté des prix, soit remise en cause chaque fois qu'on constate ici ou là une tension momentanée. Mais, pour poursuivre dans la voie tracée, il faut certainement renforcer les conditions de la concurrence et je dirais même qu'il faut en promouvoir l'esprit. J'y suis, pour ma part, déterminé. »

Le ministre confirme, dans une interview à France-Soir, *que 10 % d'infractions ont été constatées, et même 30 % à Paris* (le Monde *du 22 août), et annonce qu'il ne réduira en aucun cas les sanctions que lui proposera la direction de la concurrence et de la consommation :* « Il y aura des amendes très fortes dans certains cas. Je vous rappelle que j'ai sanctionné, il y a quelques semaines, une entente de grossistes en pommes de terre à Rungis et les amendes ont été très fortes. »

Et le ministre précise : « Je ne crois pas à une société avec un contrôleur devant chaque vitrine. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi la voie de la responsabilité des individus, la responsabilité de tous ceux qui participent à la formation des prix. Je suis convaincu que c'est la seule voie possible pour notre économie. »

Cela répond en partie à l'attente de la Confédération générale des P.M.E., qui réclame à nouveau, dans une lettre à M. Monory, la liberté des prix pour le commerce et les services « *avant la fin de l'année* ».

A l'inverse, M. Michel Debré affirme que « la liberté des prix est dangereuse » *dans le contexte actuel. L'ancien premier ministre rejoint ainsi quelque peu M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C., qui a écrit à M. Raymond Barre pour réclamer un* « blocage strict des prix » *des fruits et légumes et un* « contrôle démocratique des prix ».

M. François Lamy, directeur de l'Union fédérale des consommateurs (Que choisir ?) *a déclaré de son côté que* « les consommateurs s'opposeront à toute nouvelle libération des prix qui interviendrait dans les conditions d'improvisation qui ont prévalu jusqu'ici ». *M. Pierre Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation, estime, lui, qu'* « il faut désormais faire très attention dans la libération des prix du commerce ».

Peu de clients pour les fruits et légumes

Rungis était plus que calme mardi 21 août ; le marché était même morne aux fruits et légumes. Sous un ciel bas et gris pommelé, au bord de la pluie, dans les grands vaisseaux de béton, les grossistes et leurs vendeurs ont attendu en vain l'agitation habituelle des détaillants. Bien rangées, dans les cageots rectangulaires et plats, les reines-claudes dorées venues du lot, les tomates rubicondes de Marmande et du Vaucluse, les melons clairs du Midi, les haricots verts roides de sève, les pêches veloutées faisaient penser aux acteurs d'une revue à grand spectacle qui attendent, devant une salle vide, de maigres applaudissements.

C'est assez courant à pareille époque. M. Monloup, président adjoint de la Chambre syndicale des grossistes, s'attendaient cependant à une semaine de reprise. Les détaillants, restés ouverts en août, s'étaient largement approvisionnés jeudi et vendredi dernier, escomptant les retours d'après le 15 août. Cette attente a été déçue : les Parisiens, qui sont rentrés de vacances, ne se sont pas précipités au marché, soit parce qu'ils sont financièrement à sec jusqu'à la fin du mois, soit parce qu'ils ont rapporté des fruits et légumes des lieux de production. Les détaillants ont donc boudé le MIN de Rungis, et les grossistes ralentissent leurs achats aux producteurs.

Les cours, d'ailleurs, ont chuté par rapport à la première quinzaine d'août. La tomate du Vaucluse que les grossistes espéraient vendre 2,50 F ou 2,80 F le kilo est offerte à 2,30 F sans trouver preneur. La pêche jaune vaut 3,50 F, 4,50 F. On trouve du très beau haricot vert à 7 F et de la carotte à 0,90 F. La reine-claude ordinaire est à 4 F, 4,50 F, tandis que la dorée vaut 5,80 F. La salade, en revanche, brille par son absence : il a plu sur les champs et la fragile laitue, comme la batavia, n'y ont pas résisté. Les quelques cageots offerts au chaland sont hors de prix : 18 F, 20 F, voire 24 F les 12 salades.

Quand au melon, aux dires des vendeurs interrogés, *« c'est la bouteille à l'encre »*. On en trouve de 1,50 F à 5 F le kilo selon les provenances et les « marques ». Mme Alexine, vendeuse aux Halles depuis 1933, qui paraît quinze ans de moins que ses soixante-sept ans, prend tout cela avec philosophie : *« Celui qui veut de la belle marchandise, même à Carpentras, en pleine saison, il est bien obligé de la payer. Le melon de coteau est à 4,50 F aujourd'hui. Il ne faut pas le confondre avec le melon de fin de melonnière, qui vaut bien moins cher, et est moins bon... »*

Un détaillant, qui circule à vélo dans les pavillons, intervient : *« La pêche jaune, moyenne, de la vallée du Rhône, que j'avais achetée 3,50 F, je l'ai vendue 4,95 F et j'aurais pu l'afficher 5,25 F. Si devait être belle ; et s'il trouve à 6 F pour la vendre 9 F, elle un collègue a acheté de la pêche des clients à ce prix-là, tant mieux pour lui. En vérité, à la télé, on cherche encore à nous faire porter le chapeau. Heureusement, au gouvernement, ils ont l'air moins c..., ils ne marchent pas et c'est le plus important. Il y a dix ans, le chou-vert était à 1,60 F. Les prix ont doublé, pour tout, depuis ce temps-là. Le chou-vert, lui, est toujours à 1,60 F. Mais on n'en parle jamais du chou-vert.*

Un relevé rapide et ponctuel, fait à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) ce même mardi par un groupe de ménagères de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.), qui suivent fort régulièrement les prix des fruits et légumes, confirme la baisse, même par rapport à août 1978. Les tomates (2 F le kilo au lieu de 4 F), le melon 4,50 F au lieu de 12 F), les poireaux (5,20 F au lieu de 6,20 F), les haricots verts mangetout (6,90 F au lieu de 9,80 F) sont moins chers que l'année dernière. En revanche, la laitue (2,50 F au lieu de 1,20 F), les carottes (2,20 F au lieu de 1,70 F) sont en hausse. Pour une de leurs responsables, la difficulté dans les budgets des ménages modestes vient davantage des dépenses « lourdes », comme le loyer et les charges locatives : ce qui reste ne permet guère d'acheter des haricots verts, même si leur prix a beaucoup baissé. Sur les marchés de Livry-Gargan, il y avait d'ailleurs peu de clients, beaucoup moins que d'habitude à pareille époque.

J. D.

● *Manifestation d'agriculteurs dans le Centre.* — Répondant à l'appel de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles et du centre départemental des jeunes agriculteurs de la Corrèze, trois à quatre mille éleveurs venant des sept départements du Centre et du Centre-Ouest ont manifesté dans le calme mardi 21 août à Brive contre l'effondrement des cours des veaux et la baisse de leurs revenus depuis juillet dernier. La manifestation, qui se déroulait sur la place du 14-Juillet, n'a pas eu semble-t-il l'ampleur souhaité par les organisateurs, nous signalent nos correspondants. Au nom de la Fédération nationale bovine, M. Marcel Bruel, président, a vivement critiqué le règlement européen, « règlement passoire », et il a réclamé la création pour la viande d'une *« organisation comparable à l'office des céréales »*. — *(Corresp.)*

LES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES PAR LA FRANCE ONT BAISSÉ EN JUILLET

Les prix des matières premières importées par la France ont baissé de 4,1 % en juillet par rapport à juin. En un an (juillet 1979 comparé à juillet 1978), la hausse reste cependant de 13,6 %.

Comment s'explique cette baisse ? Les prix des matières premières alimentaires importées ont diminué de 2,8 % en un mois (+ 9,7 % en un an) malgré la hausse des oléagineux (+ 2,6 % par rapport à juin). Les prix des matières premières industrielles ont également baissé de 5,4 % par rapport à juin (+ 18,1 % en un an), aussi bien les non-ferreux (— 6,7 %) que les textiles (— 1,8 %) et le caoutchouc (— 7,8 %).

AFFAIRES

Gardinier prend le contrôle des champagnes Pommery

Les frères Gardinier ont de grandes ambitions dans le champagne. Déjà détenteur de 77 % du capital de Lanson, leur holding — le groupe d'entreprises franco-américaines (GEFA) — vient d'acquérir 39,2 % du capital des champagnes Pommery et Greno. Les actions ont été achetées en Bourse au prix de 885 F : d'une part à Rémy Martin (environ 22 %) et d'autre part à la famille Polignac (18 %). Celle-ci conserve 14 % du capital ainsi que la gestion effective de l'affaire.

Les champagnes Pommery avaient fait l'objet d'une offre publique d'échange « *sauvage* » en 1974 de la part de Moët-Hennessy. L'opération avait échoué, et c'est à cette occasion que Rémy Martin était entré dans le capital de Pommery afin de soutenir le groupe familial Polignac dans sa « *résistance* » à Moët-Hennessy.

Les champagnes Pommery ont vendu en 1978 186 000 bouteilles de champagne (dont 54 000 à l'exportation) pour un chiffre d'affaires de 93,3 millions de francs (+ 16,3 %). Toutefois, l'année 1978 avait été mauvaise, la récolte de raisin réalisée sur ses 300 hectares ayant été la plus faible enregistrée depuis 1958 par la société, qui a été obligée de tirer largement sur ses stocks pour satisfaire la demande. Le bénéfice net est revenu de 4,1 millions de francs en 1977 à 1,1 million l'année dernière.

MM. Gardinier (Xavier et François) auraient l'intention de rapprocher Lanson de Pommery, afin de constituer le troisième groupe français de production de champagne, derrière Moët-Hennessy et Mumm. Cette opération représente pour eux un investissement d'au moins 100 millions de francs. Selon toute vraisemblance, cet argent provient de la vente, en mars 1978, de leurs actifs « engrais » en France, à Rhône-Poulenc. Cette cession aurait été acquise à l'époque au prix de 150 millions de francs. 40 millions ayant été réinvestis immédiatement dans l'acquisition de 10 % du capital de la Compagnie de navigation mixte. Il en restait donc une bonne centaine...

Les frères Gardinier détiennent toujours de très importants intérêts aux Etats-Unis, dans l'extraction des phosphates et de l'uranium, et la production d'engrais.

● *M. Philippe Thomas*, président de Péchiney-Ugine-Kuhlmann, vient de prendre la présidence de Ugine-Aciers en raison de *« l'importance des décisions à prendre concernant l'orientation à venir de cette filiale »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,26	4,2625	— 10	+ 10	— 40	— 10	— 85	— 45
$ can	3,6560	3,6590	— 22	0	— 60	— 20	— 140	— 95
Yen (100)	1,9550	1,9580	+ 80	+ 105	+ 150	+ 175	+ 465	+ 510
DM	2,3260	2,3285	+ 70	+ 90	+ 155	+ 180	+ 480	+ 520
Florin	2,1160	2,12	+ 40	+ 55	+ 70	+ 90	+ 215	+ 245
F.B. (100)	14,5245	14,54	— 160	— 55	— 270	— 120	— 425	— 165
F.S. (100)	2,5680	2,5715	+ 215	+ 235	+ 400	+ 425	+1165	+1215
L. (1 000)	5,2045	5,2140	— 120	— 60	— 310	— 240	—1220	—1055
£	9,44	9,4520	— 285	— 225	— 530	— 455	—1225	—1130

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 5/16	6 11/16	6 7/16	6 13/16	6 1/2	6 7/8	6 7/8	7 1/4
$ E.-U.	32 3/8	32 3/4	10 5/8	11	11 1/8	11 1/2	11 7/16	11 13/16
Florin	8 1/2	9	8 3/4	9 3/16	8 7/8	9 5/16	9 3/16	9 10/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 3/8	11 7/8
F.S.	5/8	1	1 3/8	1 3/4	1 1/2	1 7/8	2 1/4	2 5/8
L. (1 000)	13	14	13 1/8	13 7/8	14 1/4	15	15 3/8	16
£	13 3/4	14	13 5/8	14 1/2	13 7/8	14 3/8	13 7/8	14 3/8
Fr. franç.	10 1/4	10 1/2	11 3/8	11 7/8	11 7/8	12 3/8	12 1/2	13

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Dans le groupe Néogravure

DÉBRAYAGES ET OCCUPATION DE LOCAUX

A la société N.E.A. de Lille, filiale du groupe S.D.F.-Néogravure, des arrêts de travail limités (deux fois deux heures le lundi 20 août) ont été observés sur le mot d'ordre du syndicat du livre C.G.T.

Le syndicat fait remarquer qu'en 1975 sept cent vingt-deux salariés travaillaient à N.E.A. et qu'ils ne sont plus que six cent vingt-neuf actuellement, soit 14,7 % d'actifs en moins. Dans le même temps, le chiffre d'affaires à N.E.A. est en augmentation de 30,7 % et la productivité individuelle a progressé de 50,5 %.

Dans un communiqué, la C.G.T. condamne l'« *attitude d'Hachette qui vole la plus-value des travailleurs en sous-facturant ses travaux sous l'œil complice des pouvoirs publics. C'est ainsi qu'Hachette, membre du conseil d'administration du groupe S.D.F.-Néogravure, favorise Hachette-clients au détriment des intérêts des salariés et d'un équilibre du groupe* ».

La C.G.T., qui entend s'opposer aux *« pseudo-solutions creusées sans perspective d'avenir »*, propose une rencontre avec les pouvoirs publics, Hachette-éditeur-clients et syndic afin de garantir une charge de travail suffisante et constante à la N.E.A.

Veuf et licencié, il se suicide

A Paris, une manifestation d'ouvriers du livre C.G.T., organisée mardi 21 août par le comité intersyndical parisien au métro Convention (15ᵉ arrondissement), a rassemblé les personnels de plusieurs imprimeries en difficulté (Chaix, Victor-Michel et différentes unités du groupe Néogravure). Au cours du meeting, on apprenait qu'un ouvrier de cinquante-deux ans, M. Jacques Robert, figurant parmi les quatre-vingt-huit personnes récemment licenciées de l'imprimerie Néogravure, rue Blomet, s'était donné la mort lundi soir d'un coup de fusil de chasse. Dans un message très court, indique la C.G.T., M. Robert a écrit qu'après la mort récente de sa femme, et maintenant sans emploi, *« rien ne le retenait plus à la vie »*.

A Lyon

Une société d'exploitation reprend le bureau d'études Dumoulin

De notre correspondant

Lyon. — Le cabinet Dumoulin, le plus important bureau d'études (en génie civil) de la région lyonnaise, 30 millions de chiffre d'affaires, cent trente-sept personnes (1), mis en règlement judiciaire le 13 juillet (*le Monde* du 14 août) à la suite de difficultés de trésorerie va-t-il renaître de ses cendres ? Sous la même appellation — Dumoulin — une société anonyme a été constituée le 17 août (2) pour reprendre les activités de l'ex-cabinet Dumoulin.

Les nouveaux actionnaires se sont engagés à ne licencier personne. Cela, avec le cautionnement personnel donné par sept administrateurs, une des raisons qui ont incité le juge-commissaire à accepter cette proposition de redressement. Juridiquement, la société anonyme nouvellement constituée se substitue — avec effet rétroactif au 29 juin — à la CEMCO, société-relais propriétaire du bureau d'études depuis le 22 janvier 1979 et mise, elle aussi, en règlement judiciaire le 10 août.

Toutes ces informations ont été communiquées officiellement lundi 20 août par Mᵉ Sapin, syndic, au personnel réuni pour la circonstance et invité à reprendre le travail le lendemain. Combien étaient-ils en réalité, ingénieurs et dessinateurs-projeteurs, à répondre à cette invitation ? La direction de la société n'était pas en mesure, mardi, de communiquer un chiffre précis.

« Le travail a repris dans le calme, et tous les salariés qui se présentent recevront une lettre d'engagement de la nouvelle société », indiquait seulement M. Brugedou, directeur administratif. Certes, il n'est pas aisé de connaître toutes les causes des absences : démission, vacances, etc., d'autant moins que l'épineuse question du règlement des salaires — la plupart des employés n'ont pas été payés depuis le 1ᵉʳ mai — n'a pas été traitée de la manière la plus engageante.

Seule, en effet, une partie des arriérés sera versée, par le biais des Assedic fin août ou début septembre ; le reste sera soldé dans des délais plus longs. La nouvelle société ne prend en effet en compte la charge salariale qu'à dater du 10 août, date à laquelle le tribunal de commerce a pris acte de l'engagement des futurs actionnaires. *« Ce sont encore les salariés qui devront faire des sacrifices »*, commentaient, visiblement déçus, des membres du personnel à la sortie de la réunion d'information.

Plusieurs plaintes

Les questions matérielles réglées, la nouvelle société Dumoulin peut-elle cependant espérer retrouver sa place sur le marché des études d'exécution, marché qu'elle dominait largement puisqu'on estime généralement que 40 à 50 % des contrats lui revenaient ? C'est assez peu probable.

Une trentaine de salariés ont en effet déjà rejoint deux des principaux collaborateurs de M. Dumoulin — MM. Bernard Bourron et Michel Simard — qui ont créé le 16 juillet leur propre bureau d'études — Etude, Structure, Bâtiment — à Villeurbanne. Et des contrats parmi les moins négligeables — l'école de santé militaire par exemple, ou encore une station de métro de la ligne B — leur ont été transférés à la diligence des entreprises donneuses d'ordre tenues pour les plus importantes de la région : Pitance, Maïa-Sonnier, l'Avenir, Maillard-Duclos.

« Qu'on ne nous accuse pas d'avoir trahi le cabinet Dumoulin. Nous sommes restés tant que nous avons pu, plaident MM. Bourron et Simard. *C'est plutôt nous qui pouvions déplorer que le capitaine abandonne le bateau lorsque, le 29 juin, nous avons appris que M. Dumoulin n'était plus propriétaire de son cabinet depuis cinq mois ! »* Leur démarche, assurent-ils, n'avait rien de prémédité. Mais ils ont réagi très vite sachant que des entreprises de travaux publics ont des délais impératifs à respecter : en dix jours, les 435 m2 loués dans un immeuble de bureaux de Villeurbanne ont été aménagés et les dessinateurs-projeteurs mis au travail.

Les dirigeants de la nouvelle société Dumoulin ont réagi en déposant plusieurs plaintes pénales ou non, notamment pour vol de documents ou détournement de clientèle. La guerre des bureaux d'études est-elle en train de s'allumer à Lyon ?

BERNARD ELIE.

(1) Cent soixante personnes, si l'on tient compte des filiales : la SARL Dumoulin, successeur d'André Cathabard, siège à Lyon (quatorze personnes), et la SARL Dumoulin et Guigon, siège à Sallanches, en Haute-Savoie (dix personnes).

(2) Le capital de la nouvelle société a été fixé à 1 million de francs. Il est détenu essentiellement par les sept administrateurs : Mme Dumoulin (5 %), épouse de M. Louis Dumoulin ; MM. Joël Dumoutier, représentant de la société CEMCO (5 %) ; Jean-Jacques Serra-Martin, commissaire aux comptes de Shell-France ; Courtois de Viscose ; Jean Brugedou, conseil général chargé de la direction administrative de la nouvelle société ; Henri Buallet, chargé de direction des techniques ; enfin le holding suisse ASDEV (assistance et développement), représenté par M. Luc Dubois (19 % environ des actions). Aucun des actionnaires n'est majoritaire ni ne détient la minorité de blocage. Le conseil d'administration devrait se réunir début septembre pour élire son président qui pourrait être M. Serra-Martin.

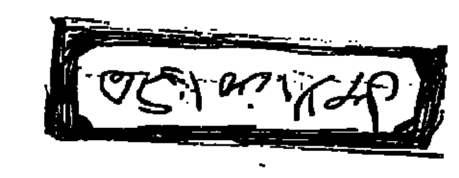
SONACOTRA : NOUVELLES EXPULSIONS A STRASBOURG

Les forces de police ont expulsé, mardi 21 août dans la matinée, seize travailleurs immigrés du foyer Sonacotra de Strasbourg-Neudorf qui observaient depuis plusieurs mois une grève des loyers.

Cette mesure fait suite à l'expulsion de dix-sept résidents de ce même foyer au début du mois d'août.

Selon le comité de soutien aux locataires, la fermeture du foyer de Neudorf par la Sonacotra serait imminente.

● *Tourcoing : un directeur « séquestré » par ses salariés.* — Le P.-D.G. des établissements ACOMS, (matériels de construction, cinquante salariés), de Tourcoing, M. Ibled, retenu depuis mardi matin 21 août dans son bureau par des salariés mécontents d'avoir été payés avec des chèques sans provision, a été libéré mardi soir, vers 23 h. 30. M. Ibled, ayant promis aux ouvriers qu'il aurait un entretien, mercredi, avec le président du tribunal de commerce de Tourcoing a été autorisé à regagner son domicile.



CONJONCTURE

LA MOITIÉ DES RÉMUNÉRATIONS MENSUELLES RESTENT INFÉRIEURES A 3 000 FRANCS.

Les écarts de salaires ont diminué entre 1975 et le 1er avril 1979, indique l'INSEE dans une étude de la revue *Economie et statistique* (1). Ce resserrement de l'éventail des salaires provient du fait que les rémunérations des cadres supérieurs ont sensiblement moins progressé en quarante-six mois que celles des ouvriers : + 44,2 % contre + 42,9 % (salaires nominaux). La progression des salaires égaux au SMIC (+ 50,8), si elle a été supérieure pendant la même période à l'augmentation des rémunérations des cadres supérieurs et moyens, a été inférieure à celle concernant les employés (+ 52,7 %) et les ouvriers (+ 54,5 %).

L'enquête de l'INSEE montre aussi qu'en avril dernier une très forte proportion des salaires étaient encore très bas : un salarié sur deux gagnait encore moins de 3 000 francs par mois.

(1) Juillet-août 1979.

Pêche

● *Un programme de 35 millions de dollars à la F.A.O.* — La F.A.O. (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), qui dépend de l'ONU, a annoncé, le 27 août à New-York le lancement d'un programme de 35 millions de dollars pour les pays en développement, afin de leur permettre de tirer parti des ressources en poisson dans leurs nouvelles zones côtières de 200 milles marins. — *(A.F.P.)*

LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE DÉPASSE NETTEMENT LES NORMES GOUVERNEMENTALES

La masse monétaire a augmenté de 1,7 % en mai après correction des variations saisonnières. Ce résultat traduit une nette accélération par rapport à avril, mois durant lequel la croissance de la masse monétaire avait été de 0,5 % seulement. Depuis la fin décembre la masse monétaire a progressé de 1,3 % par mois en moyenne, soit à un rythme annuel de 14,5 %, très supérieur à l'objectif de 11 % fixé par les pouvoirs publics pour la fin 1979.

Les crédits à l'économie de caractère bancaire ont progressé de leur côté de 1,3 % en mai. Au cours des cinq premiers mois de l'année, le gonflement de ces crédits s'est poursuivi à un rythme annuel de l'ordre de 14 %.

● *L'indice mensuel de la production industrielle* en France, calculé par l'INSEE, n'a pas progressé en juin, restant stable à 132 (base 100 en 1970), après correction des variations saisonnières et sans le bâtiment. En décembre 1978, l'indice avait déjà atteint 132. Par rapport à juin 1978, la progression est de 4,7 %. La stagnation de l'indice en juin a pour cause la baisse du secteur énergie (— 2,3 % par rapport à mai), que compense tout juste la progression de la production des biens d'équipement (+ 2,2 %), les secteurs « biens intermédiaires » et « biens de consommation » restant quant à eux à leur niveau de mai.

TRANSPORTS

Le « Norway » arrive aux chantiers de Bremerhaven

Le paquebot Norway, *ex-*France, *qui avait quitté le Havre le 18 août pour être remorqué vers des chantiers allemands de réparation navale, devait franchir l'écluse de Bremerhaven mercredi 22 août, au début de l'après-midi. Le vent, qui atteignait force 6 la veille, avait faibli et l'opération d'accostage ne devait pas, selon les spécialistes, entraîner de difficultés particulières.*

L'arrivée du paquebot dans le grand port allemand n'a pas soulevé, sur les bords de la Weser, la fièvre qui avait marqué il y a quelques jours ses adieux au Havre. Outre les commentaires sévères de la Frankfurter Allgemeine Zeitung (le Monde *du 21 août), la presse reste prudente quant à l'interprétation des incidents du Havre, ne voulant manifestement pas ranimer inutilement à cette occasion* « la flamme de l'antigermanisme, latent dans de nombreuses couches de la population française », *selon l'expression de* Die Welt.

D'autre part, M. Joannes Galland, secrétaire confédéral de la C.G.T., chargé des relations internationales, devait tenir ce 22 août une conférence de presse à Brême pour expliquer la position de son syndicat dans l'affaire du Norway.

60 à 70 % des travaux seront effectués par des sous-traitants de Hapag-Lloyd

De notre envoyé spécial

Bremerhaven. — Les chantiers navals de Hapag Lloyd à Bremerhaven « *ne s'attendent pas à faire beaucoup de profits financiers avec la transformation du* Norway ». C'est ce qu'a confié, mardi 21 août, leur directeur, M. Eckart Knoth, au cours d'un entretien privé. « *Comme toutes les offres que nous faisons habituellement, celle-ci était extrêmement serrée* », ajoute M. Knoth. « *Avec les devis nous devrions juste joindre les deux bouts. En revanche, sur le plan publicitaire, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'il s'agit d'un très gros succès. Ce marché est certainement le plus important jamais obtenu dans le domaine de la transformation navale. Sans compter l'afflux de journalistes depuis dix jours...* »

Le contrat avec le propriétaire du *Norway* n'est pas encore signé, a confirmé M. Knoth. Le bras droit de l'armateur norvégien M. Knut Klosters, M. Hermennsin, qui était, jusqu'à ce jour, bloqué au Havre, arrivera à Bremerhaven, jeudi 23 août, pour entamer la phase finale des négociations. Celles-ci devraient durer au moins une semaine. En attendant, l'ex-*France* sera simplement mis à quai à l'intérieur du port de l'Empereur, au nord de Bremerhaven, dans la cale sèche qui doit l'accueillir et qui était encore occupée mercredi par un cargo en réparation.

Hapag Lloyd a confirmé officiellement dans un communiqué que le contrat portera sur une somme totale d'environ 90 millions de marks (290 millions de francs).

Les délais seront de huit mois, soit deux semaines de plus qu'initialement prévu.

« *Hapag Lloyd ne réalisera elle-même que 30 à 40 % des travaux* », précise M. Knoth. *La raison pour laquelle nous avons pu offrir des délais aussi courts est que nous disposons justement d'un réseau de sous-traitants rodés dont M. Klosters a déjà pu tester l'efficacité lors de la transformation de deux bateaux de ligne hollandais pour sa compagnie de croisières dans les Caraïbes.* » Parmi ces firmes figurent notamment la société Weser de Brême, Siemens, B.B.C. (Brown Boveri), des compagnies norvégiennes ainsi que de nombreux petits entrepreneurs de Bremerhaven. « *Le risque inhérent à notre genre d'activité interdit pratiquement que l'on s'y attelle seul* », commente M. Knoth.

« *Pour nous, le contrat du* Norway *est une affaire comme une autre*, poursuit-il. *Nous connaissons bien nos concurrents. Nous étions d'ailleurs ensemble à bord du* Norway *en juin dernier au Havre, pour procéder à son expertise. Quatre concurrents étaient en lice : le consortium français, les chantiers hollandais Wilton, Blohm und Voss de Hambourg et nous-mêmes. La concurrence n'a pas été particulièrement vive et je qualifierai la manière dont nous l'avons emporté de tout à fait normale* », conclut M. Knoth.

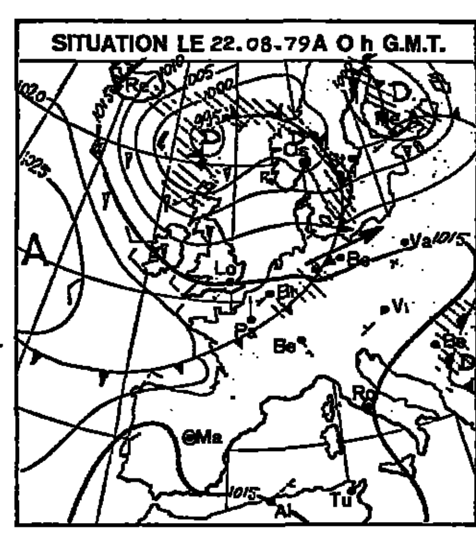
Plus sceptique, l'hebdomadaire *Der Spiegel* se fait dans son dernier numéro l'écho de « *bruits circulant dans la profession* », selon lesquels la plus grosse banque de R.F.A., la Deutschebank, qui détient plus du quart des actions du groupe Hapag Lloyd, soutiendrait également le nouveau propriétaire du *Norway*. Mais sur ce sujet les responsables de Hapag Lloyd restent d'une discrétion absolue.

(Intérim.)

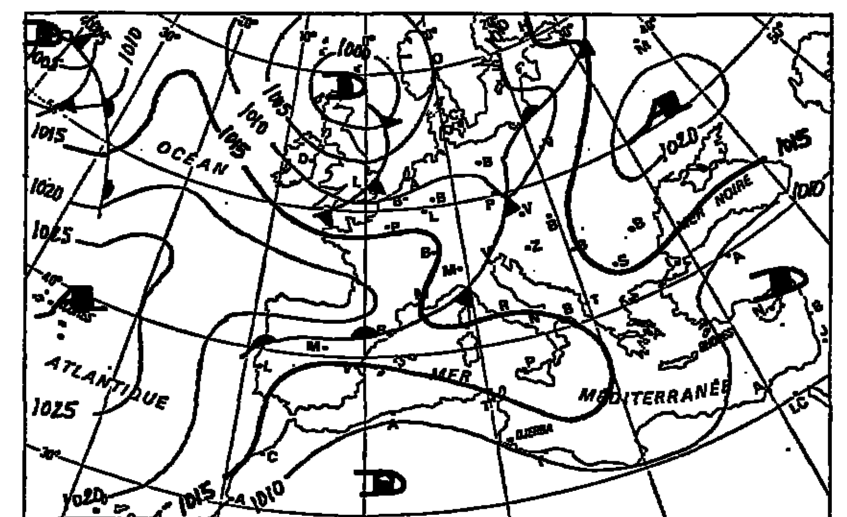
● *Les pilotes pourront parler français au Québec.* — Le gouvernement canadien vient d'annoncer que les communications aériennes pourront se faire en français au Québec dès le début de l'année prochaine, mettant ainsi fin à l'obstruction systématique des pilotes et contrôleurs aériens anglophones qui s'opposaient à l'usage des deux langues pour des « raisons de sécurité ». La décision du gouvernement fait suite à la publication du rapport d'une commission d'enquête, créée le 28 juin 1976. Celle-ci conclut que l'utilisation de deux langues — l'anglais et la langue locale — entre les pilotes et les tours de contrôle ne réduit en rien la sécurité. — *(A.F.P.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 août à 6 heure et le jeudi 23 août à 24 heures :

Un front froid peu actif s'étendait mercredi matin des Charentes au nord de l'Alsace ; il achèvera de traverser la France dans la journée et la nuit en donnant quelques orages isolés sur les Alpes.

Jeudi 23 août, sur l'ensemble de la France, il fera relativement frais le matin. Le ciel sera généralement peu nuageux, mais il y aura quelques brumes ou brouillards. Au cours de la journée, le temps sera généralement bien ensoleillé, avec seulement des nuages passagers. Quelques averses sont toutefois à attendre de la Bretagne à la Flandre. Les vents, modérés ou assez forts, de secteur ouest près de la Manche et au large, seront faibles ailleurs.

Les températures maximales seront en hausse par rapport à celles de la veille, principalement de la Loire à l'Aquitaine.

Mercredi 22 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,8 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 août ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 24 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 23 et 10 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 8 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 12 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 28 et 15 ; Nancy, 23 et 14 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice, 26 et 19 ; Paris - Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 25 degrés (max.) ; Alger, 28 et 16 ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 30 et 23 ; Barcelone, 26 et 17 ; Berlin, 23 et 15 ; Bonn, 21 et 10 ; Brindisi, 24 et 18 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Casablanca, 27 (max.) ; Copenhague, 20 et 8 ; Djerba, 28 et 19 ; Genève, 24 et 10 ; Istanbul, 22 (min.) ; Jérusalem, 32 et 20 ; Lisbonne, 35 et 19 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 31 et 15 ; Milan, 27 et 15 ; Moscou, 26 et 16 ; Nairobi, 26 (max.) ; Naples, 28 et 15 ; New-York, 25 et 18 ; Nicosie, 29 (max.) ; Palerme, 25 et 24 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 28 et 15 ; Rhodes, 34 et 25 ; Stockholm, 22 et 13 ; Tirana, 26 et 16 ; Tunis, 29 et 17 ; Valence, 28 et 18 ; Zagreb, 25 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 août 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 22 avril 1977 complétant le décret du 9 mars 1956 modifié fixant les conditions techniques d'agrément des établissements privés de cure et de prévention pour les soins aux assurés sociaux par l'annexe XXVIII *bis* concernant les conditions techniques d'agrément des centres de soins infirmiers.

● Définissant les substances dangereuses visées aux articles 2 et 3 de la loi n° 79-1 du 2 janvier 1979 relative à certaines infractions en matière de circulation maritime et complétant la loi du 17 décembre 1929 portant code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

Enseignement

● *A l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation*, les inscriptions pour l'année universitaire seront ouvertes entre le 3 et le 15 septembre pour les cinq sections suivantes : construction, vente et gestion d'immeubles, promotion immobilière, expertise, logement social, 1, rue Montgolfier, 75003 Paris.

Echecs

● *Les cinquante-troisièmes championnats de France d'échecs* ont débuté lundi 20 août à Courchevel pour près de sept cents joueurs et joueuses, répartis en cinq tournois distincts. Le vice-champion du monde d'échecs, Victor Kortchnoï, assistera le jeudi 23 à ces championnats où il luttera simultanément contre quarante joueurs.

UN COIN POUR JOUER

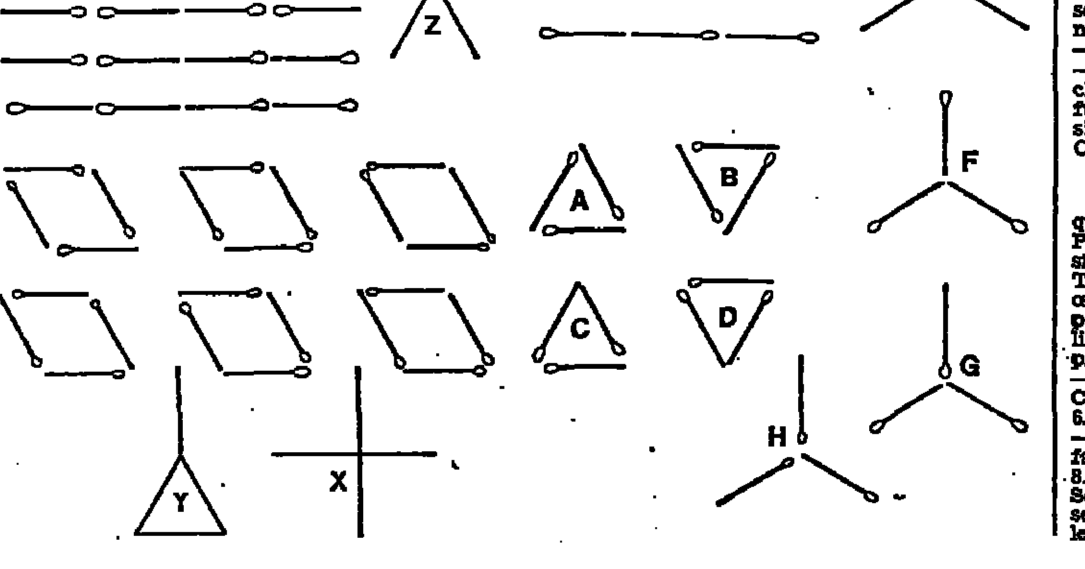
Solution du problème nº 18

Allumettes : nouvelle vague

Voici les 54 membres de la famille des assemblages de 4 allumettes. Certains sont représentés directement. D'autres sont pris en compte en associant aux membres de la famille précédente (3 allumettes) le nombre de descendants engendrés par l'apport d'une allumette supplémentaire. Les assemblages de forme X, Y et Z (figure 1) proviennent des assemblages de 3 allumettes de la figure 2 par addition d'une allumette :

A : 2Y, B : 2Y, C : 6Y, D : 6Y, E : 2X et 2Z, F : 2X et 2Z, G : 1X et 6Z, H : 1X et 6Z.

PIERRE BERLOQUIN.

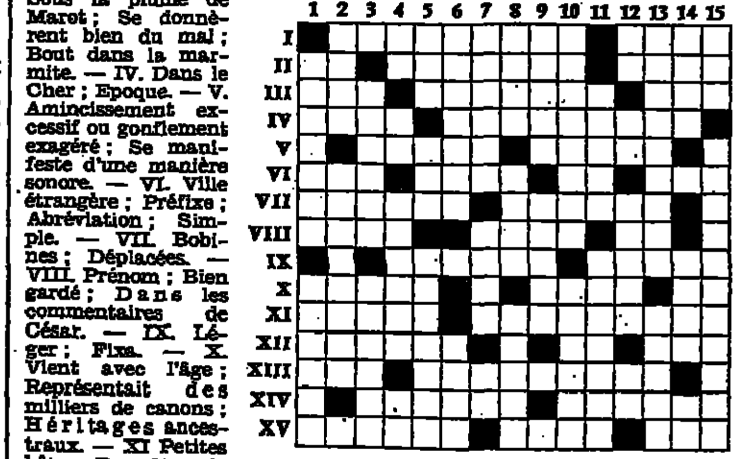


MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2469

HORIZONTALEMENT

I. Gratte toujours où cela le démange ; Gardent longtemps la barbe avant d'être rasés. — II. Parfois complété par un mouvement de l'index ; Etat incompatible avec la chaleur ; Clément de nombreuses fois à Rome. — III. Sous la plume de Marot ; Se donnèrent bien du mal ; Bout dans la marmite. — IV. Dans le Cher ; Epoque. — V. Amincissement excessif ou gonflement exagéré ; Se manifeste d'une manière sonore. — VI. Ville étrangère ; Préfixe ; Abréviation ; Simple. — VII. Bobines ; Déplacées. — VIII. Prénom ; Bien gardé ; Dans les commentaires de César. — IX. Léger ; Fixa. — X. Vient avec l'âge ; Représentait des milliers de canons ; Héritages ancestraux. — XI Petites bêtes ; Pour être général, il faut qu'il soit vraiment sonné ! — XII. Matricide ; Pronom ; Traduit un léger malaise. — XIII. Monnaies ; Bras droit. — XIV. Etait dans la flotte ; Déchire à belles dents. — XV. Il fut balloté avant d'obtenir un siège définitif ; Lieu historique ; Courant.



VERTICALEMENT

1. On ne peut être à sa tête qu'en dominant ses penchants ; Pioche pour parvenir à une haute situation. — 2. Pieuse réfection ; Travail qui exige bon pied et bon oeil. — 3. Toujours prêts à frapper ; Principe. — 4. D'un auxiliaire ; Préposition ; Aspirent donc au repos ; Vieux mot. — 5. Font penser aux autres ; Coule en Suède ; Fille sérieuse. — 6. Discrets ; Point de suspension. — 7. Méprisables quand ils sont faux ; Chapelle ; Orientation. — 8. Reste froid en été ; Saute ; Sources de besoin. — 9. Se classent parmi les primates ; Connaît le Coran. — 10. Plus d'un roi lui doit une couronne ; Groupes militaires. — 11. Fait partie de la famille ; Ne fait pas commune. — 12. Abréviation ; En toile ; Creuse ; Eût fourni à Lamartine un sujet de méditation sous le soleil d'Afrique. — 13. Chaudes ; Se montrer édifiant. — 14. Coule à lots ; Bossai ; Symbole. — 15. Dans la devise d'un Britannique prudent ; Aurez le dessus.

Solution du problème n° 2468

Horizontalement

I. Emmétrope. — II. Tourières. — III. Rusés ; Era. — IV. Osé ; Obèse. — V. Ise ; Na. — VI. Té ; Indics. — VII. Erigée ; Au. — VIII. Soc ; Rai. — IX. Snobinard ; — X. Noce ; Eu. — XI. Bêtises.

Verticalement

1. Etroitesse. — 2. Mousseron (cf. marasme). — 3. Musée. Icône. — 4. Ere ; Ig ; Bot. — 5. Tisonné ; Ici. — 6. Ré ; Badernes. — 7. Orée ; As. — 8. Persicaires. — 9. Esse ; Su ; Dû.

GUY BROUTY.

LES MARCHÉS FI

PARIS

LONDRES

Calme et irrégulier

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSE DE PARIS - 21 AOUT

VALEURS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 AOUT

Calme et irrégulier

Les séances se suivent et se ressemblent en ce mois d'août à la Bourse de Paris. Mardi la tendance générale est restée identique aux jours précédents, et l'indicateur instantané a terminé en progrès insignifiant (+ 0,3 % environ).

Quatre compartiments se sont pourtant mieux comportés que la moyenne : il s'agit des pétroles qui semblent avoir repris leur marche en avant (Esso s'est notamment adjugé 3,9 %), la chimie, le bâtiment (Dumez a monté de 5,8 % et s'est inscrit à son plus haut niveau de l'année), et les magasins où le B.H.V. a progressé de 4,6 %. A noter également les hausses de Pricel (+ 5,7 %) et SEB (+ 5,3 %).

Parmi les baisses, moins nombreuses il est vrai (94 contre 70 hausses et 41 inchangées), signalons tout de même celles de Sade (— 5 %), Cetelem (— 4 %), Silic (— 3 %) et A.O.F. (— 2,7 %).

Aux valeurs étrangères, l'excellente tenue persistante de Wall Street a, bien entendu, profité aux titres américains, mais les mines d'or ont également fait très bonne figure.

Il est vrai que sur le marché de l'or, le lingot a monté de 150 francs à 43 450 francs, soit 317,05 dollars pour une once (31,1 grammes) contre 298,90 dollars pour la même once vendue à Londres. Quant au napoléon, dont la prime, par rapport au poids d'or exprimé en lingot, s'est encore tendue jusqu'à 60 %, son cours s'est établi à 403,80 francs après 400,10 francs au premier cours et 400 francs la veille.

Ni la querelle des prix alimentaires ni la très mauvaise appréciation portée par la Frankfurter Allgemeine Zeitung (quotidien d'affaires d'outre-Rhin) sur la gestion économique de la France, n'ont troublé les rares professionnels présents autour de la corbeille. A la veille de la « réponse es primes », le climat est serein au palais Brongniart.

LONDRES

Seules les mines d'or, à la suite de la très forte hausse du métal, se distinguent mercredi matin dans un marché par ailleurs calme. Les fonds d'Etat, les industrielles et les pétroles ont tendance à s'effriter.

Or (ouverture) (dollars) 311 50 contre 300 50

VALEURS	CLOTURE 21/8	COURS 22/8
Beecham	142 ...	142 ...
British Petroleum (1)	11 65	11 45/64
Courtaulds	85 ...	88
De Beers	7 45	7 41
Imperial Chemical	337 ...	336 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	287 ...	289 ...
Shell	322 ...	322 ...
Vickers	162 ...	162 ...
War Loan 3 1/2 %	33 7/8	33 13/16
*West Driefontein	46 1 4	47 3/8
*Western Holdings	33 5/16	34 3 8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

OCE VAN DER GRINTEN. — Le bénéfice net du premier semestre (clos le 31 mai) de l'exercice en cours s'est élevé à 19,26 millions de florins contre 18,59 millions un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 10,74 florins contre 10,40.

DE BEERS. — Pour le semestre clos le 30 juin dernier, la société déclare un bénéfice net de 340,12 millions de rands sud-africains contre 349,02 millions un an plus tôt. Le dividende intérimaire est resté fixé à 20 cents par action.

A.K.Z.O. — La société prévoit de distribuer, en 1979, un dividende intérimaire. La dernière distribution remonte à 1974 (1,20 florin).

ORIGNY DESVROISE. — Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, la société annoncera probablement un bénéfice net de l'ordre de 11 millions de francs contre 1,79 million un an plus tôt.

MANNESMANN DEMAG A.G. — Les responsables estiment que le bénéfice de l'exercice 1979 sera satisfaisant (32 millions de deutschemarks en 1978). Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires a atteint 1,16 milliard de deutschemarks (+ 7 % par rapport au C.A. du premier semestre de 1978).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1 2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/8	22/8
1 dollar (en yens)	217 65	217 93

NEW-YORK

Résistant

Le marché américain des valeurs mobilières est resté assez résistant mardi à Wall Street. A l'issue d'une séance encore très active (38,86 millions d'actions ont été échangées contre 32,30 millions la veille), l'indice Dow Jones, un moment en progrès de 3 points, s'est établi à 886,01 (— 0,51).

Sur 1 525 valeurs cotées au Big Board, 600 ont encore progressé, 585 ont reculé et 340 sont restées inchangées.

Les opérateurs commenceraient-ils à s'inquiéter de la hausse persistante des taux d'intérêts ? C'est en tout cas l'annonce par la Chase Manhattan Bank d'un relèvement à 11 3/4 % de son « broker loan rate » qui a mis fin à la hausse enregistrée en cours de séance. Ce taux, qui correspond à celui appliqué aux emprunts de couverture pour les opérations boursières à crédit, est toujours suivi avec beaucoup d'attention à Wall Street. Son évolution précède en effet très souvent celle du taux de base bancaire (« prime rate »).

VALEURS	COURS 20/8	COURS 21/8
Alcoa	56 3 4	55 1 2
A.T.T.	58 1/2	58 5/8
Boeing	47 5 8	47 1/4
Chase Manhattan Bank	42 1 8	42 ...
Du Pont de Nemours	44 3 8	44 1/2
Eastman Kodak	57 1/4	57 1 2
Exxon	54 1 8	54 3 8
Ford	41 1/2	41 3 4
General Electric	54 7/8	54 3/4
General Foods	34 3 4	34 5/8
General Motors	58 7 8	58 7/8
Goodyear	15 1 2	15 1/2
I.B.M.	71 3/8	70 7/8
I.T.T.	30 1 2	30 1 2
Kennecott	25 3/4	25 1 2
Mobil Oil	38 7 8	40 1 2
Pfizer	35 1/4	35 3/8
Schlumberger	83 1/2	84 1/4
Texaco	28 1/4	28 ...
U.A.L. Inc.	28 7 8	29 1/8
Union Carbide	43 1/8	42 1 2
U.S. Steel	23 3 8	23 1 4
Westinghouse	21 5 8	21 5 8
Xerox	67 5/8	67 5 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	20 août	21 août
Valeurs françaises	111,6	112,2
Valeurs étrangères	126	126

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,7	99,2

BOURSE DE PARIS - 21 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 50	2 671	S.P.E.G.	245 50	248 ..	Locabail	221 ..	224 90	Immoinvest	141 ..	141 80
5 %	52 ..	2 767	U.A.P.	568 ..	576 ..	Locabail Immob.	378 ..	379 .	Cie Lyon. Imm.	160 ..	163 .
5 % 1920-1980	151 ..	2 767				Loca-Expansion	160 ..	158 70	UFIMEG	138 .	138 .

Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1200	4,5 % 1973	1235 ..	1238 ..	1235 ..	1232 ..
4150	C.N.E. 3 %	4148 ..	4145 ..	4146 ..	4148 ..
285	Afrique Occ.	299 90	292 ..	292 ..	292 ..
470	Air Liquide	469	470	474 ..	476 ..
318	Tél. Ericsson	365	368 ..	368 ..	368 ..
253	Gen. Motors	253 .	253 .	252 80	251 80
31	De Beers (S.)	31 70	31 35	31 35	31 35
650	Beers. Bank.	641 ..	638 ..	638 .	641 .
500	Dome Mines	477	483 .	485 .	160 80
498	Du Pont Nem.	185 20	187 .	187 50	187
220	East Kodak	238 80	241 60	243 ..	241 40
40	East Rand	41 ..	41 ..	41 ..	41 70
126	Ericsson	134 .	133	133	133 .
220	Exxon Corp.	234 80	236 50	236 50	232 50
175	Ford Motor	177 50	180 ..	180 ..	180 .
114	Free State	116 .	116 50	117	116
210	Gen. Electric	230 50	231 60	231 60	231 60
615	Siemens A.G.	608	613	613	614
38	Sony	37 20	37 40	37 40	38 70
275	Unilever	273	273	273	271 ..
38	Union Corp.	32 50	32 10	32 10	31 80
106	U. Min. 1/10	107	104 ..	104 10	104
157	Unit. Techn.	185 50	181 ..	181 .	181
220	West Driet.	198	198 50	200 50	199 50
74	West Deep.	69 85	70 80	71	70 90
153	West Hold.	141 90	143 90	143 90	143 90
250	Xerox Corp.	284 10	285	286 50	285 ..
0 82	Zambia Corp.	0 89	0 90	0 89	0 88

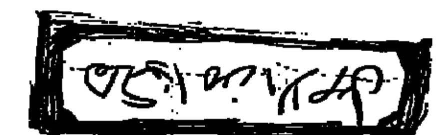
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 283	4 283	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 720	232 660	225 ..	238
Belgique (100 F)	14 634	14 625	13 680	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 850	211 840	205 ..	215
Danemark (100 krd)	80 730	80 760	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 645	84 830	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 424	9 453	9 150	9 650
Italie (1 000 lires)	5 206	5 206	5 .	5 400
Suisse (100 fr.)	256 850	256 890	255 ..	263
Suède (100 krs)	100 720	100 800	97 .	102 500
Autriche (100 sch.)	31 860	31 840	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 456	6 454	6 200	6 600
Portugal (100 esc.)	8 670	8 660	8 200	9 600
Canada ($ can. 1)	3 647	3 658	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 962	1 956	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21 8
Or fin (kilo en barre)	43200	43400 .
Or fin (en lingot)	43300	43450
Pièce française (20 fr.)	400	403 80
Pièce française (10 fr.)	268 10	273
Pièce suisse (20 fr.)	360	384 20
Union latine (20 fr.)	329	338 80
Souverain	469	472
Pièce de 20 dollars	1880 40	1880 40
Pièce de 10 dollars	968	968
Pièce de 5 dollars	640	..
Pièce de 50 pesos	1680	1722 ..
Pièce de 10 florins	351 10	351 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES « CADEAUX DE MOSCOU » ?

M. François-Poncet dément catégoriquement les accusations portées contre lui par « Minute »

L'hebdomadaire *Minute* daté 22-28 août publie ce mercredi un article sous le titre *« le ministre des affaires étrangères a-t-il reçu des « cadeaux » de Moscou ? »* L'hebdomadaire fait notamment état d'un document qu'il présente comme le procès-verbal de l'assemblée générale de la société Finatec, consacrée à l'exercice de 1975. Le conseil d'administration de cette société, créée pour négocier des contrats avec les pays de l'Est, a compté, un temps, parmi ses membres, M. Jean-François Poncet.

Pour appuyer sa thèse, *Minute* publie cette phrase du procès-verbal : *« En outre, les chargés d'exploitation comprennent des frais de voyages et de séjour ainsi que des cadeaux encourus par certains de vos administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions. »* Il s'agit là, dans la meilleure des hypothèses d'un contresens ; les cadeaux auxquels *Minute* fait allusion ne sont pas ceux dont les responsables soviétiques feraient bénéficier des hommes d'affaires occidentaux, mais ceux qu'ils sollicitent, souvent ouvertement, de leurs interlocuteurs.

La société Finatec, créée pour étudier et négocier des opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières notamment avec les pays de l'Est et plus particulièrement l'U.R.S.S., été constituée en novembre 1974 à l'initiative de la banque Lazard et de David Karr, un homme d'affaires américain, spécialisé dans les marchés avec l'Union soviétique, décédé à Paris le 7 juillet (*le Monde* du 24 juillet).

La société Finatec est présidée par M. Hervé Alphand, ambassadeur de France. Son capital (cinq mille actions de 100 F) est détenu à plus de 99 % par la société Financial Engineers, contrôlée à part égale par la banque Lazard et David Karr.

Interrogé mercredi matin, M. François-Poncet a démenti catégoriquement les allégations de *Minute*. C'est le 28 novembre 1974, nous a-t-il précisé, qu'il est entré au conseil d'administration de la Finatec ; il a donné sa démission au mois de novembre 1975 et cette démission a été acceptée le 14 novembre 1975 par le conseil d'administration. C'est au même moment, soit un mois avant son retour sur la scène publique, que M. François-Poncet a démissionné de tous les postes qu'il occupait dans différentes sociétés, notamment celui de président directeur-général de Carnaud S.A. Le 28 décembre 1975, il était nommé chargé de mission auprès de M. Sauvagnargues avant de devenir, un mois plus tard, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

M. François-Poncet nous a encore confirmé qu'il n'avait touché ni jeton de présence ni dividende et encore moins de cadeaux pendant l'année durant laquelle il a appartenu au conseil d'administration de la Finatec. Il n'a pas, non plus, effectué de voyage à Moscou pour le compte de cette société pendant cette période. Ajoutons que l'action de 100 F souscrite par M. François-Poncet en tant qu'administrateur lui a été remboursée, comme c'est l'usage.

En ce qui concerne le procès verbal de l'assemblée général de la Finatec concernant l'exercice 1975 dans lequel il est écrit *« en outre les charges d'exploitation comprennent des frais de voyage et de séjour ainsi que des cadeaux encourus par certains de vos administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions »*, la banque Lazard indique que le terme *« encourus »* ne signifie pas que des administrateurs ont rçu des cadeaux, mais bien qu'ils en ont fait, *« pratique courante dans les négociations internationales »*.

Parmi les contrats les plus importants négociés par la Finatec figure la construction de l'hôtel Cosmos, construit à l'occasion des prochains Jeux olympiques par le groupe Jean-Claude Aaron. Précisons enfin que le directeur du Plazza, M. Paul Bougenaux, qui fut un temps administrateur de la Finatec, a également démissionné à peu près au même moment que M. François-Poncet.

L'affaire du journal « Ech Chaab »

TOUS LES ACCUSÉS SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

(De notre correspondant.)

Tunis. — En rendant, le mardi 21 août, son jugement dans l'affaire du journal clandestin *Ech Chaab* (*le Monde* du 14 août), le tribunal correctionnel de Tunis n'a pas fait preuve d'indulgence : ni acquittement ni sursis pour aucun des quarante-neuf accusés — dont vingt étaient en liberté provisoire, — mais des peines de prison ferme allant de un an à trois ans et neuf mois. Le tribunal a prononcé cinq condamnations à un an, une à un an et trois mois, quarante-deux à trois ans et une — à l'encontre de M. Mohamed Ben Azouz — à trois ans et neuf mois.

Le jugement a été lu hors de la présence des accusés, qui avaient été expulsés du prétoire pour avoir entonné des chants révolutionnaires et protesté vivement contre les conditions dans lesquelles s'était déroulé leur procès.

A l'audience précédente du 11 août, les accusés avaient fait état de la mort, dans les locaux de la D.S.T., d'un de leurs camarades, Hamadi Zallouz. Cette affirmation a été démentie par les milieux autorisés, qui ont précisé que cet étudiant était mort, en décembre 1978, au service d'urgence de l'hôpital Charles-Nicole, à Tunis, où il avait été transporté après avoir été victime d'un malaise dans sa chambre, à la cité universitaire. — M. D.

ACCORD PROBABLE ENTRE SIR CHARLES FORTE ET LE PERSONNEL DU PLAZA-ATHÉNÉE

Un accord aurait été signé, mercredi 22 août, entre le propriétaire de l'hôtel parisien le Plaza-Athénée, où un conflit s'était instauré depuis plusieurs semaines à propos du congédiement de M. Paul Bougenaux, directeur du palace. Les parties auraient décidé de revenir aux termes de l'accord du 13 juillet, entre les syndicats C.F.D.T. et F.O. du personnel, d'une part, et Sir Charles Forte, président de la société propriétaire, d'autre part : respect des institutions sociales de l'hôtel, confirmation des garanties acquises, consultation du comité d'entreprise en cas de vente de l'établissement, nomination d'un directeur issu du personnel, maintien de M. Bougenaux au poste de conseiller du directeur.

Un conseil d'administration devrait être réuni avant le 30 septembre, pour nommer au poste de directeur général du Plaza, M. Franco Cozzo.

L'accord signé rend donc sans objet la procédure de référé déclenchée par les syndicats du personnel et le comité d'entreprise pour obtenir la nomination d'un expert chargé d'étudier les conditions du licenciement de M. Paul Bougenaux (*le Monde* du 21 août).

VIVE HAUSSE DE L'OR

Les cours de l'or ont vivement monté mercredi 22 août. A Londres, en fin de matinée, l'once de métal précieux s'échangeait au premier cours officiel record de 311,50 dollars (contre 302,625 dollars le 21 août en clôture).

Une fois encore, le mouvement s'est amorcé aux États-Unis. Sur les marchés à terme de New-York et de Chicago, des hausses de 8 dollars pour une once ont en effet été enregistrées mardi. Le même jour, le Trésor américain, procédant à son adjudication mensuelle, a vendu 750 000 onces au prix moyen de 301,08 dollars (contre 296,44 dollars lors de l'adjudication précédente).

Cette flambée du métal précieux n'a guère eu d'effet sur les marchés des changes qui restent toujours très calmes.

● *Dans une déclaration au quotidien iranien « Bamdad »*, M. Gassem Chakibnia, directeur général de la compagnie Iran Air, a réaffirmé l'intention de sa compagnie d'acheter six Airbus. Les deux premiers appareils seront livrés en 1980 et les quatre autres en 1983. Cette commande remonte à plus d'un an, et, à l'époque déjà, Iran Air avait pris une option sur trois appareils supplémentaires.

La grève des agents de conduite de la S.N.C.F. est largement suivie

La grève des agents de conduite à la S.N.C.F., lancée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes du mercredi 22 août au vendredi 24 août, à 8 heures, est largement suivie par cette catégorie de personnel. Elle perturbe sérieusement autant les grandes lignes que le trafic de banlieue. Cette action revendicative — en plein été — a suscité une querelle entre le gouvernement, qui accuse la C.G.T., et cette dernière, qui réagit aux propos de M. Le Theule.

Dans les confédérations ouvrières, la rentrée sociale fait l'objet des traditionnels appels au gouvernement, après les consignes d'action. Mardi 21 août, M. Georges Séguy a écrit au premier ministre pour lui demander l'ouverture de négociations avant que soit prise la décision sur la prime de rentrée aux familles et pour lui rappeler les revendications de la C.G.T. (SMIC, trente-cinq heures, etc.). M. André Bergeron, à son tour, vient d'adresser une lettre à M. Barre pour « entretenir directement » le premier ministre de « ses préoccupations ».

La Fédération C.G.T. des cheminots reproche carrément au ministre de « dérailler et de mentir » en feignant « d'ignorer l'origine du conflit pour tenter de dégager sa responsabilité ». Dès le 2 août, indique la C.G.T., c'est-à-dire avant l'affaire du « Norway », nous avions alerté l'opinion sur l'existence d'un conflit grave à la S.N.C.F.

M. Le Theule : les cheminots ont des conditions de travail relativement bonnes

M. Joël Le Theule, ministre des transports, vient de répondre, dans un communiqué, aux trois syndicats de cheminots qui ont pris l'initiative d'organiser une grève de quarante-huit heures pour protester contre la signature d'un arrêté ministériel modifiant la réglementation du travail (*le Monde* du 22 août).

« Le nouveau texte apporte un certain nombre d'améliorations à la situation des cheminots », indique M. Le Theule, qui considère que *« l'une des organisations syndicales a des motivations qui débordent très largement le cadre de la S.N.C.F. comme l'intérêt de son personnel. »* Quant à l'arrêté ministériel, *« il prévoit l'augmentation progressive à partir de 1979 du nombre des jours de repos compensateurs, fixé à 100 depuis 1974 pour le personnel travaillant en équipe, chaque jour de repos supplémentaire correspond à la création de 1 1000 à 1 200 emplois. Il prévoit également, au bénéfice des cheminots, la modification d'un certain nombre de dispositions techniques, concernant en particulier la durée des journées de travail, des périodes de nuit, de repos, les amplitudes, etc. Ces mesures doivent entraîner la* création *d'un millier d'emplois environ.*

» En ce qui concerne la conduite à un agent, système d'exploitation qui existe déjà sur les trains de voyageurs, et dont l'extension aux trains de marchandises a été autorisée, sur le plan de la sécurité, en 1976, l'arrêté prévoit l'attribution aux conducteurs de trains de marchandises de repos compensateurs lorsqu'ils l'assureront effectivement », précise le ministre.

« Il n'a pas paru possible au gouvernement et à la S.N.C.F. d'aller plus loin, indique M. Le Theule. *D'une manière générale, les cheminots bénéficient de conditions de travail qui les placent dans une situation relativement bonne par rapport aux autres catégories de travailleurs. »*

D'autre part, *« l'exploitation des chemins de fer fait peser une lourde charge financière sur la collectivité nationale. En 1979, le montant total des contributions de l'Etat s'élèvera à plus de 9 milliards de francs, non compris la compensation des tarifs réduits (1,7 milliards), ni la contribution aux charges de retraite qui atteindra 6,65 milliards »*.

Enfin *« l'Etat et la S.N.C.F. ont signé un contrat qui fixe, jusqu'en 1982, le cadre des actions que doit mener la S.N.C.F. pour résorber peu à peu l'insuffisance de ses résultats financiers et adapter progressivement ses structures à l'évolution de son environnement économique »*, note le ministre.

« Jusqu'ici, le contrat est correctement appliqué. La S.N.C.F. enregistre par rapport à ses prévisions de recettes, grâce à la bonne tenue du trafic de marchandises, une avance de 100 millions de francs. Deux journées d'arrêt de travail réduiront à néant cette avance. D'autres mouvements de même nature feraient retomber la S.N.C.F. dans un déficit croissant. »

GRÈVE « CÉGÉTISTE » ET « POLITIQUE » ?

Une mauvaise querelle

Une grève « politique », voulue et programmée par la C.G.T. ? Les déclarations et les explications du ministre des transports sur l'arrêt de travail des agents de conduite de la S.N.C.F. visant l'une des organisations qui en ont pris l'initiative relancent une bien mauvaise querelel.

Dans cette grève des cheminots, qui s'intercale entre la mobilisation cégétiste autour du départ de l'ex-« France » et la semaine d'action lancée par M. Georges Séguy à partir du 3 septembre, on pouvait discerner une « main » cégétiste attisant le feu. D'autant que le secrétaire général de la C.G.T. avait, le premier, annoncé cette grève, grâce à un choix habile de sa date d'intervention devant la presse.

Mais l'accusation, trop facile, est inexacte. Car, au lendemain de la décision prise par le gouvernement de tirer les conclusions des longues négociations sur les conditions de travail des cheminots, ce ne fut pas la C.G.T. mais le syndicat autonome — la F.G.A.A.C. — qui défendit la thèse d'une riposte catégorielle — celle des agents de conduite — en plein mois d'août. Cégétistes et cédétistes préféraient, eux, que la revendication s'élargisse à tous les employés et se concrétise en septembre. Ce n'est qu'après de longues discussions que la date suggérée par la F.G.A.A.C. a finalement été retenue par les trois syndicats, quitte à prévoir, d'ailleurs, une deuxième vague de grèves à la mi-septembre.

Même si la date convient désormais parfaitement à la C.G.T., faut-il laisser entendre que la grève est « politique » ? Là encore le pouvoir lance une mauvaise querelle. Il est vrai que l'arrêté ministériel qui a provoqué le mouvement prévoit des améliorations de situations : l'agent de conduite aura cent quatre repos par an en 1981-1982, au lieu de cent précédemment ; l'amplitude de la journée de travail reviendra de douze à onze heures pour le garde-barrière, de neuf à huit heures pour l'agent des petites gares. En revanche, la durée de travail réelle et annuelle de l'ensemble des cheminots ne sera guère améliorée.

Quant aux cinquante-cinq réunions dont fait état le ministre pour souligner l'esprit de concertation qui aurait prévalu, elles sont justement l'une des raisons de mécontentement des cheminots : après trois ans de négociations, la « base » attendait un saut quantitatif et qualitatif plus important en direction de la semaine de trente-cinq heures. Les syndicats C.G.T., mais aussi la C.F.D.T. et les autonomes répliquent en outre au gouvernement que deux mille deux cents emplois nouveaux ne comblent pas la disparition de dix mille postes, après la mise en place d'un seul agent sur les trains. Ils notent que l'aide financière de l'Etat à la S.N.C.F. s'explique largement *par* les ristournes et réductions consenties aux familles... et aux entreprises.

Les syndicats ajoutent, à propos de l'accusation « politique » de M. Le Theule : « *Evidemment on peut parler de grève politique, mais à condition de préciser que nous sommes obligés de sans cesse nous affronter à l'Etat-patron.* » A trop utiliser le mot « politique », il serait dangereux d'aboutir à la condamnation systématique de toute grève, dès lors que l'Etat s'y trouve impliqué. — J.-P. D.

« Ils » auraient pu me téléphoner...

Mercredi 22 août, 9 heures, à la grande horloge de la gare de Lyon. Pour une fois, les taxis font la queue sans qu'aucun client ne se bouscule pour les réclamer.

Dans le hall de la gare, toute l'activité semble se concentrer devant les panneaux d'horaires : *« Par suite d'un arrêt de travail d'une catégorie de personnel S.N.C.F., seuls les trains ci-après circulent... »* Les voyageurs constatent avec résignation la rareté des trains en partance. Une dame d'un certain âge reste plantée là avec ses deux valises. *« Je n'écoute jamais les informations, alors je suis venue normalement pour le train de 7 heures dans lequel j'avais une place réservée. Et ma fille qui va m'attendre à Marseille... Tout de même, ils auraient pu me prévenir par téléphone ou m'envoyer un télégramme »*, assure-t-elle avec conviction. Un malchanceux vient d'arriver, trop tard pour l'unique train de la journée en direction de Clermont-Ferrand. *« Essayez à Austerlitz »*, lui conseille un agent de la S.N.C.F.

« Il y a moitié moins de monde que d'habitude. Mauvaise journée pour les affaires... », soupire un garçon du buffet-bar.

Pas beaucoup d'animation non plus au bureau de renseignements. *« Environ 10 % seulement des passagers ne sont pas au courant de la grève. On est loin ce matin de l'ambiance de panique d'hier soir »*, indiquent les hôtesses d'accueil.

Dans la salle d'attente, les avis sont partagés. *« S'il y a une grève, c'est sûrement pour quelque chose »*, pensent certains. Quelques banlieusards se plaignent : *« On en a marre, on est déjà bien assez tassés en temps normal sans qu'ils suppriment encore des trains. »* En tout cas, peu d'agressivité se dégage de tous ces propos. Une ambiance finalement calme et sage, presque triste, en cette matinée de grève à la gare de Lyon. — Ph. V.

LES TRAINS PRÉVUS AU DÉPART DE PARIS

JOURNEE DU JEUDI 23 AOUT

Grandes lignes

PARIS-EST. — 7 h. 6, Luxembourg ; 8 h., Francfort ; 8 h. 54, Strasbourg ; 9 h. 7, Bâle, Coire ; 18 h. 52, Luxembourg ; 19 h. 51, Metz, Sarrebruck ; 23 h. 10, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 0 h. 10, Strasbourg, Kehl, Innsbruck.

PARIS-NORD. — 7 h. 13, Laon ; 7 h. 35, Cologne ; 7 h. 50, Bruxelles, Amsterdam ; 8 h. 5, Lille, correspondance vers Calais-Maritime ; 10 h. 24, Calais ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 13 h. 30, Calais-Maritime, correspondance vers Lille (la Flèche d'or) ; 15 h. 19, Amsterdam ; 17 h., Amiens, correspondance vers Calais ; 17 h. 25, Lille ; 17 h. 39, Laon ; 17 h. 47, Cologne (Molière) ; 18 h. 10, Copenhague (Nord-Express) ; 20 h. 31, Bruxelles (l'Oiseau bleu) ; 21 h. 25, Dunkerque, Londres (Night Ferry) ; 22 h. 37, Copenhague ; 23 h. 35, Varsovie ; 23 h. 45, Amsterdam ; 23 h. 27, Lille.

PARIS-SAINT-LAZARE. — 9 h. 2, Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 45, Rouen, Dieppe ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 19 h. 7, Dieppe.

PARIS-MONTPARNASSE. — 7 h., Granville ; 8 h. 16, Nantes, Le Croisic, 8 h. 31, Brest, Quimper ; 14 h. 35, Brest, Quimper ; 18 h. 28, Rennes ; 19 h. 19, Nantes, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville.

PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 10, Irun, correspondance vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes ; 9 h. 38, Toulouse, correspondance vers Bourges et Montluçon ; 18 h. 19, Limoges, correspondances vers Bourges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse, correspondances vers Aurillac, Capdenac et Narbonne ; 0 h. 9, Irun, correspondances vers La Rochelle et Tarbes.

PARIS-LYON. — 8 h. 23, Turin, correspondances vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 32, Milan, Berne (Lutétia) ; 8 h. 45, Clermont-Ferrand (le Cévenol) ; 9 h. 55, Vintimille, correspondances vers Besançon, Grenoble, Saint-Etienne et Toulouse ; 20 h. 39, Naples (Napoli-Express) ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 21, Marseille ; 23 h. 5, Genève, correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

Banlieue

Un service réduit, représentant 25 % à 30 % de la normale, est mis en place sur l'ensemble des lignes, à l'exception des sections suivantes, qui ne seront pas desservies : Bondy-Aulnay, Pont-Cardinet - Auteuil-Boulogne, Puteaux - Issy-Plaine, Argenteuil-Ermont, Versailles-Juvisy, Plaisir - Grignon - Epône - Mézières, Brétigny à Etampes et à Dourdan, Choisy-le-Roi-aéroport d'Orly-Massy-Palaiseau, Paris-Invalides-Versailles-Rive gauche.

La liste des trains prévue est affichée dans les gares.

Le numéro du « Monde » daté 22 août 1979 a été tiré à 514 374 exemplaires.

A B C D E F G



THOMSON-BRANDT ET A.E.G.-TELEFUNKEN REGROUPENT LEURS MOYENS DE PRODUCTION DES TUBES DE TÉLÉVISION

L'avenir de la révolution

Amnistie partielle au Brésil